



C C E E
La Réunion

ACTES DU COLLOQUE INTER CCEE

24 au 27 octobre 2023

FACE AU RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE :
**PENSER LES OUTRE-MER
DE DEMAIN**

SOMMAIRE

Colloque inter CCEE, île de La Réunion : faire face au changement climatique

- 7 Félix Lurel : Les CCEE ont un rôle très important pour la transition écologique.
- 9 Roger Ramchetty : « Environnement, culture et Education sont liés ! »

Face au changement climatique : le regard des cinéastes

- 12 Monique Orphé : Château Morange, un haut lieu historique et culturel de Saint-Denis !
- 14 Un événement pour faire entendre la voix des réalisateurs et réalisatrices sur le réchauffement climatique.
- 18 Germain Le Carpentier, réalisateur de Laka et Daniel Chebani, producteur : « La pirogue est un symbole fort de Mayotte »
- 21 Robert Parkèr : Proposer de nouveaux récits pour affronter les défis écologiques.
- 23 Château Morange et le domaine de Montgaillard, deux sites exceptionnels sur Saint-Denis, liés à une même famille.

La Réunion face aux défis du changement climatique

- 30 Journée de co-construction en public de la 2ème phase de l'étude CCEE.
- 31 PANGAR : recenser les initiatives pour une Réunion résiliente.
- 35 Huguette Bello : Le réchauffement climatique est un enjeu de civilisation.
- 41 Philippe Grammont : Avoir une approche territorialisée.
- 46 Félix Lurel : La Guadeloupe face au changement climatique
- 49 Une île face au changement climatique.
- 55 Réactions de la salle pour installer le débat.
- 60 Restitution des ateliers PANGAR.
- 70 Gérard Colin : « Il faut mesurer les conséquences du réchauffement et voir ce qu'il est possible de faire ! »

- 73 Bernadette Le Bihan-Ardon :
« Sol, eau, aménagement, tout doit être repensé ! »
- 75 Jacques Ecorcier : « Les cyclones peuvent devenir plus violents »
- 77 Lydie Cadet : Le travail social a un rôle à jouer.
- 79 Nicolas Villeneuve : « Il y a déjà des conséquences
du réchauffement climatique »

Assises de l'agritourisme : une autre voie vers un tourisme durable

- 82 Les premières assises de l'agritourisme à La Réunion.
- 84 Le domaine de la Sainte Hélène, une salle de réception et un verger.
- 86 Félix Lurel : Nous devons nous appuyer sur nos
richesses : patrimoine naturel et culturel.
- 88 Michel Charpentier : L'agritourisme à Mayotte est encore peu développé. `
- 90 Patrick Lebreton : « L'agritourisme, nous y croyons très fort ! »
- 93 Bruno Robert : « Département et Chambre d'agriculture
travaillent ensemble pour le développement de l'agritourisme »
- 97 Jacques Parodi : « Apporter de la valeur ajoutée aux exploitations. »
- 99 Thierry Silotia : « L'agritourisme s'inscrit dans
une démarche de développement durable »
- 102 Accompagnements et labels de l'île de La Réunion pour l'agritourisme.
- 113 Agnès Lavaud : Après l'étude : L'agritourisme à La Réunion
État des lieux et enjeux d'une filière en devenir.
- 117 Julie de Lé Yabar : « Nous proposons aux gens de faire
partie de la famille le temps d'une journée »
- 119 Des invités de l'UROI lors des Assises de l'agritourisme.
- 120 Agritourisme : la filière a une feuille de route.

Sainte-Marguerite, un Espace Naturel Sensible de l'Est de La Réunion

- 123 Balade au cœur de Sainte-Marguerite :
un Espace Naturel Sensible emblématique de l'Est.
- 131 Chez Philippe Morel, du champ à l'assiette.
- 135 Ronkzozé convivial.

Prix Daniel Honoré-LanKRéol 2023 : pour une biodiversité culturelle

- 140 Et de dix-neuf pour le prix LanKRéol-Daniel Honoré !
141 Le palmarès des gagnants.
144 Frédéric Maillot : « Nout lang, li dwa pi èt in lopsion ! »
148 Félix Lurel : La lang kreol sé in zarboutan la kiltir ek lidentité !
150 Mickaël Maillot : « LanKRéol, c'est l'ancre de marine
qui nous ancre à cette terre réunionnaise. »
152 Hiday Chakrina : les graphies du Shimaoré
et du Kibuchi sont en bonne voie.
153 Marie-Claude Pernelle : « Vers la cinémathèque numérique de la Caraïbe ! »
-

L'œil du jury : une cuvée de textes riches et surprenants

- 154 Gora Patel, ancien journaliste et directeur de Réunion la 1^{ère}.
155 Annie Darencourt, présidente, poète.
155 Isabelle Poncharville, journaliste.
156 Patrice Treuthardt, poète.
156 Barbara Robert, enseignante, auteure.
157 Cindy Refesse, enseignante, poète.
158 Paroles de participants.
158 André Robert, éditeur et militant.
158 Daniel Guérin, ancien lauréat.
159 Fabienne Damour-Garciane, lauréate 2023.
159 Rose Lynda Hoarau, lauréate pri koudkèr.
-

Bilan du travail des CCEE depuis les dernières rencontres

- 173 Bilan du CCEE de Guadeloupe Félix Lurel, président.
179 Bilan du CCEE Mayotte, Michel Charpentier, vice-président.

COLLOQUE INTER CCEE, ÎLE LA RÉUNION : FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La semaine du 23 au 28 octobre, les Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) de la Guadeloupe, de Mayotte et de La Réunion se sont retrouvés à La Réunion pour une semaine d'échanges intenses autour de l'environnement et sa protection.

Après un échange sur leurs bilans respectifs, les CCEE ont assisté à la présentation de quatre films alertant sur la nécessaire protection de l'environnement.

Le mercredi 25 octobre a permis la co construction de la seconde phase de l'étude « Adaptation aux changements climatiques ». Le jeudi a été consacré aux Assises de l'agritourisme, une réponse à un tourisme durable à échelle humaine. Le vendredi 27 octobre, les CCEE ont partagé la découverte d'un espace naturel sensible dans l'Est.

Placée sous le signe de la semaine créole, l'inter CCEE s'est achevé avec la remise du prix LanKRéol-Daniel Honoré.

Ces actes reflètent l'ensemble des échanges afin de conserver les constats et propositions qui permettront d'aiguiller décideurs et citoyens.

Ces travaux n'auraient pu avoir lieu sans le concours du Conseil régional (surtout), des CCEE de Guadeloupe et de Mayotte mais aussi des autres collectivités (Conseil départemental, associations des maires, services de l'État), des acteurs de l'environnement, du tourisme et de la culture que ce soit à titre individuel ou en tant que représentants d'associations et de collectifs.



Félix Lurel :

LES CCEE ONT UN RÔLE TRÈS IMPORTANT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cette rencontre inter CCEE a été organisée avec une programmation très riche. Elle a un fort accent identitaire mettant en avant l'originalité du territoire de La Réunion et ses particularités : toute sa richesse patrimoniale, culturelle et ses milieux naturels.

C'est une rencontre qui nous permet de nous retrouver après une phase d'interruption et de voir comment avancer en termes d'échanges sur les bonnes pratiques des uns et des autres.

Nous avons assisté au prix LanKRéol ici à La Réunion. De notre côté, en Guadeloupe, nous mettons en place notre concours *Majò en maké kréyol*, qui signifie « les maîtres de l'écriture de la langue créole », mais nous n'en sommes pas à la vingtième édition comme ici, seulement à la quatrième édition.

Nous avons de belles œuvres et ça monte en puissance. Nous aimerions atteindre le niveau du LanKRéol avec cette salle comble de près de 300 personnes.



Ce déplacement de plus de vingt heures vaut réellement les informations que nous en retirons. Cette rencontre permet de mettre en avant des actions en commun. La dernière fois, nous avons rédigé un document ensemble, un appel de Mayotte pour marquer une détermination commune. C'est un vrai temps d'échanges et de réflexions.

Pour ces rencontres, j'ai préparé cinq communications avec un travail de recherche en amont afin d'apporter une plus-value à travers notre expérience.

Je considère La Réunion et ses plus de 800 000 habitants, comme un grand frère pour nous, car nous sommes moins de 400 000 habitants en Guadeloupe. Il y a ici des moyens plus importants, un véritable soutien des collectivités et beaucoup d'inspiration, de coordination et de mise en réseau. Il y a, notamment, la grande qualité des ouvrages rédigés par le CCEE à La Réunion.

De notre côté, nous avons également quelques publications. En ce moment, le CCEE travaille sur l'étude de la création d'une filière de charbon actif pour lutter contre les pollutions et permettre l'épuration des eaux. Sur le plan culturel, nous mettons en place un diplôme de créole.

Nous croyons fortement au besoin de réussir la transition écologique et de l'accompagner.



Les CCEE ont un rôle très important sur ce plan. La biodiversité de nos milieux naturels supporte d'ailleurs l'identité de nos territoires.



Roger Ramchetty :

« ENVIRONNEMENT, CULTURE ET EDUCATION SONT LIÉS ! »



Nous aurons toujours besoin d'une instance qui parle de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement. Les événements qui marquent notre vie sont d'ordre anthropologiques. La culture, selon l'Unesco, « l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social ». Pour nous, cette culture naît dans un espace : notre île et son environnement indian-océanique et elle débouche sur l'Éducation qui en est la transmission.

L'histoire des Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) date de 1984 avec leur création dans les Outre-mer français, c'est-à-dire les anciennes colonies.

Henri Emmanuelli, ministre de l'Outre-mer, a dû batailler pour convaincre de leur utilité. A ses débuts, le conseil manquait de moyens et était moqué par la presse. Robert Gauvin plaisantait en rappelant que le secrétariat du CCEE tenait tout entier dans le coffre de sa voiture.

Il est alors difficile de trouver une place face à un Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)¹ qui, lui, existe depuis l'après Seconde Guerre mondiale, mais ne s'attache pas aux enjeux culturels.

En 1984, trois autres conseils sont également créés en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane. Il faut attendre 2004 pour que Mayotte rejoigne le groupe.

Dès le début, il y a une envie de partager et de savoir ce qui se passe ailleurs. Deux ou trois ans après leur naissance, les CCEE créent des rencontres, mais exclusivement en Outre-mer. Les CESER mettent en place des réunions en Hexapole (France hexagonale) et l'idée naît de faire de même pour les CCEE afin de les rapprocher du gouvernement.

Nous sommes alors accueillis au CESEN et installés, pour la première réunion, dans une petite salle au sous-sol, ce qui a scandalisé le président du CESEN de l'époque, Jacques Dermagne². Il a fait en sorte de nous trouver une spacieuse salle au rez-de-chaussée.

Lors de nos rencontres, nous avons remarqué que certaines questions nous préoccupent spécifiquement en tant que territoires ultramarins et nous avons décidé de leur consacrer un temps d'échanges approfondis, les inters CCEE.

Durant un an, nous préparons le sujet chacun de notre côté pour ensuite mettre en commun notre travail. Le Covid a stoppé les rencontres physiques, mais le dialogue n'a pas été rompu. Entre-temps, il y a eu une fusion des CESER et des CCEE en Guyane et en Martinique pour former des Conseil Économique Social Environnemental de la culture et de l'Éducation.

Le lien a été rompu avec ces territoires. Depuis deux ans, nous avons la volonté de refaire vivre ces rencontres inter CCEE. Nous voulions rappeler notre existence et aborder la question du réchauffement climatique qui concerne tout le monde, l'agri tourisme qui est une forme d'adaptation au besoin d'un développement endogène.

Comme nous étions dans la semaine créole, ça nous a permis de les inviter à découvrir le prix Daniel Honoré. De l'environnement à la culture, sans oublier l'Education, cette rencontre souligne l'importance des CCEE pour apporter un éclairage aux enjeux de demain.

1 Le CESER est né sans la notion environnement qui a été ajoutée en 2010

2 Président entre 1999 et 2010



FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE LE REGARD DES CINÉASTES

MARDI 24 OCTOBRE 2023



Monique Orphé :

CHÂTEAU MORANGE, UN HAUT LIEU HISTORIQUE ET CULTUREL DE SAINT- DENIS !

**PDG de la Cité des arts,
conseillère départementale**

Château Morange est un haut lieu historique et culturel de Saint-Denis et plus largement de La Réunion. Le bâtiment a été créé en 1850 sous l'impulsion de M. Morange, qui était une des fortunes de La Réunion avec des biens dans les distilleries et le tabac.

De nombreux Réunionnais se souviennent de la « Cour Morange », mes parents y vivaient. Après l'effondrement de l'économie sucrière, Château Morange a servi de prison à des exilés célèbres, notamment le Marocain Abd el Krim (1882-1963). Le bâtiment est utilisé ensuite comme Maison des Jeunes et de la Culture.



C'est là qu'ont débuté des artistes comme Ziskakan. Pour les habitants du quartier, Château Morange est un peu leur case



En 2008, avec le projet de rénovation urbaine, la ville a décidé de confier la gestion de ce bâtiment à la SPL Territoire, qui gère la Cité des arts. Le projet de concession dédie ce lieu à la formation autour de l'audiovisuel et du cinéma.

Nous souhaitons, par ailleurs, que la population s'approprie ce bâtiment. Il y a des heures consacrées aux associations qui fréquentent nos studios ou cette salle.

Nous menons de nombreuses actions culturelles. Nous travaillons beaucoup avec Cinékour. Nous travaillons avec Laurent Pantaléon sur le Cinémawon.

Nous accueillons beaucoup d'artistes, dont les projets sont tournés vers l'audiovisuel et le cinéma. Il y a un véritable enjeu pour accompagner la construction d'un cinéma réunionnais et nous prenons notre part.

D Kpit K Dick, qui a réalisé Zamal paradise, est un jeune du quartier qui vient ici donner des cours d'acting.





Jean Florent M'nemosyme, réalisateur et Camilla, actrice. Une génération consciente, qui essaye de minimiser son impact sur les ressources de la planète. © crédit photo : Arnaud Maunier

UN ÉVÉNEMENT POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES RÉALISATEURS ET RÉALISATRICES SUR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Parce que la culture a son mot à dire sur le réchauffement climatique, le mardi 26 octobre, le CCEE de La Réunion, à l'initiative d'Elsa Dahmani, a proposé une sélection de courts métrages consacrés à cette question sur le site de Château Morange.

« Les cinéastes vous racontent des histoires, avec un petit h mais tout aussi passionnantes que l'Histoire », explique Elsa Dahmani, présidente de la commission Média, audiovisuel et communication au sein du CCEE, pour l'ouverture de ce colloque inter CCEE sous le signe du neuvième art.

Pourquoi cette démarche ? Elsa Dahmani l'explique simplement : « Nous avons souhaité

entendre le point de vue des jeunes créateurs, réalisateurs et réalisatrices, sur les questions qui nous animent cette semaine et notamment sur le changement climatique. »

Pour cette soirée, quatre courts métrages ont été choisis. Trois sont projetés pour la première fois à La Réunion, notamment un court métrage tourné à Mayotte.

« C'est un réel plaisir de soutenir ces films pour qu'ils soient vus au niveau local, mais aussi au niveau national et international, rappelle Jade Paquien responsable de distribution au sein de la Kourmétragerie (voir Zoom). Les quatre films ont également pour point commun la jeunesse et son regard sur la crise climatique, une jeunesse confrontée à l'absurde dans Kalou, à sa famille dans Laka, à la crise de l'eau dans Lo Pou Domin.

« Dans *Nouvelle Page* de Jean Florent M'nemosyme, constate Elsa Dahmani, le

réalisateur casse un cliché sur la jeunesse, puisqu'il montre qu'on peut appartenir à une même génération sans avoir la même compréhension de ce qui se passe. Certains ont conscience et agissent. »

Deux des films ont été réalisés lors d'un concours vidéo, organisé par l'association Cinékour avec comme thématique l'écologie et le changement climatique, à Château Morange lors de la fête du Court métrage en 2023.



L'objectif premier de la Kourmétragerie est de permettre aux films d'être diffusés, que ce soient des films produits, autoproduits, ou des films d'ateliers.



ZOOM

La Kourmétragerie est née d'un constat : des films sont créés à La Réunion. Ils sont produits, soutenus. Ils sont de qualité, mais malheureusement, ils sont très peu montrés au public, que ça soit ici ou à l'extérieur.



Jade Paquien, la Kourmétragerie : permettre la diffusion des œuvres créées à La Réunion à l'international.
© crédit photo : Arnaud Maunier



Les films présentés lors de la soirée du mardi 24 octobre 2023

Lo Pou Domin

Kourmétraz Vidéo Challenge, sous la direction de Marine Hervé, produit par Cinékour.

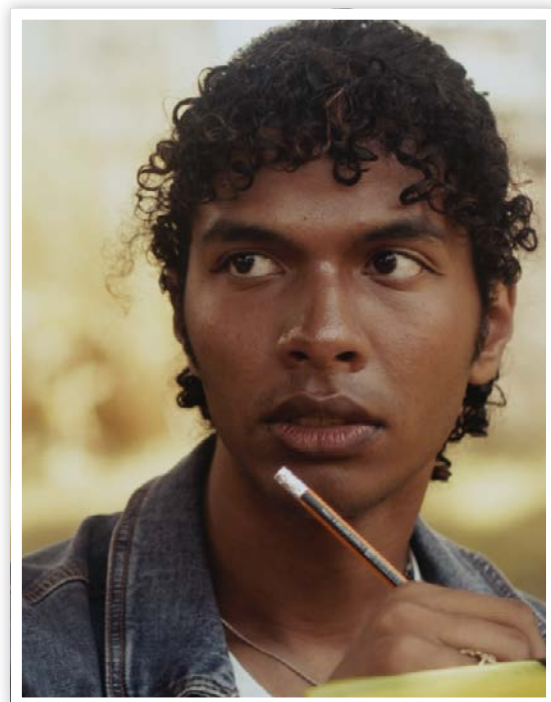
D'une durée de 3'43, tourné en Français, ce film a été réalisé lors d'une formation de jeunes réalisateurs. Il pose la question : « Dans un avenir proche, où la principale ressource vitale se fait rare, comment ferions-nous pour survivre ? »



Nouvelle Page

Kourmétraz Vidéo Challenge, sous la direction de Jean Florent M'nemosyme, produit par Cinékour.

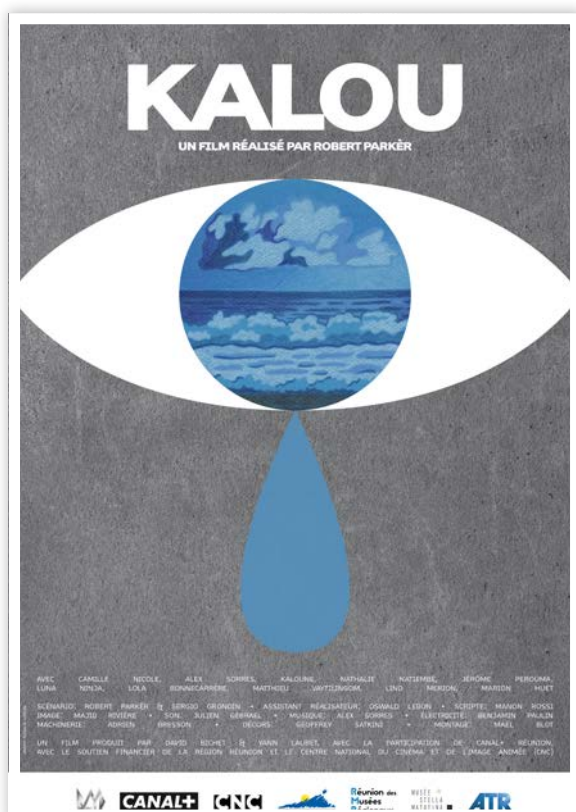
D'une durée de 3'08, tourné en Français, ce film a été réalisé comme *Lo Pou Domin*, à l'occasion d'un défi vidéo. Il raconte l'histoire d'un influenceur FX qui ne se rend pas compte des conséquences de ses actions sur l'environnement.





Laka, Germain Le Carpentier, produit par C'Mapub-Films.

Premier film en shimaoré produit à Mayotte, ce court métrage d'une durée de 19'17 emmène les spectateurs dans le lagon de l'île hippocampe. Dans ce lagon paisible, Mariama et son père partent à la pêche quotidienne et à la recherche de la pirogue qu'on leur a volée. Au loin, Mc Combe, un volcan sous-marin, gronde.



Kalou, Robert Parkèr, produit par Blyd Factory.

Le film de Robert Parkèr, d'une durée de 18'14, est le coup de cœur de l'appel à projets « S'engager pour l'avenir 2021 ». Il a été tourné en créole réunionnais. Dans une future société réunionnaise ultra-individualiste, surbétonnée et surpeuplée, se déroule tous les dimanches de l'année une grande loterie, organisée par le plus grand centre commercial de l'île.



Germain Le Carpentier et Daniel Chibani : montrer un autre visage de Mayotte.

Germain Le Carpentier, réalisateur de *Laka* et Daniel Chebani, producteur :

« LA PIROGUE EST UN SYMBOLE FORT DE MAYOTTE »

Accueillis par Elsa Dahmani, Germain Le Carpentier, réalisateur, et Daniel Chebani, producteur, ont présenté leur film *Laka*. *Laka* est le nom de la pirogue traditionnelle à balancier de Mayotte. Leur film est une métaphore en hommage à Mayotte et son lagon.

Elsa Dahmani : Comment est venue l'idée de ce film ?

Germain Le Carpentier : L'idée du film est née d'une pirogue, spécifique à Mayotte.

Tous les ans, se déroule une course un peu hors du commun dans le sud de l'île : la course de *Laka*. J'y ai participé avec mon coscénariste,

Mohamed Allaoui, nous y avons participé et nous avons l'envie de cette traversée incroyable. Lui-même, qui est un enfant de l'archipel et un intellectuel, avait envie de raconter des récits. Nous voulions englober l'espace marin. Il faut savoir, pour ceux qui ne connaissent pas Mayotte, qu'on a un immense lagon qui fait 1 500 km², considéré comme le troisième plus beau lagon de la planète.

C'est notre trésor, gorgé de récits, d'histoires et de contes. La question environnementale s'est naturellement installée. Ça n'a pas été un sujet immédiat.

Nous voulions parler de ce monde des pêcheurs piroguiers qui sont les personnages phares de Mayotte, parce que les premiers habitants sont arrivés en pirogue. Donc, on a eu envie de raconter une relation, une fille et son père dans le lagon de Mayotte, et qui plus est, une fille de 20 ans qui a été élevée seule par son père et qui n'a évidemment pas la même perception que lui sur son environnement.

E.D. : Comment s'est déroulée la production ?

Daniel Chebani : Pour ma part, j'ai suivi une école de production visuelle à Paris, il y a six ans, puis je suis rentré à Mayotte. La lecture du scénario de Germain m'a beaucoup parlé. J'avais envie de produire quelque chose, mais je ne savais pas vraiment quoi, je voulais servir mon territoire via ma formation et faire exister des histoires mahoraises et des histoires avec un côté universel.



C'est ce qui m'a séduit dans le scénario, lorsque je l'ai lu. J'ai ensuite été chercher les financements.

“ L'idée, pour moi fondamentale, était de faire voyager Mayotte à travers un récit, qui change des images qui sont montrées depuis 2022 sur l'île avec la délinquance et la crise migratoire. ”

C'était génial de tourner ce film en huis clos dans le lagon. J'ai passé douze mois à me développer en tant que jeune producteur, parce que j'ai dû faire face à beaucoup de refus, beaucoup de gens qui ne comprennent pas notre démarche et qui ne voyaient pas quel serait l'impact en fait à l'extérieur.

Les gens ont l'habitude de produire des choses pour la télévision, il fallait leur montrer qu'on peut faire quelque chose de différent pour le territoire. Je remercie Outre-Mer La 1ère de nous avoir fait confiance.

E.D. : Par rapport au sujet de ce film, comment avez-vous traité la pression climatique, qui passe chez vous par le transistor et les infos transmises par la radio ?

Germain Le Carpentier : La radio à Mayotte c'est un peu plus présent que la télé. C'est un outil qui est partout. Tout le monde a une radio ; tout le monde a une télé aujourd'hui, hein, même dans les bidonvilles ; mais la radio c'est l'outil des pêcheurs. Ils l'écoutent en permanence du matin au soir.

95 % des informations qu'ils reçoivent, ils ne les ingurgitent pas, ils les reçoivent simplement. Nous voulions montrer qu'à travers des gens qui vivent dans la simplicité, il y avait ce rapport au témoignage.

Les pêcheurs traditionnels sont les premiers témoins du changement climatique à Mayotte. Ils sont conscients de ce qui se passe parce qu'ils connaissent leur territoire par cœur. Ces pêcheurs sont littéralement en voie de disparition.

C'était une chance qu'Ali Munir, l'acteur principal, vienne d'une famille de pêcheurs et ait ces connaissances-là. Comment on évoque la question par exemple du changement climatique dans un monde où une grande partie de la planète a peur ? Je voulais raconter la vie face à l'environnement marin et je me suis dit que si quelque chose arrive, on serait prévenu avant.



Dans ce conte, nous voulions montrer la réaction de gens qui ne sont pas scientifiques. Et les seuls faits scientifiques sont évoqués par la radio et le père n'écoute pas. Sa priorité, c'est de retrouver sa pirogue.





Elsa Dahmani lit le texte du réalisateur Robert Parkèr

Robert Parkèr :

PROPOSER DE NOUVEAUX RÉCITS POUR AFFRONTER LES DÉFIS ÉCOLOGIQUES

Réalisateur, Robert Parkèr a créé *Kalou*, un conte dystopique en créole réunionnais, coup de cœur de l'appel à projets « S'engager pour l'avenir 2021 ». Dans un message aux participants du colloque, il explique sa démarche.

« Le cœur de cette soirée de diffusion de courts métrages nous invite à réfléchir aux enjeux liés au changement climatique, mais aussi à mettre en avant toutes les initiatives visant un avenir souhaitable pour les générations futures, y compris pour nous-mêmes.

Pour ma part, je suis convaincu qu'orienter notre créativité en proposant de nouveaux récits cinématographiques suscitant de l'espoir pour l'avenir des Outremer est essentiel pour affronter les défis écologiques et sociaux que nous devons relever dès aujourd'hui.

Dans notre film *Kalou*, la question du changement climatique est sous-jacente. Notre intention première était de dépeindre les conséquences d'une société incapable de rêver et de s'engager pour l'avenir, dans un futur dystopique à La Réunion, où la crise écologique, la crise climatique, ainsi que d'autres crises, n'ont pas été prises en compte. Je crois que c'est précisément ce type de société, ultra-individualiste, sur urbanisée, en rupture avec la nature et le monde vivant, vers laquelle nous pourrions nous diriger si nous ne repensons pas notre manière d'être vivant et la nécessité de faire monde commun.

Cette dystopie, mon équipe et moi, nous vous la présentons sous la forme d'un conte futuriste qui dans le film est raconté par un oncle à sa nièce.

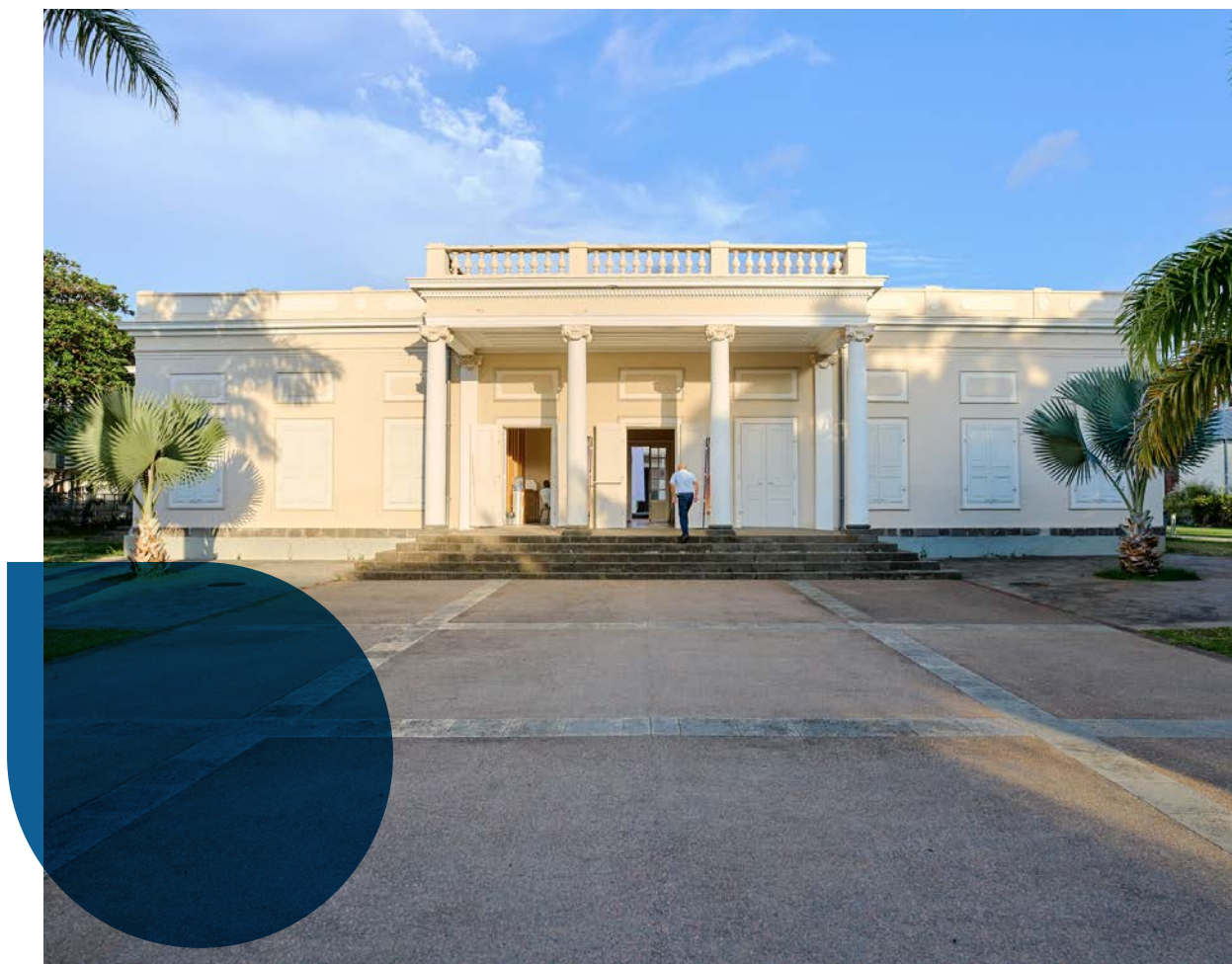
“ **En plus de sa valeur universelle et intemporelle, le conte non seulement nous met en garde, mais nous interroge sur nos modes d'existence.** ”

En outre, raconter des récits avec des héros prenant le risque de s'engager dans la vie est pour moi l'épreuve par excellence du courage et de la liberté, des valeurs dont nous avons désespérément besoin dans une société de plus en plus marquée par la peur et l'isolement des individus.

En résumé, l'essentiel réside dans la création de nouvelles narrations où la fragilité des êtres vivants se transforme en une source de puissance plutôt qu'une faiblesse.

Ces récits cinématographiques ont le potentiel de nous amener à reconnaître nos propres limites en tant qu'êtres humains, ainsi que les limites des ressources de notre planète. »





CHÂTEAU MORANGE ET LE DOMAINE DE MONTGAILLARD, DEUX SITES EXCEPTIONNELS SUR SAINT-DENIS, LIÉS À UNE MÊME FAMILLE

L'historien Laurent Hoarau, spécialiste de l'histoire du patrimoine, a présenté l'histoire des deux sites de Saint-Denis, visités lors de l'inter CCEE.

Château Morange, dans le quartier des Camélias, a accueilli la projection des films dans le cadre de « Face au changement climatique ; un regard des cinéastes », tandis que le domaine de Montgaillard, ou Moca, a accueilli la journée de co-construction autour du projet PANGAR.



« Comme l'a précisé Madame Orphé au début la présentation de ce soir, l'idée est de faire le lien entre deux sites historiques de Saint-Denis sur lesquels vous allez être conviés : d'une part le Château Morange qui est ici et le domaine de Montgaillard qui vous accueille demain.

Cette présentation a été imaginée avec Sandrine Collet, souffrante ce soir, et dont je prends le relais pour vous proposer une exploration chronologique de l'histoire de ces deux lieux-là dans l'histoire de Saint Denis. Pour commencer vous êtes dans le

quartier des Camélias. C'est un quartier qui se développe au 19^e siècle et part de l'actuel lavoir de La Source, longe le boulevard de La Providence et redescend vers la zone de Château Morange. Ce quartier a pris le nom d'une guinguette qui est installée là. C'est un espace où la bourgeoisie de la ville vient danser, chanter, boire, manger. Il y a un restaurant avec une salle de bal.

Ce quartier est formé sur deux espaces distincts : une zone Château Morange, la zone du domaine, et une zone des Camélias, au-dessus.

Le domaine de Château Morange émerge à partir de 1850 et est achevé en 1851, à l'initiative d'une famille, les Morange.

Il y a deux personnages importants : Prosper Morange et son oncle Stanislas Morange, qui sont à l'origine de cette construction-là. C'est un domaine qui émerge surtout dans la période engagiste, donc après l'abolition, mais ici ce n'est pas une propriété dédiée à la production de canne à sucre, mais une propriété de production de fruits et de légumes, même si le domaine va intégrer une partie de plantation sucrière.

Sur une image du domaine datant des années 1910, on note la présence d'une grande allée centrale qui se dirige vers le bâtiment qui est au fond avec les palmiers royaux de chaque côté. Sur une autre vue du bâtiment, sur le côté du bâtiment, on remarque la particularité esthétique qui s'inscrit dans un mouvement qu'on appelle le néoclassicisme.

Avec l'économie de la canne au 19^e siècle, le succès économique s'accompagne d'un mouvement esthétique qui réintègre dans l'architecture réunionnaise des codes de l'architecture gréco-romaine. Le langage architectural reprend des colonnes qui peuvent être doriques, ioniques ou corinthiennes.



On trouve des chapiteaux et des éléments qui peuvent être un petit peu plus tardifs comme des vases florentins, visibles (à l'époque) sur la balustrade en haut. Ces vases italianisants imitent un style 18^e.

Cette architecture un peu gréco-romaine se double d'un atrium à l'extérieur qui reprend les codes de ce qu'on imagine être une maison grecque ou une maison romaine. Ce n'est pas la seule construction de ce type-là qui existe. C'est un domaine qui est une maison très grande pour l'époque, d'où l'appellation de château, mais il y a d'autres bâtiments sur le même modèle : le musée Léon Dierx, qui est l'ancien évêché de Saint-Denis.

“ **Le musée actuel a été entièrement reconstruit à l'identique, y compris avec une partie en bois à l'arrière.** ”

Dans cette esthétique, on remarque également le portail, qui sert à montrer l'importance du propriétaire habitant les lieux. En centre-ville de Saint-Denis, on trouve également le Château Lauratet, rue Alexis de Villeneuve, c'est l'actuel siège de la Cour des Comptes.

Ces trois bâtiments sont construits sur le même modèle. Le Château Lauratet conserve dans sa restauration des éléments qui étaient ceux de Château Morange à l'époque (vases florentins, cour centrale décorée). Dans cette architecture, le jardin est normalement très organisé. Ce jardin amène un élément de créolisation.

“ **Le jardin créole,
c'est l'ordre
dans le désordre.
On plante par tas,
en utilisant les micro-
climats du jardin,
l'exposition des arbres.**

”

Le domaine du Moca est fondé au 18^e siècle sur une grande concession qui part du « battant des lames au sommet de la montagne », comme souvent à La Réunion. Il appartient à la famille Julienne qui vend ce terrain à la famille Soleil.

Le père de Léon Dierx achète la maison et s'intègre dans le style néo-classique. Elle surplombe le domaine cultivé. Les pentes de Montgaillard sont à l'époque cultivées en canne et descendent à peu près jusqu'à l'actuelle mairie annexe. La maison est habitée très tard.

Les Dierx font faillite dans l'économie de la canne et elle est rachetée par Prosper Morange, qui en donne la gestion à son oncle Stanislas. La maison passe entre plusieurs membres de la famille et devient la propriété des six enfants jusqu'à sa vente aux Orphelins apprentis d'Auteuil pour 1 franc symbolique.



La façade de Château Morange s'inscrit dans le style néo-classique propre au 19^e siècle. © crédit photo : Arnaud Maunier



L'historien Laurent Hoarau a emmené les participants dans un voyage architectural à travers Château Morange et le Domaine de Montgaillard
© crédit photo : Arnaud Maunier

Les photos d'André Blay (1914-1970) montrent la maison telle qu'elle n'existe plus, notamment la maison à son heure de gloire dans les années 50-60. Quand la maison est reprise par M. Cadjee, il démolit tout l'intérieur.

Le mobilier à cette époque est un mobilier 19e, de fabrication locale.

L'officine, séparée de la maison, qui permettait de passer les plats dans le salon, est conservée en l'état. L'extérieur est organisé autour d'une allée, l'allée des Soupirs qui mène vers le bassin des Larmes.



**Il y a une poésie propre
à l'empreinte de Dierx.
Il y avait des poèmes
de Léon Dierx écrits
sur les murs
des chambres.** ”

Durant la période des Orphelins apprentis d'Auteuil, le domaine est en partie loué pour du changement d'air. »

Château Morange, lui, a été utilisé comme prison dorée pour le résistant marocain Abd el Krim el Khattabi.

C'est un chef local berbère, qui se soulève contre les Espagnols en 1921. Il remporte une grande bataille à Anoual, qui a un retentissement important. Il fonde la république confédérée des tribus du Rif.

En 1924, craignant une déstabilisation du Maroc qu'elle contrôle, la France entre en guerre aux côtés des Espagnols et utilise un art de la guerre issu de la Première Guerre mondiale (avions, blindés). Face à cette coalition, les rifains ont de nombreuses pertes et Abd el Krim est capturé et envoyé

en exil, avec une partie de sa famille, à La Réunion en 1926.

Il reste vingt ans dans l'île. Il est d'abord logé dans cet espace loué à la colonie. Il achète ensuite des terres sur la commune de Trois Bassins, où un chemin Marocain conserve le souvenir de son passage. Il investit dans l'économie réunionnaise, à travers une exploitation agricole et de l'export.

En 1947, il obtient le droit de partir s'installer dans le sud de La France et profite du passage du Canal de Suez pour fuir en Égypte, où il termine sa vie.



Le patio imite le style des maisons grecques. © crédit photo : Arnaud Maunier



LA RÉUNION FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Journée de co-construction en public
de la 2ème phase de l'étude CCEE**

MERCREDI 25 OCTOBRE 2023



PANGAR : RECENSER LES INITIATIVES POUR UNE RÉUNION RÉSILIENTE

Afin de recueillir l'avis des citoyens concernant l'adaptation au réchauffement climatique, le CCEE de La Réunion a décidé de créer PANGAR : Plateforme d'ANimation pour Générer des Actions contre le Réchauffement. Vous pouvez y contribuer depuis le site : pangarclimat.ccee.re

En 2022, les travaux pour étudier le devenir de La Réunion face au changement climatique ont débuté par une première phase d'étude axée sur un état initial, portant sur un bilan des connaissances relatives à l'adaptation au changement climatique.

Cette phase s'est étalée sur environ 3 à 4 mois avec une méthodologie en entonnoir. Initialement, il s'agissait d'examiner les situations à l'échelle internationale, puis au niveau de la zone océan Indien, pour finalement se concentrer sur La Réunion.

Pendant cette période, le groupement de bureaux d'études a sollicité les connaissances des experts locaux, sélectionnés en fonction de leurs domaines de compétence, lors d'entretiens semi-directifs.

Ces experts couvraient diverses thématiques telles que l'eau, l'agriculture, l'aménagement du territoire, la gestion des risques, les déplacements et les mobilités, ainsi que la biodiversité. Par la suite, le groupe a effectué une revue bibliographique approfondie afin de consolider les connaissances à l'échelle de La Réunion.

Ce travail a permis de regrouper des prémisses de pistes d'action selon cinq thématiques. Les résultats de cette première phase ont été présentés en février 2023 à l'amphithéâtre du Moufia.

Le CCEE a exprimé le souhait de poursuivre ce travail en mettant en œuvre opérationnelle les premières pistes d'action identifiées. La première phase, axée sur les entretiens avec les experts locaux, a été suivie par une deuxième phase visant à intégrer les citoyens dans le processus.

Le groupement de bureaux d'études a élaboré une méthodologie structurée autour de deux temps forts sur la consultation (comment on consulte ?) et la construction des pistes d'action en matière de changement climatique (comment on construit ?).

Pour ce faire, le groupement a travaillé sur des trajectoires d'adaptation au changement climatique, présentées après la première phase. L'objectif était d'imaginer la mise en œuvre opérationnelle des politiques d'adaptation, en tenant compte des recommandations émanant de la phase initiale en 2022.

Il s'agit également d'alimenter cette base avec des initiatives existantes sur le territoire et des suggestions proposées par les citoyens.



Par groupes de travail, les participants ont coconstruit des propositions de réponse pour faire face au réchauffement climatique © crédit photo : Arnaud Maunier

“ L’approche consiste à proposer des trajectoires plutôt que des actions spécifiques, permettant ainsi à chaque acteur de choisir les actions en fonction de sa responsabilité. ”

La mission confiée souligne l'importance de la question de l'eau dans l'océan Indien, incitant à trouver des solutions pour s'adapter à cette ressource de plus en plus cruciale.

Pour sensibiliser et impliquer les citoyens, a été mis en place un outil en ligne appelé « PANGAR ». Parallèlement, un groupe ressource a été constitué pour assurer la gouvernance du projet et garantir la représentativité des citoyens, associations et organismes tout au long du processus. Des ateliers et des tables rondes ont été organisés pour recueillir des initiatives et des suggestions.

“ La présentation de l’outil numérique « PANGAR » a été suivie d’un appel à la mobilisation pour partager le site et contribuer à cette démarche participative. ”

La volonté est de donner la parole aux citoyens et de recueillir un maximum d'initiatives et d'actions. La finalité est d'analyser ces contributions pour mettre en lumière les actions les plus pertinentes.

La démarche vise à ne pas rester entre experts, mais à impliquer activement les citoyens dans la réflexion et la mise en place d'actions concrètes. Il est souligné que cette démarche

ne prétend pas représenter l'ensemble des citoyens, mais cherche à brasser large et à inclure le plus grand nombre possible de perspectives.

En conclusion, le travail collectif se poursuivra avec deux réunions du groupe ressource et l'analyse des contributions des citoyens. L'objectif est de finaliser le rapport d'étude d'ici la fin de l'année, en décembre.



Présentation de PANGAR par Sarah Baert du bureau d'études Eco-stratégie Réunion © crédit photo : Arnaud Maunier



© crédit photo : Arnaud Maunier



© crédit photo : Arnaud Maunier

Huguette Bello : LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST UN ENJEU DE CIVILISATION

Je suis très heureuse d'être à vos côtés ce matin. Mes premiers mots seront tout d'abord pour vous remercier, membres du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de La Réunion, ainsi que vos équipes, de vous être saisis avec grande force de la question cruciale de l'adaptation au dérèglement climatique à travers cet atelier de co construction qui nous réunit aujourd'hui. Vous êtes au rendez-vous de votre rôle si précieux pour la construction de notre avenir commun.

Le moment est important, car le dérèglement climatique n'est plus un lointain concept. Les crises liées au climat, à la biodiversité et à la sécheresse se cumulent. Elles se font plus fortes et plus concrètes chaque jour. Pour chacun d'entre nous, ce ne sont plus simplement des alertes émises par les scientifiques, ce sont des ultimatums. Ils nous disent que nous vivons dans une période cruciale, déterminante pour l'habitabilité future de notre planète pour les générations à venir.

“ Depuis plus d’une vingtaine d’années, l’action de la Région Réunion est inséparable de la lutte contre le dérèglement climatique. ”

En 1999, à l’UNESCO, en présence du Premier ministre Lionel Jospin, l’ancien président de la Région Réunion, Paul Vergès, avait défini l’objectif stratégique de l’autonomie énergétique. En 2001, était créée l’Agence régionale de l’énergie de La Réunion, devenue aujourd’hui SPL Horizon. En 2002, c’était l’agenda 21 de l’île de La Réunion. En 2023, c’est le plan régional des énergies renouvelables qui a été mis en place. En 2009, c’était GERRI¹, bien que malheureusement abandonné en 2010. C’est un grand crime qui a été commis.

Parallèlement, en 2001, le Parlement avait adopté à l’unanimité la proposition de l’ancien président de région portant création de l’Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), conférant ainsi à la lutte contre le changement climatique la qualité de priorité nationale.

Dans cette dynamique, la Région Réunion a également accueilli des événements de portée internationale : en février 2005, une réunion du Groupe d’experts inter-

gouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC), qui s’est tenue au Conseil régional de La Réunion. En juillet 2008, s’est tenue une conférence internationale sur la biodiversité et les changements climatiques, sous la présidence française de l’Union européenne, et en partenariat avec l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Cette conférence a débouché sur ce qu’on a appelé « le message de La Réunion » que je vous invite à relire, tant il reste d’actualité. Vous pouvez mesurer à quel point La Réunion s’est trouvée très tôt au cœur d’enjeux planétaires. La Région Réunion a été pionnière et les enjeux auxquels elle est confrontée sur un territoire limité en font un laboratoire des défis auxquels est confrontée notre planète.

“ Le défi de l’adaptation climatique nous concerne directement. Du fait de son caractère insulaire, tropical, de sa situation au sud-ouest de l’océan Indien, La Réunion est un territoire particulièrement exposé aux effets du dérèglement climatique, longtemps annoncé et aujourd’hui avéré. ”

1 GERRI: Green Energy Révolution, Reunion Island.

Notre collectivité régionale est déjà engagée dans la réponse au dérèglement climatique, en se positionnant sur la stratégie globale d'adaptation régionale de son Schéma d'aménagement régional (SAR), pour lequel nous avons décidé d'engager une révision. Si le Schéma d'aménagement régional n'a pas pour vocation de se substituer au Plan de prévention des risques, il vise à répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique en encadrant un aménagement responsable du territoire.

Le nouveau SAR à réviser comportera un chapitre particulier sur la stratégie du territoire en matière d'adaptation au changement climatique et réaffirmera qu'il s'agit d'un enjeu majeur du futur projet pour une île plus résiliente.

“ **Parallèlement à la politique d'adaptation, la Région Réunion a aussi pour ambition de construire l'autonomie énergétique de La Réunion et d'apporter ainsi sa contribution à la lutte contre l'effet de serre.** ”

L'horizon que nous avons fixé sur ce plan se veut réaliste : atteindre en 2050 l'autonomie énergétique. La Réunion aura alors achevé sa transition démographique, qui selon l'INSEE conduira notre île au million d'habitants en 2044. Le chemin pour l'autonomie énergétique est long, c'est la raison pour laquelle nous agissons pour amplifier encore le développement des énergies

renouvelables avec un grand plan solaire, la reprise des initiatives sur les énergies marines, avec l'éolien, notamment offshore, couplé à l'hydrogène, qui représente l'avenir en matière de transports propres. Il y aura également la relance des études sur la géothermie. Je ne vois pas pourquoi, on ne ferait pas cela. Je suis partie aux Açores et j'ai vu comment cela fonctionne. Je ne vois pas pourquoi il y aurait une grande barrière de personnes qui s'opposent à cela. Nous avons formulé auprès de l'État des propositions pour mobiliser des moyens réglementaires et financiers pour atteindre nos objectifs. Nous disposons déjà d'un atout avec une programmation pluriannuelle qui a été approuvée par l'État, mais nous souhaitons l'enrichissement avec de nouvelles propositions. Évidemment ces politiques exigent des moyens financiers et nous envisageons une révision simplifiée dans un proche avenir.

Dans le programme opérationnel du Fonds européen de développement régional (FEDER), un objectif spécifique est inscrit pour favoriser l'adaptation au dérèglement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience. Cet objectif prend en compte des approches fondées sur les écosystèmes, avec une enveloppe FEDER prévue de 86 400 000 €. Le programme Interreg prévoit également une action sur la prévention et la gestion des risques dans l'océan Indien, en cohérence avec les résolutions de la Commission de l'océan Indien (COI).

Je voudrais ouvrir une parenthèse pour souligner que, dans tous les cas, si les humains sont impactés, ce sont les femmes qui sont particulièrement vulnérables aux événements climatiques. Le fonds des Nations Unies pour la population appelle les États à mettre en place des politiques d'adaptation et des règlements climatiques spécifiquement pensés pour protéger la santé sexuelle et reproductive des femmes. Le développement climatique est aussi genré ! Les femmes sont affectées de manière disproportionnée, les vagues de chaleur et la pollution exacerbent les problèmes liés à la santé reproductive, rappelle la co auteure du rapport 2018 du GIEC.

Elle souligne, après 28 semaines de grossesse ou après l'accouchement, les risques d'hypertension, de diabète gestationnel et d'autres impacts immenses sur la santé des femmes, l'anémie. Il faut rappeler qu'après le cyclone Héloïse au Mozambique, 20 000 femmes en âge de procréer ont perdu tout accès à la contraception. Au Honduras, lors des ouragans Iota et Eta, 180 000 femmes n'ont plus eu accès à la planification familiale, avec de graves conséquences sur la santé sexuelle.

Il ne faut pas omettre, comme cela a été rappelé par notre collègue de la Guadeloupe, la souveraineté alimentaire et, les circuits courts. Nous avons notre place parmi les 34 hotspots de la biodiversité.



© crédit photo : Arnaud Maunier

Cela grâce aussi à la grande île de Madagascar, ne l'oublions jamais. Madagascar qui compte 30 millions d'habitants, qui va avoir 50 millions d'habitants en 2040, 100 millions d'habitants en 2100, et donc, tout ça, il faut compter avec ça.

Le défi de l'eau est également crucial, comme cela a été rappelé tout à l'heure. Nous ne pouvons pas, nous qui sommes sur un château d'eau, nous contenter de ce qu'il y a là. Nous contenter de voir 500 000 mètres cubes d'eau se déverser dans la rivière et aller détruire des territoires de l'Est. Ça fait trente ans que l'on parle de cette question. Aujourd'hui, la technologie a suffisamment avancé pour qu'on prenne à bras le corps ce problème. Il n'est pas admissible aujourd'hui qu'il y ait tant de soucis avec de l'eau. Il y a le problème de la potabilisation de l'eau.

Tout à l'heure, on a parlé du trait de côte. Après l'eau, le sable est le second problème. On voit de grands bateaux chinois venir frapper, venir racler tous les fonds des océans pour construire.

« La bataille de l'eau, c'est la bataille du sable ! »

J'insiste sur l'importance, donc, de la connaissance pour mieux appréhender et faire face aux impacts du dérèglement climatique et pour l'appropriation des risques par les citoyens. Vous avez parlé tout à l'heure

de l'éducation. L'Education nationale doit s'en emparer. À l'instar d'autres régions hexagonales, nous étudions la possibilité de décliner localement un groupe d'experts sur le climat : un GREC (Groupe d'experts régional sur l'évolution du climat) et une représentation locale de l'Observatoire sur les effets du réchauffement climatique (ONERC). GREC et ONERC ont vocation à centraliser, à transcrire, à partager la connaissance scientifique sur le climat, le changement climatique en région.

« **L'objectif prioritaire, c'est d'informer les gestionnaires et décideurs du territoire, dans l'optique d'une meilleure compréhension et d'une prise en compte des résultats scientifiques dans les politiques publiques.** »

On ne peut pas ne pas travailler avec des sachants, il faut travailler avec eux. Le tissu local de la recherche, au travers des différents laboratoires et unités de recherche, est suffisamment structuré et spécialisé sur la connaissance du territoire pour contribuer à ce GREC, ou à une antenne locale de l'ONERC.

“ La nécessité d’une approche globale et cohérente est un impératif fondé sur le défi du dérèglement climatique, comme le préconise l’ONERC, qui doit se décliner par une mesure dans tous les secteurs. ”

C’est, par exemple, la question cruciale des déplacements avec la transition engagée vers les modes de transport non polluants. La situation est loin d’être simple, nous allons devoir acheter des transports.

Il y a de grandes questions que nous posons : est-ce suffisant d’avoir des bus électriques ? Disposera-t-on de suffisamment de bornes ? Qu’en est-il du bus à hydrogène ? Qu’en est-il de la sécurité de ces nouvelles technologies ?

Mesdames, Messieurs, voilà le message que je voulais vous adresser ce matin. La Région a pleinement conscience de l’importance de l’enjeu sur le sujet. Elle assumera toutes ses responsabilités. Nous ferons toujours pour le mieux. Je vous souhaite un beau travail, une belle matinée à toutes et à tous.

Le réchauffement climatique est un enjeu de civilisation. Nous serons, je m’y engage, extrêmement attentifs à la conclusion de vos travaux.





La question n'est plus
« changement ou pas »,
mais de connaître
la trajectoire
qu'il va emprunter.

Photo : Pour Philippe Grammont, il reste encore un effort à faire pour décarboner les transports. © crédit photo : Arnaud Maunier

Philippe Grammont :

AVOIR UNE APPROCHE TERRITORIALISÉE

Directeur de la DEAL, représentant le préfet

Je veux bien-sûr saluer le choix fait par le CCEE de La Réunion de s'emparer de ce sujet du changement climatique et de la question de l'adaptation de notre territoire à ce phénomène.

La question n'est plus « changement ou pas », mais de connaître la trajectoire qu'il va emprunter. Il s'agit également d'avoir

une approche territorialisée. Le travail de diagnostic effectué et les travaux qui s'engagent sur les mesures à prendre pour l'atténuation sont essentiels, notamment le sujet des débats aujourd'hui : l'adaptation des territoires à ce changement climatique.

La question est bien sûr internationale avant d'être locale. Le sommet sur l'ambition climatique a été organisé par l'ONU le

20 septembre 2023, afin d'accélérer les actions des gouvernements, des entreprises, pour les financements, mobiliser les autorités locales, les autorités civiles en matière de décarbonisation. En France, le président de la République a décidé en mai 2022 d'un plan d'action national avec une méthodologie innovante : la planification écologique. Pour atteindre nos objectifs environnementaux, la responsabilité, pour la première fois dans l'histoire, est confiée à la Première ministre, avec la mise en place de soutiens auprès de celle-ci, notamment d'un secrétariat général à la planification écologique.

Après une année de travaux – qui ont mobilisé l'ensemble des ministères, les filières économiques et les représentants des collectivités locales, les associations environnementales – le plan d'action a été présenté par la Première ministre le 12 juillet dernier devant le Conseil national de la transition écologique et le président de la République est intervenu le 25 septembre devant le nouveau Conseil de planification écologique. Ce plan relève cinq défis environnementaux : **l'atténuation du réchauffement climatique ; l'adaptation aux conséquences inévitables du réchauffement ; la préservation et la restauration de la biodiversité ; la préservation des ressources ; la réduction des pollutions.**

Il s'agit de réaliser la transition dans toutes les dimensions de nos vies : mieux se loger, mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux consommer, mieux produire, mieux préserver et valoriser nos écosystèmes. Ce sont des

aspects extrêmement concrets de notre vie quotidienne !

Ce plan national a vocation à être décliné sur les territoires. À La Réunion, une rencontre sera organisée, d'ici la fin de l'année, pour établir un diagnostic partagé sur le plan régional, s'accorder sur les leviers d'action, les cibles territoriales et définir une feuille de route pour les atteindre collectivement à l'horizon 2030. Les travaux du CCEE nourrissent ces réflexions.

Si on fait un petit focus au niveau local en matière d'atténuation du changement climatique, La Réunion, Madame la Présidente, fait sa part grâce à la programmation pluriannuelle de l'énergie, avec notamment la dimension maîtrise de la demande d'énergie, la promotion et le développement des énergies renouvelables, ainsi que la conversion à la biomasse des centrales thermiques de l'île, qui est largement engagée et sera achevée en 2024. Des efforts restent néanmoins à faire pour réduire la consommation d'énergie fossile, en particulier dans les transports, avec le développement des transports en commun.

Madame la présidente du Conseil régional, je salue, dans ce cadre-là, les États généraux de la mobilité qui ont été lancés par la Région et qui apporteront des éléments de solutions à cette question. Les éléments de diagnostic, qui ressortent de la concertation menée lors de la première partie de l'année, sont extrêmement positifs et encourageants dans ce sens.

Une autre dimension locale, c'est l'adaptation, qui constitue un défi majeur pour le territoire en termes de résilience aux risques naturels.

Nous avons co-organisé avec la Région, les 12 et 13 octobre, des Assises régionales des risques naturels. C'est une dimension de la résilience de nos territoires face à ces risques naturels, augmentés par le changement climatique, extrêmement importante.

La DEAL anime un club du Plan Climat Air Énergie sur le Territoire (PCAET). C'est une dimension importante de la territorialisation des actions que l'on peut conduire à la matière, avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à la manœuvre. Je rappelle que dans les actions qui sont conduites réglementairement, il y a des bilans des émissions de gaz à effet de serre qui doivent être effectués par les entreprises, les associations de plus de 250 salariés, les collectivités, l'État. Ces diagnostics sont en bonne voie de réalisation et sont très importants pour la prise en compte de cette dimension-là, tant dans les entreprises que dans les collectivités.

En ce qui concerne la préservation des ressources et la réduction des pollutions, l'île de La Réunion étant un territoire de taille limitée, les questions d'économie circulaire sont particulièrement importantes. C'est un levier majeur sur nos territoires. Entre 2005 et 2020, le recyclage des déchets à La Réunion est passé de 4 à 38 %, le taux d'enfouissement s'est réduit de 82 % à 62 %, mais c'est encore un gros chiffre. Les filières à Responsabilité Élargie des Producteur (REP) sont dix-neuf sur le territoire, vingt-cinq sont en perspective 2025. Des efforts importants sont à faire en la matière, et c'est une dimension essentielle sur nos territoires ultramarins.

“
Aujourd'hui, il y a aussi un effort citoyen, on constate encore aujourd'hui dans les poubelles jaunes un taux de refus de plus de 50 %.
”

Ça rejoint toutes les questions de sensibilisation et d'information. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de La Réunion a été adopté en 2022-2027. Ses orientations visent à renforcer les efforts en matière de préservation de la ressource en eau, tant sur la qualité que sur la quantité. Des objectifs ambitieux sont fixés par les acteurs locaux et par les citoyens réunionnais pour une gestion équilibrée de la ressource en eau, une dimension essentielle, y compris de la vie quotidienne de nos concitoyens.

Pour préserver la biodiversité locale, La Réunion dispose de nombreux outils : le Parc national, la Réserve marine, la réserve de l'étang Saint-Paul, les espaces naturels sensibles du département. Pour compléter et améliorer cette panoplie d'outils, la territorialisation de la stratégie nationale pour les aires protégées est en cours et un premier plan d'action triennal sera formalisé d'ici la fin de l'année. Je signale également sur ces sujets la création de l'Agence Nationale de la Biodiversité, qui va prendre toute sa place dans les années à venir.

Pour progresser aussi sur ces questions-là, les enjeux de formation, de sensibilisation, de mobilisation des jeunes sont très importants.

Beaucoup d'actions sont conduites de ce type-là, notamment avec le rectorat.



Le changement climatique présente un caractère systémique. Les réponses à apporter combinent des solutions variées qui relèvent de l'État, des collectivités territoriales, mais aussi au plus près du terrain, des acteurs privés et des citoyens.



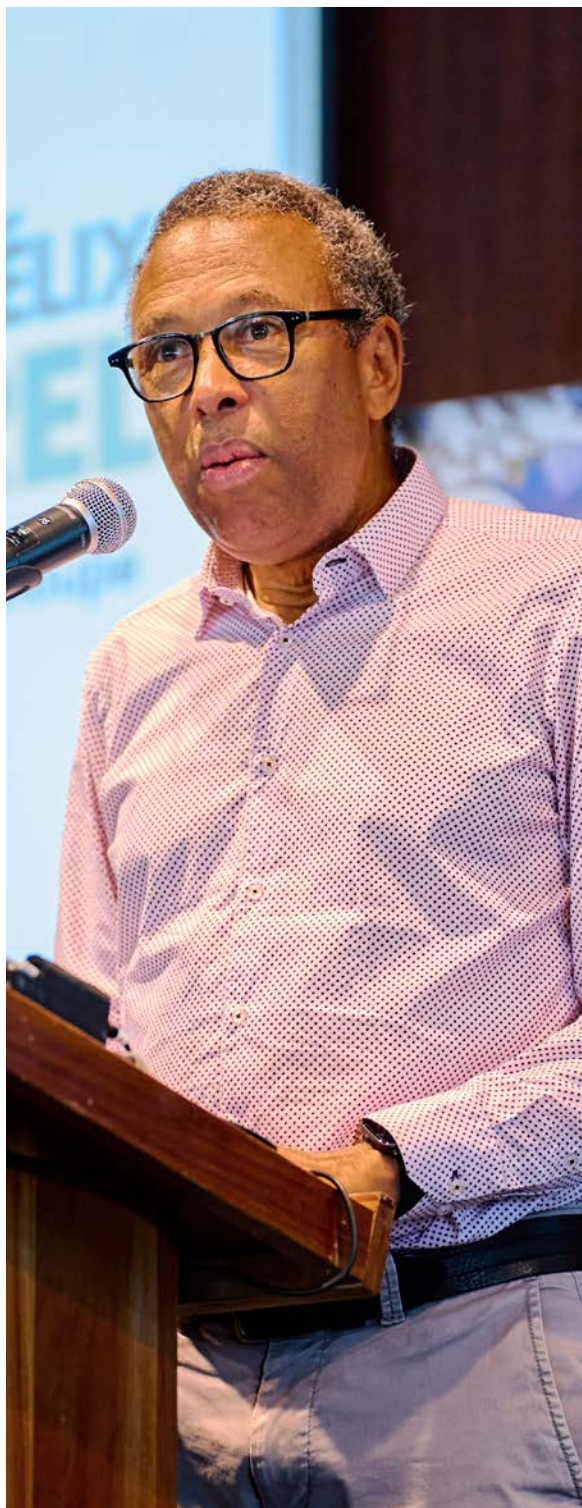
Vous travaillez ce matin sur ces sujets d'adaptation, donc, je n'effleure que quelques pistes pour suivre bien sûr le développement de la connaissance en la matière, en progressant encore sur nos modèles météorologiques qui permettent de décliner sur notre territoire cette connaissance du changement climatique. La connaissance, notamment concernant le retrait du trait de côte, est une dimension très importante. Autre type d'actions qui peut être développé, c'est limiter l'urbanisation dans les zones les plus directement concernées par les inondations, d'adapter les normes constructives, de veiller aux dimensionnements adaptés et à la surveillance et au contrôle des ouvrages qui protègent les enjeux les plus forts de nos territoires. Je pense au système d'endiguement qui

peut protéger des enjeux très forts comme l'aéroport, les ports, routes, infrastructures principales.

Les questions de développement de solutions fondées sur la nature se développent de plus en plus ; la nécessité de renforcer la résilience des infrastructures également. Dans un certain nombre de cas, se pose la question de la conduite d'une réflexion sur la relocalisation d'activités les plus vulnérables qui seraient effectivement trop exposées – activités ou habitations. Face à la tâche et à son urgence, la diversité des politiques et des acteurs concernés, la réponse ne peut être qu'intégratrice et coordonnée, à l'échelle du territoire.

“ Les travaux que vous conduisez aujourd'hui nourriront ces réflexions, et c'est aussi dans cette dimension-là que s'insérera le travail dans le cadre du développement de la planification écologique, et de la territorialisation de celle-ci sur le territoire. ”





Félix Lurel : LA GUADELOUPE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE **Président du CCEE de la Guadeloupe**

Alors permettez-moi d'exprimer le plaisir qui est le mien, de renouer avec notre tradition de rencontres inter CCEE, pour travailler ensemble sur des problématiques qui nous rassemblent. Et ce, dans le cadre privilégié que nous offre le Moca, lieu magique, hybride d'un design contemporain et d'un patrimoine architectural et historique remarquable. Le botaniste écologue que je suis ne peut, du reste, être insensible à son écran vert, ce beau parc riche d'essences – m'a-t-on dit – centenaires.

La thématique qui nous réunit ce jour – l'adaptation au changement climatique – est une question qui touche singulièrement nos territoires insulaires : elle concerne la survie même de nos modes de vie, de nos cultures, de nos environnements, mais aussi de nos économies et de notre santé.

En tant qu'habitant des îles de l'Atlantique et de l'océan Indien, nous sommes les gardiens de ces « hot spots », ces trésors naturels

fragiles et exceptionnels – mais nous sommes aussi parmi les plus vulnérables face aux manifestations du dérèglement climatique. Ses impacts se font déjà sentir chez nous.

“ **Nous sommes témoins de tempêtes et inondations plus fréquentes, de périodes de sécheresse plus intenses. Nos traits de côte reculent, nos récifs coralliens se dégradent... et j’en passe.** ”

Face à ces défis, si nous sommes conscients de notre incapacité d’agir sur les causes du changement climatique par des mesures qui relèvent de la responsabilité des États, nous conservons la capacité de concevoir et mettre en commun des actions d’adaptation à ce dérèglement en passant aussi par une réduction de notre dépendance vis-à-vis de l’extérieur. C’est un impératif moral.

“ **Il en va de la résilience de nos territoires et de nos populations, pour garantir à nos enfants un avenir durable.** ”

Le rôle de l’éducation est fondamental dans cette transition climatique. La sensibilisation du grand public à ses multiples enjeux est une nécessité : pour la compréhension, l’appropriation par chacun, le partage des objectifs et des actions d’adaptation.

Une population informée et éduquée est mieux préparée, peut mieux s’adapter. La manifestation de cette semaine en est une belle illustration.

Quant au cadre de vie, nous devons investir dans des infrastructures résilientes pour protéger nos côtes, nos habitations et nos équipements publics. Il faut aussi relever le défi de l’alimentation, en nous appuyant sur la transition agroécologique, le modèle du jardin créole, de la restauration ou du reboisement des milieux pour protéger les agriculteurs contre la sécheresse ou autres extrêmes, et ainsi prémunir nos écosystèmes des agressions.

La promotion des innovations vertueuses doit être poursuivie. Le développement des énergies renouvelables comme le solaire, l’éolien, doit être soutenu pour contribuer à réduire notre dépendance aux combustibles fossiles, réduisant ainsi nos émissions de gaz à effet de serre. L’innovation en matière de gestion de l’eau afin de sécuriser, de garantir la ressource, et en matière de surveillance environnementale peut contribuer à s’adapter plus efficacement.

La gestion de l’eau, surtout en période de sécheresse, est en effet cruciale dans certains de nos territoires. Pour des raisons différentes,

les populations de la Guadeloupe et de Mayotte peuvent témoigner, à des niveaux divers, de l'insuffisance des politiques publiques, qui conduisent aux pénuries d'eau.

Il reste que l'adaptation au changement climatique requiert un changement drastique dans nos comportements individuels. Ce changement n'est pas du tout intuitif. Il doit être fortement encouragé. Chacun de nous peut contribuer en adoptant des modes de vie plus durables, en réduisant notre empreinte carbone et en soutenant des initiatives respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et du climat.

Nous voyons bien que l'adaptation au changement climatique est un défi complexe qui exige un engagement à long terme.



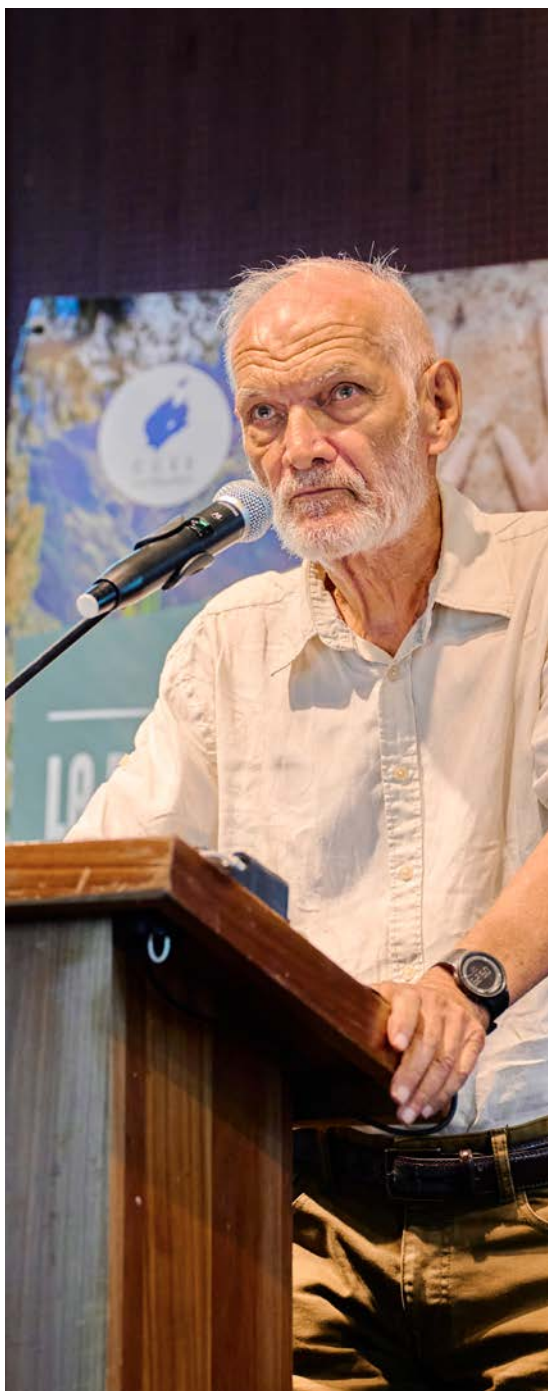
Il importe, d'ores et déjà, individuellement et collectivement, de mettre en œuvre des actions concrètes avec des échéances.



En unissant nos efforts, nous pourrions surmonter ces défis, réussir notre transition écologique et bâtir un avenir plus résilient pour nos îles.

Ansanm nou pli fô !





Photos : Michel Charpentier rappelle que les impacts du changement climatique sont déjà perceptibles à Mayotte
© crédit photo : Arnaud Maunier

UNE ÎLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

CONSTAT ET PROPOSITIONS D'ADAPTATION

**Par Michel Charpentier,
au nom du Conseil de la
Culture, de l'Éducation
et de l'Environnement
de Mayotte(CCEEM)**

Les impacts du changement climatique sur Mayotte sont d'ores et déjà perceptibles dans certains domaines tels que la biodiversité, l'évolution du trait de côte, la ressource en eau, les transports, l'agriculture. On ne traitera pas tous ces points, seulement les premiers, en insistant sur la crise de l'eau qui est le problème principal à Mayotte en ce moment. Notre commission environnement a produit un document global sur la crise de l'eau qui

vous est transmis en annexe. **L'évolution du trait de côte** concerne tout spécialement les espaces insulaires où nous vivons. L'élévation de température des océans provoque la dilatation des eaux auxquelles viennent s'ajouter les eaux de fonte des glaciers.

D'ici la fin du siècle, le niveau des mers aura augmenté de plusieurs dizaines de centimètres. Dans l'ouest de l'océan Indien le rythme d'élévation du niveau marin (+ 5 mm par an) est plus élevé que celui de la moyenne des océans (+ 3,7 mm).

A Mayotte, s'y ajoute le phénomène récent de l'enfoncement de l'île de 15 à 20 cm à la suite de la vidange de la poche magmatique ayant donné naissance au volcan sous-marin.

Nous savons donc à quoi nous attendre, d'ici la fin du siècle le niveau de la mer aura sans doute augmenté au moins de 50 cm.

Je voudrais en montrer un exemple avant-coureur. Début août, des grandes marées, pas forcément exceptionnelles cependant, se sont conjuguées avec une forte houle venant du sud et ont eu un impact amplifié sur les plages exposées au sud.

Ce fut le cas à Saziley où se trouvent les principales plages de pont de l'île. La marée, exacerbée par la houle, a arraché de très grandes quantités de sable sur ces plages, emportant en même temps des milliers d'œufs de tortues pourtant enfouis à plus de 40 cm de profondeur.

C'est un phénomène qui n'avait jamais été observé avec une telle ampleur.

Si jamais un jour se conjuguent tous les facteurs aggravants, c'est-à-dire grandes marées, tempête, houle cyclonique et pluies

diluviennes, les dégâts seront considérables, non seulement pour les nids de tortues mais pour les populations qui ont construit leurs bangas sur le haut de plage, parfois même à la limite de l'estran.

On dispose pourtant sur tout Mayotte d'une cartographie des zones exposées aux risques d'inondation et de submersion marine dans lesquelles se trouvent des zones urbanisées à habitat précaire. La seule bonne solution serait d'évacuer ces zones à risque pour s'installer

“ Dans l'ouest de l'océan Indien le rythme d'élévation du niveau marin (+ 5 mm par an) est plus élevé que celui de la moyenne des océans (+ 3,7 mm). ”

dans des zones moins exposées. Mais c'est une opération coûteuse et impopulaire pour un élu municipal.

La solution de construction de murs face à la mer ou d'enrochements des hauts de plage a été tentée dans certains pays comme les Comores ou Maurice. Pas sûr que cela résiste à la montée des eaux d'ici la fin du siècle ! Les solutions sont limitées : veiller au bon état des barrières naturelles (récifs et mangroves) quand elles existent, informer les populations dans les zones à risque pour rejoindre des zones sécurisées. L'impact sur

la biodiversité est multiforme et pas toujours facile à mesurer. En milieu marin, les récifs coralliens – nous disent les experts du GIEC – sont susceptibles d’être doublement affectés par les effets du réchauffement climatique : l’élévation des températures peut conduire au blanchissement des coraux, voire à leur mortalité, et, à plus long terme, l’acidification des eaux marines pourrait provoquer la décalcification des animaux marins constitués d’un squelette calcaire, à commencer par les coraux et beaucoup d’autres espèces marines.

Enfin s’ajoutent à ces phénomènes, prévisibles sous certaines conditions de température, une aggravation d’origine anthropique due au dépôt des sédiments d’érosion (et de déchets) sur les récifs et conduisant à terme à l’envasement des coraux. Le BRGM estime à 20 000 tonnes par an les dépôts terrigènes dans le lagon. Cela représente en moyenne plus de 100 tonnes d’alluvions par kilomètre de littoral chaque année.

Concrètement, **il faut veiller à la bonne santé des récifs, repérer les coraux les plus résistants** au réchauffement et sans doute ensuite faudra-t-il aller vers des opérations de restauration écologique des récifs. Mais dans l’immédiat il importe de ne pas aggraver les risques que vont connaître les coraux en limitant au maximum l’envasement, et pour cela prendre toutes les mesures visant à réduire l’érosion des sols en amont.

Les effets directs du réchauffement climatique sur la partie terrestre sont plus difficiles à saisir. Cependant on mesure très bien les dégâts d’origine anthropique qui viennent aggraver la fragilité de la biodiversité : les défrichements, les déboisements, les

“ **L’élévation des températures peut conduire au blanchissement des coraux, voire à leur mortalité.** ”

brûlis se transformant parfois en incendies, la fabrication de charbon de bois par déforestation, le pâturage en forêt limitant la résilience des espèces.

Une étude de l’IGN et de l’EPFAM comparant l’occupation des sols de Mayotte entre 2011 et 2016 dresse un constat précis : en cinq ans, 6 % de la totalité des zones naturelles ont été transformées en zones agricoles, soit 913 hectares.

Le défrichement/déboisement a fortement affecté le couvert arboré qui perd 1500 hectares de feuillus en cinq ans. La déforestation de Mayotte atteint des proportions comparables à des pays comme l’Indonésie ou l’Argentine.

Dans le même temps, l’artificialisation des sols (du fait principalement de l’urbanisation) progresse fortement au rythme de 2 % par an en moyenne.

En détruisant ainsi le couvert forestier on amplifie les effets du changement climatique en impactant directement nos ressources naturelles : perte de biodiversité, émissions de CO₂, accentuation de la sécheresse, réduction de la ressource en eau.



La forêt, c'est le château d'eau de Mayotte. Moins de forêt c'est plus de sécheresse, moins de ressource en eau, et la fragilisation des récifs coralliens par envasement.

A l'inverse des accidents météorologiques plus difficilement prévisibles, cette destruction du couvert végétal est bien connue et documentée, partagée par l'ensemble des associations environnementales, et a été prise en charge par le CCEE de Mayotte. Mais force est de constater que les décideurs n'ont pas encore mesuré les enjeux et l'urgence d'y apporter des solutions.

La crise de l'eau qui frappe très durement la population de Mayotte a des causes multifactorielles.

- **Un déficit pluviométrique (25 % de moins qu'en année moyenne à même époque).** L'année la plus sèche historiquement remonte à 1997, sans qu'elle se soit traduite par les mêmes contraintes qu'aujourd'hui.
- **L'explosion démographique : doublement de la population en 20/25 ans.** Les besoins en eau augmentent de 5 % par an.
- **La déforestation : la forêt agit comme une éponge lors des pluies en facilitant l'infiltration dans le sol.**

Sur les sols dénudés, une grande partie des eaux pluviales sont « perdues » en s'écoulant directement vers le lagon.

- **Les retenues collinaires qui devraient être presque pleines en fin de saison des pluies étaient anormalement basses dès le début de la saison sèche.** En cause, outre l'insuffisance des pluies : le moindre débit des rivières avec des bassins versants désertifiés et des prélèvements illégaux dans les rivières.

L'impréparation de ceux qui auraient dû anticiper la situation de crise et qui ne l'ont pas fait : de nécessaires travaux d'investissement (réparation des fuites, renouvellement du réseau, forages, nouveaux équipements de production...) qui auraient dû être menés chaque année ne l'ont pas été. Par ailleurs, la population n'a pas été préparée à temps pour affronter cette crise : ainsi, dès avril on savait que les retenues seraient à sec en septembre-octobre mais ce n'est par exemple que début juillet qu'un arrêté a interdit de remplir les piscines et laver les voitures. La production et la distribution de l'eau potable à Mayotte est assurée par un syndicat unique, « les Eaux de Mayotte » (LEMA), qui en a confié l'exploitation à la Société Mahoraise des Eaux (SMAE). Faute d'anticipation des décideurs et des opérateurs, le « comité de suivi de la ressource en eau » a été amené à prendre tardivement des mesures très contraignantes (tours d'eau limitant l'eau au robinet à moins de deux jours par semaine), importation en très grande quantité d'eau en bouteilles plastique, distribuées, dans

un premier temps à 60 000 personnes considérées vulnérables, avant d'étendre sans doute la mesure à une plus grande fraction de la population. Le manque d'anticipation est encore sensible ici puisque l'importation de plusieurs millions de bouteilles plastique n'a pas, pour l'instant, été assortie d'un système de collecte des vides (il était pourtant simple d'imaginer un échange bouteilles pleines contre bouteilles vides).

“
Quand la crise sera
passée (à la fin de
l'année, sans doute)
il faudra repenser la
gestion de la ressource
en eau et développer
la sobriété de
l'utilisation des
ressources naturelles.
”

L'eau que nous utilisons provient pour l'essentiel de l'eau de pluie qui est pourtant abondante (entre 1 000 mm et 2 000 mm par an selon la région, soit bien plus qu'à Paris (650 mm)).

La différence c'est qu'à Mayotte on peut n'avoir de la pluie que pendant 4, 5 ou 6 mois.

Donc **il faut pouvoir stocker.**

La solution retenue à Mayotte a été de construire **deux grandes retenues collinaires** qui sont alimentées par les rivières et les bassins versants. Les eaux de surface (rivières et retenues) représentent environ les $\frac{3}{4}$ de l'eau exploitée, le reste provenant des forages et de l'usine de désalinisation.

Il faut stocker davantage d'eau de pluie.

La première méthode, qui est la plus économique et la plus écologique, c'est de permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol pour qu'elle rejaillisse ultérieurement sous forme de source ou qu'on aille la rechercher par forage. C'est, de plus, une eau de meilleure qualité que toutes les eaux de surface. Pour cela une seule consigne : **replanter des arbres et restaurer les espaces forestiers.** La forêt pousse toute seule et son coût de fonctionnement est très limité (des gardes forestiers pour empêcher la déforestation).

Après la première crise de l'eau en 2017, une ingénieure de l'ONF avait produit une étude montrant que la replantation de 100 ha de forêt sur un bassin versant permettait de produire 400 000 m³ d'eau en saison sèche (soit environ une dizaine de jours de consommation pour toute l'île).

L'autre manière de stocker l'eau, c'est de **collecter l'eau de pluie des toitures** pour un usage individuel ou collectif.

C'est une solution pratiquement inexistante actuellement. A-t-on besoin de 10 litres d'eau potable à chaque fois qu'on actionne la chasse d'eau ou pour laver la voiture ou arroser le jardin ? **La collecte des eaux de pluie réduirait les prélèvements dans les retenues collinaires** qui pourraient aborder la saison sèche avec un taux de remplissage satisfaisant.

Enfin, il y a aussi des solutions à exploiter du côté des eaux non potables : les rejets de STEP ne sont pas utilisés, tout comme les réseaux d'eaux pluviales directement déversées dans le lagon.

En agriculture et dans le BTP notamment, ces ressources pourraient être mobilisées pour éviter de mobiliser de l'eau potable.

Il faut aussi parallèlement appliquer la disposition de la loi Climat et résilience qui fixe l'objectif de « zéro artificialisation nette » pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol.

Quant à la gouvernance de l'eau, le CCEE s'est nettement prononcé pour la création d'un Office de l'eau à Mayotte. Le Conseil départemental a entériné cette option.



Cet épisode de sévère sécheresse doit nous amener à réfléchir sur l'usage que nous faisons de nos ressources naturelles.

Des ressources aussi communes que l'eau, l'air, les sols peuvent venir à manquer. L'exemple de l'eau à Mayotte est suffisamment probant ; pour l'air, voyez ce qui se passe dans certaines grandes villes où l'on doit réduire certains jours la circulation automobile à cause d'un air trop pollué.



RESSOURCES

RÉACTIONS DE LA SALLE POUR INSTALLER LE DÉBAT



Reine-Claude Grondin pose la question de l'accès équitable aux ressources naturelles.

Dans le cadre du travail pour la plateforme PANGAR, quatre reportages sont diffusés à la salle afin de susciter la discussion et faire réagir. Sont proposés à la réflexion un reportage d'Arte, consacré aux îles Marshall; un second reportage d'Arte consacré à

la question de l'eau, vue par les milieux financiers ; une troisième vidéo aborde la question de la répartition des aides à l'agriculture. La dernière vidéo aborde la question des Maldives à travers un reportage de TF1.

Jean-Bernard Maratchia, agriculteur, élu délégué aux affaires agricoles à La Réunion :

« L'érosion sur le foncier agricole est une réalité. Les agriculteurs sont pris en étau entre le grignotage du foncier agricole depuis le bas et par le Parc depuis les Hauts. Les agriculteurs sont repoussés sur des pentes. Je vois la différence entre mes deux terrains, un où il y a de la canne et un où il y a des fruits de la passion. Quand il pleut, il y a des rigoles de 50 cm sous les arbres (la canne mérite mieux). Toute la bonne terre part alors à la mer. On veut demain nourrir La Réunion, il faut penser à ne pas orienter les évacuations d'eau des routes vers les terres agricoles, car celles-ci sont emportées et polluent la mer. »

Théau Davioud, agriculteur et maître composteur :

« Pour répondre à la problématique de l'érosion des sols, il existe une plante, connue des anciens : le vétiver. Celui-ci est une technologie verte qui est non invasive et qui retient les sols, tout en captant des sédiments. C'est également une plante qui permet de designer un paysage. Elle crée de la biomasse sèche, plus riche en énergie calorifique que la biomasse de la bagasse, qui est utilisée aujourd'hui pour produire de l'électricité. C'est également une plante qui permet d'augmenter les rendements en maraîchage, aide à la croissance des fruitiers et sert à filtrer. »

Reine Claude Grondin, historienne, membre de la Ligue de l'enseignement :

« Les débats qui touchent Mayotte aujourd'hui ont eu lieu à La Réunion depuis 1854 et ont donné naissance à un premier régime forestier au cours de cette création. L'objectif à l'époque était de protéger le château d'eau que forment les Hauts et, pour ce faire, on a sacrifié des populations. Ça a été coercitif avec des populations lésées. Il y a une équation difficile à résoudre en matière écologique. Comment faire en sorte que tout le monde puisse accéder aux ressources de manière équitable ? »

Gilbert Laporte, citoyen et militant associatif (Domoun La Plaine) :

« Le représentant de la DEAL nous a énuméré comment mieux nous déplacer, mieux consommer, etc. Il a oublié « mieux partager ». C'est le problème de demain. Il y a quelques années, nous parlions de la guerre de l'eau. En voyant Mayotte, on y est. Comment partage-t-on les ressources quand la population augmente ? Quelle est la part de l'humain dans l'aggravation actuelle ? Nous sommes dans l'anthropocène, c'est l'action de l'homme qui aggrave les conséquences. La main de l'homme piétine la nature. On parle souvent de solutions techniques et technologiques, mais il faudrait aussi se poser des questions sur des solutions culturelles et sociologiques : revoir nos habitudes de consommation avec les producteurs. Il ne faut pas être dans l'adaptation, mais dans une réadaptation. »

Claude Clergue, Ecologie Réunion, membre du CCEE :

« Pendant que La Réunion a été mise en pause durant la crise de la Covid, je me suis aperçu, à La Montagne, de l'extraordinaire résilience de la nature. Tout autour de moi, ça reflourissait, il y avait des oiseaux et des papillons que je n'avais pas vus depuis longtemps. Je dis, comme Michel Serre, que si on fout la paix à la nature, on peut arriver à quelque chose. »



David Chassagne, Kolet (réseau spectacle vivant) :

Il est dommage que la co-construction ne dure qu'une petite heure et qu'il n'y ait pas de formules de covoiturage pour venir ici. Avec Kolet, nous avons loué un bus pour notre colloque. Il n'y a eu que huit personnes, mais c'est le type d'initiatives qui doivent être prises. Il faut également changer notre manière de travailler : réduire le nombre de rendez-vous. Le spectacle vivant travaille pour se décarboner. Il existe beaucoup d'initiatives sur le terrain et il faut que les initiatives deviennent ascendantes et il faut privilégier la démocratie. Il ne faut pas recréer des silos. »



Marie-Claude Pernelle rappelle la nécessaire adaptation des aides agricoles pour les petits agriculteurs

Gérald Seurin, agriculteur :

« Je souhaite rebondir sur l'intervention de M. Charpentier qui a été un moment très fort. Dans son propos, il a dit que les décideurs n'ont pas pris les décisions qui devaient s'imposer. Je pose la question : quelle est la responsabilité des décideurs qui ne prennent pas les décisions qui s'imposent ? Il commence à y avoir des actions de justice au niveau européen, il pourrait y en avoir au niveau régional. »

Léo Kichenassamy Alamélou, représentant du Pacte de transition

citoyen : « Je crains que l'eau ne creuse davantage des inégalités. Nous avons tous besoin d'une certaine quantité d'eau. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? Qui en aura plus que d'autre ? »

Giovanny Payet,

La voix citoyenne :

« Aujourd'hui de nombreux outils existent et on peut les utiliser. Le Plan Local d'Urbanisme peut être utilisé de manière contraignante notamment sur la ressource en eau. Il faut remettre en place un véritable service public de l'eau, qui soit présent dans les communes et les quartiers, pas seulement au niveau départemental. »

Dorian Hoarau, étudiant en master « risque et environnement » :

« Comment mieux gérer l'utilisation de cette eau ? N'a-t-on pas d'autres moyens pour produire de l'eau que les moyens actuels ? »

Marie Claude Pernelle, CCEE Guadeloupe :

« Les financements européens ne sont pas adaptés pour les petits agriculteurs, car ils s'accompagnent de démarches complexes et requièrent de devoir avancer les fonds. Les grosses structures ont les moyens de capter ces ressources. »

Stéphane Le Duff, collectif Oasis Réunion :

« Il y a une phrase qui dit « pour qu'il y en ait peu qui aient beaucoup, il faut qu'il y en ait beaucoup qui y aient peu ». Pour moi, le vrai fléau, c'est l'ère industrielle au niveau de la santé, de l'écologie et au niveau agricole. On a enlevé toutes les haies. On a créé de grosses machines. On pollue. C'est une catastrophe. »

Gabrielle Savi, consultante en gestion des risques :

« Je travaille depuis plusieurs années sur la réduction des risques. L'eau et la sécurité alimentaire sont essentielles. Ici il y a un problème pour les jeunes qui veulent retourner à la terre et qui n'ont pas d'accès. Comment se fait-il que la Safer soit si compliquée ? »

Frédéric Picot :

« On parle souvent des jardins créoles qui sont un exemple de biodiversité. L'agroécologie et la permaculture sont des exemples à suivre. Il faut réduire les intrants et aller vers une agriculture régénératrice. Il faut donner aux citoyens l'accès aux premiers litres d'eau, aux premiers kilowatts/heure d'électricité, voire aux premiers aliments pour atteindre une équité. C'est faisable économiquement. La transition écologique se fera uniquement en tenant compte de ça. »

Emilie Linkwang, fresque.re :

« Avec la végétalisation de l'alimentation, on parle d'atténuation du changement climatique. Faire changer les normes de la société et les envies du public est un enjeu. La végétalisation de notre alimentation a un impact sur la diminution de notre impact environnemental, notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également sur l'autonomie et la résilience de La Réunion. »

RÉACTIONS

RESTITUTION DES ATELIERS PANGAR

Durant une heure, les participants se sont réunis autour de questions précises. Ils devaient noter des initiatives remarquables et effectuer des propositions dans les domaines de la préservation de l'eau,

de l'agriculture, l'aménagement et l'habitat, la mobilité et les déplacements et enfin la biodiversité. Pour chaque thématique, deux groupes travaillaient en parallèle.

Groupes « Eau »

Initiatives à saluer :

- **Mise en place des récupérateurs d'eau**
- **Plantation d'arbres pour végétaliser les villes**
- **Basculement des eaux d'Est en Ouest**
- **Création de la station du Grand Prado à Sainte-Marie avec un volet éducatif important Retenues collinaires**
- **Création d'un observatoire de l'eau**
- **Travail effectué dans les collectivités ou associations pour remplacer les bouteilles en plastiques : gourdes et bouteilles de verre**

Préconisations :

- **Placer l'éducation à l'eau dans le cursus scolaire, mais également pour les élus**
- **Sensibiliser le public à une autre forme de consommation**
- **Taxer le déversement des eaux usées non conforme**
- **Taxer les entreprises polluées**
- **Améliorer l'existant sur le réseau d'adduction d'eau**
- **Revoir les modes de consommation de la population**

- **Lutter contre l'érosion en végétalisant**
- **Cartographier les réseaux d'adduction**
- **Travailler l'interconnexion des réserves de l'île.**
- **Articuler le stockage et la production énergétique via des STEP**
- **Inciter à l'aquarresponsabilité**
- **Récompenser les comportements vertueux des ménages en matière de gestion de l'eau**



Groupes « Agriculture »

Initiatives :

- **La Réunion a été une terre de pénurie et a pratiqué l'économie circulaire**
- **Jardins partagés**
- **Jardins de Cocagne porté par l'Adie avec des actions de réinsertion**
- **Jardins Familiaux du Chaudron, qui initie les habitants à l'Agriculture**
- **Boutique participative permettant en échange de temps de bénéficier de produits frais à moindre coût**
- **AMAP peï et valorisation des circuits courts**
- **Soda péi Zingi: eau, citron et gingembre bio**
- **Développement des bacs autonomes**

- **Revaloriser le métier d'agriculteur**
- **Valoriser la transmission inter générationnelle pour soutenir de nouvelles valeurs de consommation**
- **Éduquer au goût des produits locaux, via des activités ludiques**
- **Faire de La Réunion un département pilote pour une agriculture sans intrants**
- **Travailler sur la conscientisation en priorisant la proximité avec le public**
- **Aider à la création de nouvelles coopératives agricoles pour favoriser les circuits courts**

- **Réimplanter le vétiver pour favoriser la rétention d'eau dans les sols.**
- **Structurer les filières de supports spécialisés (intrants organiques produits localement)**
- **Développer les légumineuses**
- **Effectuer de la sensibilisation des agriculteurs**
- **Mener un travail de transfert inter DOM sur les connaissances agricoles**
- **Créer une structure de promotion de l'agro-écologie**
- **Revégétaliser l'alimentation : valoriser les brèdes et réapprendre à cuisiner**



Groupe « Aménagement et habitat »

Initiatives :

- **Cultures en terrasse pour limiter la vitesse des eaux**
- **Désimperméabilisation des sols, notamment cours d'écoles et parkings des grandes surfaces**
- **Il existe une recherche sur l'habitat bioclimatique avec un exemple d'amphi sur l'Université (NDLR et l'aéroport)**
- **Travail de sensibilisation des associations**
- **Toutes les études et recherches menées notamment avec la gouvernance**

Préconisations :

- **Travailler un équilibre entre la place des arbres et des bâtiments**
- **Calculer les capacités d'accueil de l'île au niveau du SAR.**
Faire connaître les limites du territoire pour limiter les arrivées
- **Adapter les techniques constructives aux ressources disponibles**
- **Faire respecter les lois**
- **Imposer des jardins publics et familiaux**
- **Travailler sur la dissociation sur les eaux grise et potable**
- **Travailler avec des matériaux alternatifs au béton : bois**

- **Travailler sur une densification verticale**
- **Créer une ville sobre**
- **Mettre le photovoltaïque sur les bâtiments et non sur les surfaces agricoles**
- **Développer l'habitation bioclimatique**
- **Limiter la surpopulation**
- **Rendre à la mer les territoires qui lui appartiennent**
- **Revégétaliser les hauts de plage**
- **Aider certains habitats à s'adapter à la hausse des eaux**



Groupe « Mobilités et déplacements »

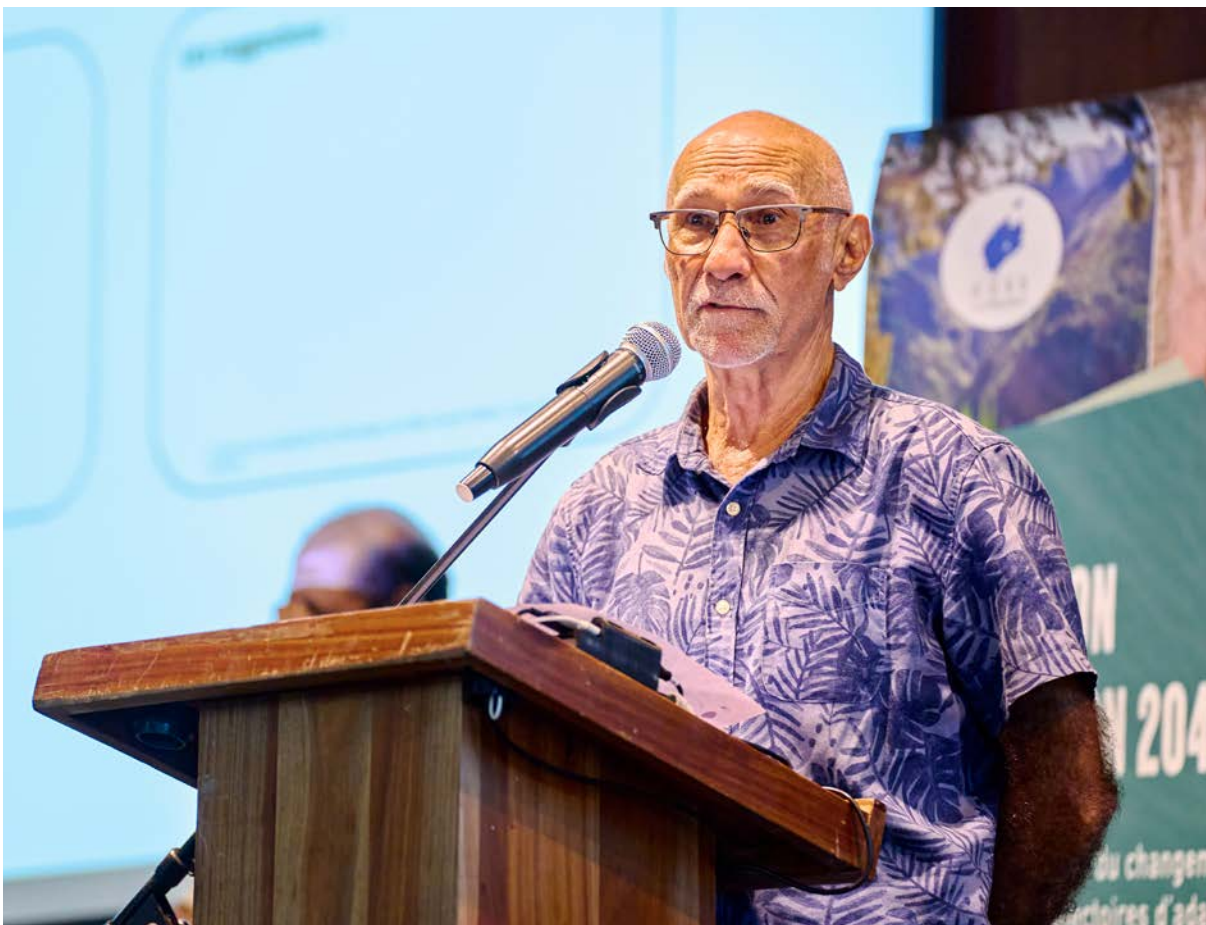
Initiatives :

- **De très nombreuses initiatives : voies dédiées**
- **Locations de vélo**
- **Covoiturage, notamment avec Karos**
- **Initiatives sur le télétravail depuis le Covid**

Préconisations :

- **Travailler sur les impacts du changement sur les personnes qui travaillent dehors**
- **Multiplier les téléphériques, voire des funiculaires (plus adaptés aux vents forts)**
- **Améliorer encore les voies cyclables et les voies de bus**
- **La gratuité doit s'accompagner du développement des transports**
- **Sensibiliser à l'utilisation des transports en commun**
- **Travailler un transport collectif dans les grandes entreprises**

- **Aider au développement du kit hydrogène**
- **Faire évoluer le comportement face à la voiture qui est un objet social**
- **Développer l'écosystème vélo**
- **Créer des voies ombragées pour lutter contre la chaleur**
- **Aider à l'implantation de douches dans les entreprises**
- **Développer les trottoirs**
- **Dans les événements sportifs ou autres, développer des transports en commun**



Groupe « Biodiversité »

Initiatives :

- **Présence de sanctuaires pour les coraux**
- **Présence de classes de mer et travail de sensibilisation dans les écoles**
- **Création de l'Agence Régionale de la Biodiversité**
- **Évènements comme le World clean up day**
- **Plantations d'arbres**
- **Création du Parc et de la Réserve marine**
- **Exemple de déplacement d'un festival en Guadeloupe pour préserver les tortues**

Préconisations :

- **Agir contre les espèces envahissantes**
 - **Adapter la réglementation et l'axer sur la biodiversité**
 - **Chercher des alternatives aux pesticides**
 - **Renforcer les moyens humains des parcs**
 - **Appliquer des sanctions contre les braconniers**
 - **Augmenter le nombre de contrôles sur les nouveaux animaux de compagnies qui présentent un risque sur la faune**
- **Brigade spécialisée dans la lutte contre les espèces envahissantes**
 - **Donner plus de visibilité à des associations comme la SEOR, Globice, etc.**
 - **Créer un outil de veille sur les espèces endémiques**
 - **Travailler la biodiversité dans les villes, via la revégétalisation**
 - **Améliorer le calcul d'impact auprès de la population**
 - **Sanctuariser des espaces verts dans les villes**





Mesurer les conséquences du réchauffement et l'expliquer aux populations est un défi complexe.
© crédit photo : Arnaud Maunier

Gérard Colin :

« IL FAUT MESURER LES CONSÉQUENCES
DU RÉCHAUFFEMENT ET VOIR
CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE ! »

Président du Conseil scientifique du Parc national de La Réunion

Comment le Parc national voit le réchauffement climatique et l'adaptation au réchauffement climatique ?

Gérard Colin : Je ne vais pas parler au nom du Parc national, mais en mon nom et en tant que président du Conseil scientifique. La question de savoir s'il y a réchauffement ou non, n'est plus une question. Aujourd'hui il s'agit de mesurer les conséquences et voir ce qu'il est possible de faire. C'est une question très compliquée car elle se joue à des échelles différentes. Il y a les

informations que le citoyen reçoit et il y a ce qu'il perçoit directement. La météorologie fait partie de la climatologie, mais ce sont deux échelles de temps très différentes. En tant que citoyen, les informations que je reçois, c'est la météo : « est-ce que je peux aller faire un tour dans les Hauts, ou pas ? ». Elle est pleine d'événements : alizés, cyclones.

En revanche, comprendre pourquoi il y a plus ou moins de pluie, pourquoi il fait plus chaud ou moins chaud, pourquoi les cyclones sont plus fréquents... C'est là que se trouve le passage entre météo et climato. La climatologie, ce sont des phénomènes qui sont plus vastes et qu'il faut apprécier sur des périodes longues. Un cyclone, c'est un événement à un moment donné, ce qui nous importe aujourd'hui, c'est de se demander : Quelles sont les fréquences ? Quelles sont les répétitions ? Quels sont les degrés d'évolution ? Est-ce que nous avons plus ou moins de pluie cette année ? Nos voisins mahorais vivent actuellement une situation très difficile. Nous constatons les restrictions dans lesquelles nous entrons, et c'est cela que nous devons évaluer.

Est-ce que l'année 2023 est particulière, ou est-ce une succession d'années dans lesquelles on observe les mêmes phénomènes ?

Le citoyen est un peu perdu dans ces notions. Entre les rapports du GIEC, ce comité mondial qui tente de comprendre les changements climatiques, et des rapports scientifiques, tout est inaccessible au grand public. La grande difficulté aujourd'hui, c'est d'en parler et nous le faisons mal aujourd'hui. C'est important ce que le CCEE est en train de faire. Il est crucial que le citoyen comprenne ce qui se passe et de comprendre comment il le ressent. Il faut établir des liens entre les visions personnelles, les expériences de nos parents et grands-parents, et les visions de citoyens de La Réunion et de la planète Terre.

Le Parc national mène-t-il des études pour évaluer l'impact du changement climatique sur la biodiversité ?

G.C. : Il y a des travaux qui se font mais ça reste un domaine compliqué. La place de certaines espèces animales ou le dépérissement de certaines espèces forestières, ce sont des choses qu'on peut vérifier. Il ne faut cependant pas les prendre en disant : « j'ai constaté aujourd'hui ». Il faut voir si c'est une constante du système. Pour évaluer cet impact, il faut du temps. Il faut trouver des relations entre les espèces et d'autres éléments qui peuvent être mis en corrélation scientifiquement. Par exemple, j'ai une station météo dans laquelle depuis trente ans ou quarante ans, j'ai des données. On peut aujourd'hui mettre cette mesure en corrélation avec d'autres données, notamment les espèces végétales ou animales. Y a-t-il de nouvelles espèces qui changent de lieu car elles préfèrent plus de chaleur ou d'humidité ? L'Office National des Forêts est également concerné par la gestion des arbres en déclin, ça l'interroge, non pas seulement pour la production de bois, mais aussi parce que c'est un milieu qui subit des changements. Les changements dans les milieux naturels, tels que la forêt, affectent la ressource en eau : la production d'eau, et son utilisation par les êtres vivants.

Le réchauffement climatique n'est pas la seule cause des atteintes sur le milieu ?

GC : Le problème est complexe, car la nature évolue. N'oublions pas qu'elle évolue, mais il y a aussi ce que nous faisons. Il y a aussi ce que les politiques régionales, nationales et internationales vont décider ou non. Les rapports sur le changement climatique sont alarmants, et il est temps de s'interroger et de s'inquiéter et toutes les décisions qui ne sont pas prises au niveau de nations ont des conséquences sur la planète. Le temps que nous réagissions et les politiques mondiales sont très longs. Durant ce temps, il y a des mécanismes, par exemple sur les populations, qui fonctionnent avec des échelles logarithmiques. Les effets vont continuer à se manifester longtemps, y compris quand des mesures sont prises.

Est-ce que le Parc travaille sur la résilience des milieux naturels ?

GC : Nous essayons de comprendre ce qui a existé, ce qui existe et ce que ça pourrait être. On s'aperçoit que, comme toujours, il y a des êtres vivants qui sont capables d'une résilience, par eux-mêmes, et d'autres qui ne l'ont pas. Le travail consiste à repérer ce qui peut fonctionner sans que nous n'ayons besoin d'intervenir et ce qui va demander des actions. Ça rejoint la lutte contre les espèces exotiques et envahissantes. Nous sommes dans une phase d'observation qui devrait permettre de proposer des actions efficaces. La machine que nous avons en face de nous est redoutable, et il est essentiel de se rappeler que l'Homme ne dirigera pas tout.

“ La question de savoir
s'il y a réchauffement ou non,
n'est plus une question.
Aujourd'hui il s'agit de mesurer
les conséquences et voir
ce qu'il est possible de faire. ”





Il faut écouter la population.
© crédit photo : Arnaud Maunier

Bernadette

Le Bihan-Ardon :

« SOL, EAU,
AMÉNAGEMENT,
TOUT DOIT ÊTRE
REPENSÉ ! »

**Conseillère CCEE, membre
de la Société Réunionnaise
pour l'Étude et la Protection
de l'Environnement
(SREPEN).**

**Quel est le rôle de votre association
vis-à-vis de la question du
réchauffement climatique ?**

Bernadette Le Bihan-Ardon : C'est un sujet que j'ai réussi à initier au niveau du Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement. Nous sommes en plein dans le changement climatique depuis de longues années. En tant que conseil pour la collectivité régionale, qui révisé le schéma d'aménagement régional, nous avons à émettre des prescriptions, des conseils, des trajectoires. Nous espérons que la décision politique aura le courage de suivre ces trajectoires.

Quels sont les grands sujets sur lesquels il faut être vigilants ?

B.L.A. : Les grands sujets touchés par ce réchauffement climatique sont essentiels pour La Réunion, car nous vivons sur une île, un espace fini. Le sol, l'eau, l'occupation du sol, le type d'aménagement, tout doit être repensé ! Avec l'élévation du niveau de la mer, certains espaces seront noyés, et les houles d'hiver ont déjà causé des dégâts. Il faut prendre en compte les incendies, le reboisement, la préservation des châteaux d'eau, et les solutions fondées sur la nature. Les Réunionnais doivent adopter de nouvelles habitudes, notamment dans la sobriété, arrêter de gaspiller, et les élus doivent prendre des mesures courageuses dans l'aménagement du territoire.

Un mot sur le projet PANGAR ?

B.L.A. : PANGAR, c'est un mot créole qui signifie « alerte » (prends garde !). Nous avons choisi ce mot pour désigner une plateforme qui permet à la population de faire des propositions. Même si toutes ne sont pas valorisées, il faut écouter la population, répondre à ses demandes et les inclure dans les orientations de la Région.

La réflexion doit-elle s'arrêter à La Réunion ?

B.L.A. : Aujourd'hui, nous menons cette réflexion avec les CCEE de Guadeloupe et de Mayotte. Dans la zone indienne océanique, nous devons échanger avec nos voisins, tisser des liens avec Madagascar, la côte africaine, et profiter des expérimentations menées dans ces régions. Il serait intéressant de créer un catalogue de réalisations pour les îles indiennes océaniques, les îles tropicales, et le milieu insulaire. Nous ne pouvons pas copier les territoires continentaux, mais nous pouvons partager et apprendre les uns des autres.

“ Les Réunionnais doivent adopter de nouvelles habitudes, notamment dans la sobriété, arrêter de gaspiller, et les élus doivent prendre des mesures courageuses dans l'aménagement du territoire. ”

ZOOM : La SREPEN une association active depuis 1971

Cette association généraliste, née en 1971, s'occupe de tout ce qui touche à l'environnement. Elle a pu initier de grandes réalisations, telles que le Parc national, la Réserve marine, l'étang de Saint-Paul. Elle est également intervenue sur les modifications du réseau routier (route des Tamarins, route en mer) et sur la pêche sous-marine.





Jacques Ecornier :
« LES CYCLONES
PEUVENT DEVENIR
PLUS VIOLENTS »
Retraité de Météo France

Durant de nombreuses années, Jacques Ecornier a été le visage de Météo France pour les Réunionnais. Aujourd'hui l'ancien prévisionniste retraité continue de suivre ces questions avec la même passion.

D'après vos connaissances, quelles vont être les conséquences du réchauffement climatique au niveau de La Réunion ?

Jacques Ecornier : Pour La Réunion, on constate déjà une augmentation de la température, mais cela ne devrait pas augmenter très fortement en raison de la présence de l'océan Indien qui tempère cette hausse. Nous devrions rester autour de 37 à 38 °C jusqu'en 2050.

Cependant, sur les événements extrêmes, on estime qu'il devrait y avoir quasiment le même nombre de cyclones tropicaux, mais certains pourraient être beaucoup plus violents. Les trajectoires des cyclones pourraient également descendre vers le sud, impactant davantage l'île Maurice et La Réunion.

Est-ce que la saison cyclonique varie ?

J.E. : En moyenne, dans le sud-ouest de l'océan Indien, il y a 9 à 10 tempêtes et cyclones tropicaux qui se forment chaque année. On observe un changement dans la saison cyclonique qui devient tardive, débutant maintenant vers décembre. De plus, il y a une augmentation des anticyclones en hiver, avec des alizés plus soutenus et une baisse des précipitations, entraînant des périodes de sécheresse plus accentuées pour certaines parties de l'île.

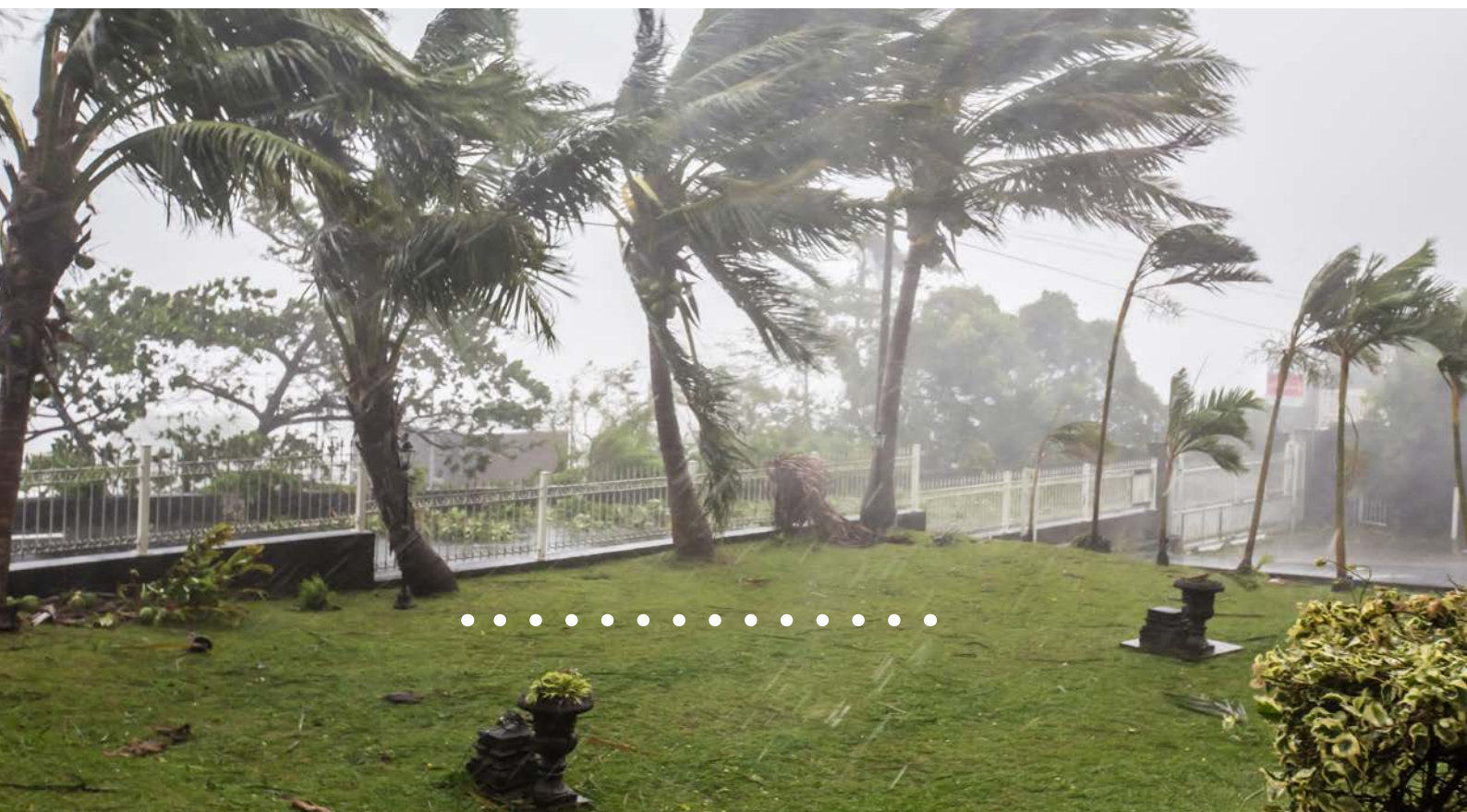
Quelles sont les conséquences sur la biodiversité ?

J.E. : Avec l'augmentation de la température de la mer, on observe le blanchissement des coraux comme premier impact. Cela affecte la pêche et la production de plancton, entraînant une baisse de la pêche dans certaines régions, comme vers le Pérou.



Sur les événements extrêmes, on estime qu'il devrait y avoir quasiment le même nombre de cyclones tropicaux, mais certains pourraient être beaucoup plus violents.

Avec l'augmentation de la température de la mer, on observe le blanchissement des coraux comme premier impact.





Lydie Cadet : LE TRAVAIL SOCIAL A UN RÔLE À JOUER

Pour Lydie Cadet, le travail social doit prendre sa part dans l'adaptation du territoire.

Dans le cadre de sa troisième année d'assistante de service social, elle mène un travail de recherche : « Le travail social à l'ère du réchauffement, défis et opportunités pour l'intervention sociale ».

La jeune femme entend proposer des solutions pour accompagner les familles.

« Je dois beaucoup à mes grands-parents, explique cette maman de trois enfants issue d'une grande famille nombreuse. Mes grands-parents pratiquaient l'écologie. Comme beaucoup d'habitants de Commune Primat, ils connaissaient la voirie, c'est-à-dire là où il y avait les décharges, notamment de la société Nicollin. Des camions déposaient des denrées alimentaires que les gens allaient trier. »

Auprès de ses grands-parents, Lydie découvre l'art du recyclage. On reprise les tissus, on restaure les fauteuils, les chaussures, les tapis.

“
J’ai grandi avec la conscience qu’on pouvait réutiliser les anciennes choses. C’est là aussi que mon intérêt pour le travail social a émergé. Ma grand-mère était une ancienne assistante familiale, recueillant beaucoup d’enfants de manière non formalisée.”

Pour l’heure, Lydie est en phase exploratoire. « Les travailleurs sociaux sont les premiers acteurs dans l’accompagnement face au réchauffement climatique. Mon objectif est de comprendre comment travailler avec les personnes que je vais accompagner, comment les conscientiser et les accompagner dans ce futur métier. »

Parmi les leviers que presse Lydie, il y a l’alimentation. « Aujourd’hui, malheureusement, à La Réunion, le fast-food est très présent du vendredi soir au dimanche, constate la chercheuse. Les gens ont tendance à plus consommer que cuisiner. Il y a aussi l’impact des réseaux sociaux qui influencent beaucoup les personnes, les incitant à aller au restaurant. »

Dans son travail de recherche, Lydie va développer une réflexion sur des outils à mettre en place. « Ces outils, via une démarche de proximité, doivent mettre en lumière ce qui existe déjà.

À La Réunion, nous avons cette potentialité avec la terre, la culture, le manioc, les patates. Les légumes anciens doivent être mis en avant. »

“
Mon objectif est de comprendre comment travailler avec les personnes que je vais accompagner, comment les conscientiser et les accompagner dans ce futur métier.”





La géothermie
peut représenter
un atout dans le mix
énergétique de
La Réunion



Nicolas Villeneuve :

« IL Y A DÉJÀ DES CONSÉQUENCES
DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE »

**Maître de conférences à l'Université de La Réunion,
géologue et géographe**

**Y a-t-il déjà des conséquences du
réchauffement climatique à La
Réunion ?**

Nicolas Villeneuve : Il y a des conséquences directes qu'on voit aujourd'hui, principalement sur les littoraux, avec la problématique de

l'érosion côtière impactant l'urbanisation en haut des plages. Ça a des conséquences graves dues à des constructions mal planifiées, ne respectant pas les préconisations, notamment pour la conservation des hauts de plages.

Vous pensez à des événements en particulier ?

N.V. : On a vu des immeubles très proches de la mer à Saint-Leu être touchés par une forte houle, avec des baies vitrées cassées. Plus loin dans le temps, lors des derniers cyclones, des résidences du côté de Boucan ont connu le même sort. Cela a conduit à des réglementations chez les assureurs, qui ne souhaitent plus assurer les premières lignes ou le font avec une contribution financière très élevée de l'assuré.

Qu'en est-il de la biodiversité ?

N.V. : Certaines espèces montent vers les Hauts et on assiste à la disparition d'autres espèces. À La Réunion, nous ne sommes pas directement affectés aujourd'hui, mais la fragilité de l'environnement et de la biodiversité fait que les choses peuvent aller très vite.

Votre spécialité, la géologie peut-elle apporter des pistes pour l'adaptation ?

N.V. : Il y a des travaux en cours sur les problématiques d'érosion, notamment les érosions catastrophiques, qui sont affectées par le changement climatique. Il y a également des travaux sur des aspects non directement liés au changement climatique, mais qui peuvent contribuer à une atténuation des émissions de gaz à effet de serre, notamment avec la géothermie. Le Laboratoire GéoSciences Réunion a été approché par la Région pour évaluer les avantages de cette forme de production d'électricité.

Quels sont les avantages de la géothermie ?

N.V. : Pour La Réunion, la géothermie peut compléter le mix énergétique en utilisant les sources de chaleur connues, notamment dans le cirque de Mafate, à proximité du Piton de la Fournaise. La géothermie peut être une énergie renouvelable continue, mais il y a des défis d'acceptation sociale et de connaissance des processus. Il faut analyser l'équilibre entre les gains et les pertes.

ZOOM : Un master en environnement consacré aux risques

Nicolas Villeneuve codirige un master en environnement. Le master est pluridisciplinaire avec des étudiants ayant des origines diverses, couvrant les risques industriels, naturels, environnementaux et sanitaires. Les étudiants sont en alternance, avec 700 heures de cours sur deux ans. Le reste du temps, ils apprennent le métier au sein d'entreprise, prenant conscience de la difficulté et du temps nécessaire pour faire évoluer les choses.



ASSISES DE L'AGRITOURISME : UNE AUTRE VOIE VERS UN TOURISME DURABLE

JEUDI 26 OCTOBRE 2023



Les premières Assises de l'agritourisme ont remporté un premier succès avec le nombre de participants présents.
© Photo Arnaud Maunier

LES PREMIÈRES ASSISES DE L'AGRITOURISME À LA RÉUNION

À mi-chemin entre l'agriculture et le tourisme, l'agritourisme représente une solution pour un développement durable de ces deux activités à La Réunion. Il offre aux agriculteurs la possibilité d'obtenir des compléments de revenus en proposant des activités touristiques de découverte : visites, tables paysannes, journées à la ferme. Il permet aux touristes de découvrir l'île autrement, tout en leur permettant d'accéder à des produits de qualité.

En 2022, la commission « Cadre de vie et développement territorial durable » a rendu une étude pour analyser cette filière. Faisant suite à cette étude, les premières assises ont réuni le 26 octobre 2023, sur le domaine de la Sainte Hélène, l'ensemble des acteurs concernés : État, Région et Département, Chambre d'agriculture, IRT et offices de tourisme, labels et agriculteurs. Les travaux ont permis de compléter l'étude et de lancer un comité de pilotage pour aider à structurer la filière.



Jean-François Beaulieu, vice-président du CCEE, accueille les participants pour le lancement des travaux.



Les assises font suite au travail de la commission « Cadre de vie et développement territorial durable », présidée par Axel Hoareau, ici en compagnie du vice-président de la Région, Patrick Lebreton.



Agnès Lavaud, vice-présidente de la commission « Cadre de vie et développement territorial » et Sarah Lafitte, cheville ouvrière de cette journée.

LE DOMAINE DE LA SAINTE HÉLÈNE, UNE SALLE DE RÉCEPTION ET UN VERGER

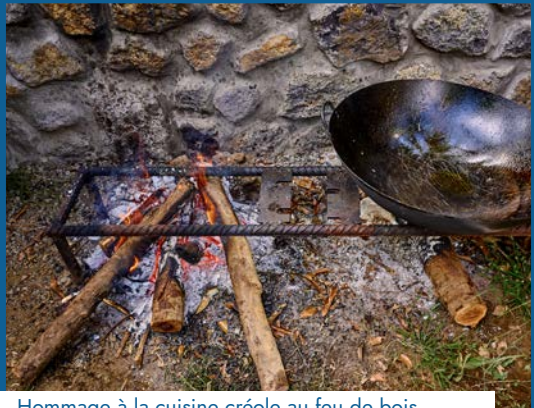
Situé à la Ravine des Cabris, dans le Sud, le domaine de la Sainte Hélène a été créé il y a trente ans et est un des plus anciens projets agritouristiques de l'île, puisque la salle qui jouxte un verger de letchis possède le label « Bienvenue à la Ferme ». Ce domaine familial offre une vue imprenable sur la côte sud-est de l'île.

« Nous avons voulu mettre en avant l'architecture créole et la créolité, explique Amandine Balaya, propriétaire des lieux. Nous avons également voulu mettre en avant la cuisine créole au feu de bois, avec un foyer à l'extérieur. » Avec ses salles spacieuses, le domaine accueille des mariages, réceptions ou événements publics.





Un écrin de verdure au cœur de la Ravine des Cabris à Saint-Pierre.



Hommage à la cuisine créole au feu de bois.



L'architecture créole est à l'honneur pour une salle qui accueille mariages et événements.



Félix Lurel :
**NOUS DEVONS
NOUS APPUYER
SUR NOS
RICHESSES :
PATRIMOINE
NATUREL
ET CULTUREL**
**Président du CCEE
Guadeloupe**

Nous pensons, en Guadeloupe, réussir notre transition écologique en nous appuyant sur l'agriculture, sur l'agroécologie.

La présentation de ce qui se fait à La Réunion nous laisse des raisons d'espérer. L'agritourisme existe sous plusieurs formes et projets en Guadeloupe.

C'est une nécessité car nos territoires insulaires sont vulnérables. Nous avons une dépendance vis-à-vis de la Métropole.

Dans le contexte de changement climatique, nous souhaitons gagner en autonomie, notamment alimentaire, et en résilience.

Il faut diversifier les revenus pour permettre aux structures agricoles d'être durables.

C'est aussi une manière de montrer notre originalité, notre identité, notre « réunionnité », notre « guadeloupéité ».

Nous devons par ailleurs changer notre mode de consommation et notre tourisme. L'agritourisme offre aux jeunes un moyen de retrouver les traditions.

Nous disposons d'un Parc national. Nous sommes un archipel d'une vingtaine d'îles avec des zones calcaires, des zones volcaniques, des zones montagneuses, des zones plates et des îles qui ont chacune leur identité.

Le Parc national est sur la zone montagneuse et volcanique. Il a développé une marque similaire à votre « Esprit Parc national ». Nous avons les mêmes labels : Bienvenue à la ferme, etc. Ce sont à chaque fois des valeurs qui sont mises en avant. Nous valorisons les démarches écoresponsables. Il y a également des labellisations internationales avec l'UNESCO.

Nous plaçons l'action de l'homme au cœur de la biodiversité car il ne faut pas tout sanctuariser. Il y a un accompagnement également des bénéficiaires. En ce moment, nous travaillons autour d'une charte du tourisme responsable, qui s'inscrit dans un plan de développement de ce secteur. Le CCEE de Guadeloupe participe à ces travaux.

“ **Les grands secteurs concernés sont dans des secteurs différents : miel, fruits et légumes, nature en plein air, hébergement, etc.** ”

Il existe soixante-dix services et huit filières. Il y a quarante-huit bénéficiaires de la marque (Esprit Parc national). Il faut transmettre la tradition, respecter la biodiversité, l'environnement.

On essaye d'accompagner les balades en charrette.

Il y a également le développement de l'agroforesterie avec des domaines qui sont restaurés. Les jeunes agriculteurs sont particulièrement friands de ces nouvelles formes, souvent en complément d'agroécologie, de jardins créoles, de permaculture.

“ **On voit que les touristes recherchent une diversification et une autre manière de consommer. Il y a également beaucoup de concurrence.** ”

La crise sanitaire a entraîné un développement des marchés de proximité, de la digitalisation. Nous subissons également des phénomènes de sécheresse avec le changement climatique notamment. Le défi de la formation des agriculteurs est au cœur de nos préoccupations.





Michel Charpentier : **L'AGRITOURISME** **À MAYOTTE** **EST ENCORE** **PEU DÉVELOPPÉ** **Vice-président du CCEE** **de Mayotte**

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que Mayotte n'est pas une grande destination touristique. C'est en partie grâce aux Réunionnais qu'il existe un tourisme de proximité. Pour vous donner un peu de contexte : Mayotte c'est 374 km², 300 000 habitants officiellement, probablement autour de 400 000 habitants.

Le tourisme est limité : pendant longtemps, c'était entre 40 000 et 50 000 visiteurs par an. Il y a eu un pic en 2019, avec plus de 60 000 visiteurs. Le Covid est ensuite arrivé et le nombre a plongé.

Les équipements touristiques à Mayotte sont limités, avec seulement environ 96 000 chambres disponibles à l'année (environ 300, source IEDOM), comparées à La Réunion qui en compte 1 200 000 et autour d'un million dans les autres départements.

En ce qui concerne les croisières, il y a eu jusqu'en 2006 une forte participation avec 8 600 visites. Il n'en restait que 680 l'année dernière. En revanche, Mayotte se classe en tête en termes de trafic passager, grâce à une croisière à 75 centimes l'aller-retour et 5 millions de voyages sur celle-ci.

Les visiteurs sont diversifiés, avec 63 % de tourisme affinitaire (parents ou amis), 24 % de tourisme d'affaires et 12 % pour d'autres motifs. Il faut reconnaître que l'île n'est en ce moment pas très attractive avec les violences, la crise de l'eau et des déchets. Il y a beaucoup à faire pour améliorer l'image.

Historiquement, le lagon reste une attraction phare, en particulier pour les grands mammifères, la plongée, la randonnée palmée et le kayak. Le lagon est cependant une bouteille à moitié pleine et à moitié vide. C'est un très beau lagon, mais il s'envase et les déchets s'y accumulent. Il y a un gros travail de nettoyage auquel s'attelle le Parc marin pour éviter les dégradations.

À côté de ça, l'aspect terrestre n'a jamais vraiment attiré. Et pourtant, Mayotte possède une biodiversité impressionnante.

et des offices de tourisme ou des réceptifs touristiques.

Ça se développe beaucoup, car l'insécurité importante à Mayotte se concentre surtout en ville et non pas sur le milieu naturel.

En parallèle, l'agritourisme est à un stade embryonnaire à Mayotte.

C'est le fait de quelques individus, qui cherchent à valoriser leur environnement.

On trouve notamment des exploitants de vanille ou d'ylang qui font visiter leurs propriétés.

Ils en profitent pour vendre quelques flacons d'huiles essentielles. C'est aussi une forme de tourisme axée sur le patrimoine traditionnel : plantes médicinales, gastronomie, tressage, parures des femmes et beauté.

“ **En termes d'espèces végétales rapportées à la superficie, Mayotte est un champion du monde.** ”

Les espaces naturels, malgré leur dégradation, ont encore de beaux restes. L'année dernière a été créée la deuxième réserve naturelle nationale de Mayotte avec 2 800 hectares de forêt.

Ce tourisme en monde rural, c'est de plus en plus la randonnée pour découvrir ces espaces naturels, organisée par des associations

“ **La situation est encore en pointillés, mais pourrait offrir à terme un processus de développement touristique qui soit axé sur la valorisation du patrimoine traditionnel et du patrimoine naturel.** ”





Patrick Lebreton :

**« L'AGRITOURISME,
NOUS Y CROYONS
TRÈS FORT ! »**

**Premier vice-président
du Conseil régional,
maire de Saint-Joseph**

Les assises de l'agritourisme à La Réunion sont un moment attendu. Je souhaite saluer le Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement de La Réunion pour son engagement et son affichage à ce sujet. Je voudrais notamment, en ce 26 octobre, saluer le travail qui est fait depuis plusieurs mois par Axel Hoareau et Agnès Lavaud, qui méritent d'être applaudis. Si j'osais, je me permettrais également de souhaiter à Agnès un joyeux anniversaire.

Revenant sur le rapport, j'ai le plaisir de rappeler le travail réalisé en décembre de l'année dernière dans le cadre de l'Université Rurale de l'Océan Indien. C'est l'occasion de réaffirmer toute l'ambition que la Région Réunion porte pour le tourisme en général et pour l'agritourisme en particulier.

L'année 2022 a été marquée par une forte accélération de la fréquentation touristique extérieure. Avec 495 473 touristes extérieurs à La Réunion, la fréquentation a presque doublé ! En une année, on mesure un taux de croissance de 97,5 % par rapport à l'année précédente.

Le rebond tant attendu a bien eu lieu grâce à la ténacité des professionnels du tourisme. Nous avons pour notre part, à la Région, assumé toutes nos responsabilités en adaptant, quand cela était nécessaire, le cadre d'intervention pour soutenir au plus près les besoins des actrices et des acteurs.

“ Il faut maintenir cette demande dans la durée et poursuivre nos efforts pour orienter la destination Réunion vers un tourisme plus responsable, plus humain et en lien avec les territoires. ”

Comme l'a souligné mon collègue du département, il faut surtout un lien avec le territoire et les Réunionnais.

Deux évidences se sont imposées à nous : le tourisme est un atout majeur pour La Réunion, c'est un trésor régional pour notre développement économique et notre rayonnement international. Deuxièmement, La Réunion est, en matière touristique, un peu comme un élève surdoué qui s'appuie sur ses atouts naturels, mais ne donne pas la pleine mesure de ses capacités.

“ Nous devons viser davantage de qualité, d'authenticité et d'innovation. C'est la direction de notre projet de mandature. ”

Dans le cadre de l'audit réalisé sur l'écosystème du tourisme réunionnais, j'ai rappelé que la Région consacrait chaque année en moyenne une enveloppe de 13 à 15 millions d'euros sur ses fonds propres en faveur du tourisme, auxquels s'ajoutent les fonds européens, soit une enveloppe totale de 19 millions d'euros. Le cap fixé est que La Réunion devienne une destination de référence internationale, exemplaire en termes de durabilité et de respect des valeurs sociétales.

Dans un monde en pleine mutation, on ne voyage plus comme on voyageait il y a dix ou vingt ans.

Sur un marché de plus en ouvert et concurrentiel, proposer un tourisme durable est aujourd'hui un avantage comparatif décisif. Notre action vise à promouvoir un tourisme à taille humaine, qui permette les échanges et la valorisation de notre patrimoine culturel et naturel, ancré dans notre art de vivre.

Nous avons déjà entamé un travail important pour repenser la place du tourisme dans l'économie réunionnaise et sa diversification. Autour de la nouvelle économie, nous ciblons aujourd'hui des marchés de niche en

valorisant des produits spécifiques dans une logique de différenciation. Cette politique se marque par un soutien renforcé aux produits agritouristiques qui sont instruits par nos services.

L'agritourisme, nous y croyons très fort ! Il y a quatre raisons pour ça. Il contribue à diversifier l'offre touristique, à destination d'une clientèle en quête d'authenticité et de nouveauté. Il différencie la destination Réunion, vis-à-vis des autres destinations de la zone océan Indien. Quand vous regardez le relief réunionnais, il y a matière à développer des petits frères pour le Grand Raid. Il faut mettre en avant nos paysages. Le troisième point, c'est qu'il structure le tourisme local en retenant une partie du flux des vacanciers réunionnais sur l'île.

Pour ces derniers, l'agritourisme est un moyen de redécouvrir leur île et il a un effet pédagogique incontestable pour les nouvelles générations. Dernier point, il favorise les circuits courts, c'est une tendance lourde qui résulte de la crise sanitaire. Nous avons pris l'engagement devant les Réunionnais de faire des territoires ruraux des territoires dynamiques et attractifs, préservés quant à leur identité originale. L'agritourisme sera un élément moteur de cette nouvelle offre.

Le rapport sur l'agritourisme à La Réunion, remis par le CCEE en décembre 2022,

est de grande qualité. Ses préconisations nous permettent de prendre la pleine mesure du potentiel de ce secteur. Ces assises s'inscrivent dans cette même dynamique. Elles doivent nous permettre de lever certains freins, telles que des normes inadaptées à notre territoire.

Les élus et représentants ont encore du travail à réaliser pour structurer la filière agritouristique. Nous serons au rendez-vous de nos responsabilités avec l'ensemble des acteurs constituant la chaîne des valeurs. Vous pouvez compter sur nous pour être des partenaires attentifs, engagés, mais aussi exigeants. Il y va de l'intérêt de La Réunion tout entière.

Je crois en la force de nos traditions et de notre terroir. Je suis assis dans une affirmation tranquille. Je suis un rural, un Yab, qui n'a pas eu peur de porter son bertel quand il le fallait. Je ne suis pas choqué quand d'autres portes leurs attributs qui les affirment dans leur réunionnité.

Je rappelle que notre statut de région française, de région ultra-périphérique européenne nous alourdit de charges réglementaires. En ce jour, je voudrais également citer un homme dont nous célébrons le cent septième anniversaire : François Mitterrand, qui écrivait en 1975 dans la Paille et le Grain : « le destin de la Seine est-il d'arroser Paris ou d'aller à l'océan ? »



**Bruno Robert :**

« DÉPARTEMENT ET CHAMBRE D'AGRICULTURE TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRITOURISME »

Conseiller départemental et vice-président de la Chambre d'agriculture

J'interviens à double titre, en qualité de conseiller départemental mais aussi en qualité de premier vice-président de la Chambre d'agriculture. Je ne vais pas vous faire deux discours, bien évidemment. Cependant, sachez que le Département, responsable du soutien de l'agriculture, est en phase avec la Chambre d'agriculture, qui met en œuvre sa politique sur le terrain. Le Département finances ses actions, et la Chambre, avec ses ingénieurs, ses techniciens et ses équipes, notamment le volet appui touristique, déploie cette politique.

Je tiens d'abord à remercier l'organisation de cette manifestation, qui permettra de poser les bases d'une vision partagée sur l'agritourisme. Nous pouvons ainsi nous enrichir de la vision et des connaissances de nos partenaires et de pouvoir co construire une stratégie concertée, cohérente et résolument offensive du développement de ce secteur.

Le Département est profondément attaché au développement rural, cœur battant du territoire et de l'authenticité réunionnaise. L'agritourisme constitue un développement intéressant de ce type d'activité, d'emploi,

de richesse et d'attractivité touristique de notre île.

Le secteur, comme beaucoup d'autres, a traversé une période très difficile avec la crise sanitaire. Fort heureusement, les Réunionnais ont montré durant cette crise leur attachement à ces structures authentiques et nous devons capitaliser sur cet attachement.

Trop souvent le tourisme local a été négligé, considéré comme un bouche-trou. L'avenir, c'est de considérer le tourisme comme une opportunité. Les enjeux présents et à venir sont importants pour notre île.

C'est la raison pour laquelle le Département a inscrit l'agritourisme au nombre de ses chantiers prioritaires.

Il s'agit, pour nous, de nous assurer que l'agriculture reste un moteur pour le territoire, notamment en luttant contre la déprise agricole. Il s'agit également de garantir le maintien de produits de qualité, d'innovation et de souveraineté alimentaire.

“ **Nous voulons également préserver ce qui fait La Réunion : le maintien de ses paysages et de ses traditions.** ”

La diversification doit permettre de garantir des revenus aux agriculteurs à la condition que l'activité soit rémunératrice pour la famille.

C'est aussi un moyen de valoriser le monde agricole et de créer des passerelles pour permettre à la population urbaine de le découvrir. Nous voulons offrir une réponse

aux consommateurs en quête d'un tourisme authentique, accompagné par la consommation de produits locaux de qualité.

“ **L'agritourisme est une forme d'activité complémentaire qui peut apporter de la valeur ajoutée aux exploitations.** ”

Ces principes étant posés, j'évoquerai quelques-unes de nos priorités : concilier la préservation du foncier agricole et la diversification de l'agriculture. Il y a une nette amélioration depuis plusieurs années. Le Département agit également pour la promotion de produits locaux et la transformation de produits agricoles, via la marque « 100 % La Réunion ».

Le Département finance également des unités de transformation pour aider les agriculteurs à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits. Concernant la production et l'amélioration des produits, le Département soutient la modernisation des exploitations et l'innovation. Il finance l'accompagnement technique pour aider les agriculteurs.

Le développement de l'agritourisme est un immense défi pour le territoire, économique, social, mais surtout humain. Il est question d'une rencontre, une belle histoire, entre l'agriculteur et le visiteur. Les difficultés et les aspirations de chacun doivent être prises en compte dans la construction de la stratégie.

L'humain doit primer dans notre engagement pour un agritourisme attractif, compétitif et solidaire.



Jacques Parodi :
APPORTER
DE LA VALEUR
AJOUTÉE AUX
EXPLOITATIONS.
Directeur de la DAAF¹,
représentant le préfet

Je suis très heureux de remplacer le préfet aujourd'hui pour deux raisons. La première, c'est que je découvre ce domaine que je ne connaissais pas et qui me subjugue. La deuxième, c'est par l'importance que représente l'agritourisme pour La Réunion.

1 Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Pour l'État, il est évident que l'agritourisme est une voie de diversification de l'agriculture. C'est également une manière d'occuper l'espace, en particulier l'espace intérieur à La Réunion, avec tout le développement qui y est lié. Ce développement englobe les aspects économiques, l'emploi, mais aussi sa dimension culturelle.

Ce que vous avez mentionné précédemment est juste. Grâce à l'agritourisme, le touriste, qui peut être Réunionnais, va découvrir la culture réunionnaise, notamment dans le domaine de la gastronomie, mais également des paysages et des modes de cultures.

Ainsi, l'agritourisme a vocation, pour l'État, à se développer. Il participe pleinement aux priorités de l'État, en lien avec la prévention du changement climatique et la planification écologique.

Ce mode de tourisme est durable et intègre une réflexion sur l'avenir et la préservation de la planète. Dans ce contexte, nous sommes là pour vous aider et faciliter le développement.

En premier lieu, c'est la formation.



L'agritourisme est un métier !



Dans le cadre de l'enseignement agricole, nous mettons en place des formations, en apprentissage et en formation continue, afin de développer les métiers liés à l'agritourisme.

Il s'agit également d'un moyen pour établir un équilibre sur le territoire. Le foncier est extrêmement précieux et extrêmement contraint.

Il faut arriver à trouver le juste équilibre pour développer une exploitation agricole. L'agritourisme est un revenu complémentaire.

Il permet aux jeunes de rester ou de revenir à la terre tout en préservant le foncier pour la culture. C'est un défi délicat compte tenu de la surface agricole limitée. Nous avons dix fois moins de surface agricole utile par habitant qu'il n'y en a dans l'hexagone. Malgré cela, je suis convaincu qu'il est essentiel de trouver cet équilibre.



**Thierry Silotia :**

« L'AGRITOURISME S'INSCRIT
DANS UNE DÉMARCHE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Troisième secrétaire adjoint de la Chambre d'agriculture

Aujourd'hui, en tant qu'agriculteur et membre du Conseil d'administration de Bienvenue à la ferme, c'est un plaisir d'être là. L'agriculture réunionnaise fait face à des défis constants, qu'il s'agisse de compétitivité, de qualité, de sécurité alimentaire, de préservation de la santé publique, de nouvelles demandes de la société en matière de consommation de produits locaux de qualité, et d'optimisation du foncier agricole.

Pour faire face à ces mutations, notre agriculture requiert de l'innovation. L'agritourisme, en tant qu'activité touristique complémentaire, met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou excursionnistes. Cela permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et ses productions à travers l'accueil et l'information.

«
Depuis près de quarante ans, les agriculteurs réunionnais ont développé des activités touristiques sur leurs exploitations.»

À l'origine, leur motivation était de s'ouvrir vers l'extérieur, de faire découvrir leur métier, et de valoriser les productions tout en préservant un patrimoine bâti de qualité.

Parallèlement, les touristes expriment de nouvelles attentes, telles que la recherche d'un cadre de vie différent, la qualité des produits alimentaires et de loisirs, ainsi que le désir de renouer des relations de proximité avec le monde agricole.

Cette activité complémentaire est devenue un moyen de trouver de nouveaux débouchés au fil des années. Le succès de ce concept s'explique en grande partie par sa correspondance avec la demande des consommateurs et des touristes, en quête d'authenticité et d'une immersion dans la nature, tout en découvrant les traditions locales.

De plus en plus d'agriculteurs choisissent de diversifier leurs exploitations en proposant des activités d'accueil touristique, mettant en valeur la production, faisant découvrir le métier et partageant leur passion à travers des prestations de gastronomie, d'hébergement et de loisirs. Plusieurs labels de qualité bien connus des Réunionnais tels que Bienvenue à la ferme, Accueil paysan, Gîtes de France, Clé vacances, et La bel'Ouest¹ offrent une gamme diversifiée d'activités touristiques.

Le développement de ces activités s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable portée par la Chambre d'agriculture. Cela présente des bénéfices sociaux en recréant une relation directe entre le producteur et le consommateur, mais aussi des avantages économiques et environnementaux en réalisant des économies d'échelle et en permettant une augmentation des marges grâce à une rémunération directe du producteur.

Cependant, certaines contraintes subsistent, notamment en raison d'une population agricole vieillissante et d'une diminution de la reprise d'exploitation par les jeunes.

«
Le principal défi du développement de l'agritourisme à La Réunion est la difficulté de construire sur des terres agricoles.»

¹ La Bel'Ouest regroupe une trentaine d'agriculteurs, d'artisans et indépendants de l'ouest de La Réunion, qui œuvrent pour le développement du territoire : <https://www.labelouest.com>

D'autres difficultés, telles que la méconnaissance des structures existantes par la population et les acteurs et actrices du tourisme, ainsi que l'absence de gestion entre l'offre et la demande, freinent le bon développement de l'agritourisme.

Des leviers peuvent être actionnés, notamment par la mise en place d'un observatoire fédéral regroupant tous les acteurs de la filière pour une meilleure gestion de l'offre et la demande touristique.

De plus, la formation des agriculteurs dans le domaine des nouvelles technologies de la communication, telles que les sites internet et les réseaux sociaux, est essentielle pour accroître la visibilité de leurs activités agritouristiques.

La Chambre d'agriculture de La Réunion, faisant partie du réseau des Chambres d'agriculture de France, anime le réseau des fermes au péage de Bienvenue à la ferme et possède une forte compétence dans la mise en place de ce type de projets.

La nouvelle mandature a pris conscience de l'enjeu de cette filière et a renforcé son effectif au sein de la cellule agritourisme, avec trois agents dédiés pour accompagner les agriculteurs à relever ces défis d'avenir.

La Chambre d'agriculture, en tant qu'organe consultatif et représentatif des intérêts des professionnels agricoles, trouve toute sa légitimité dans le pilotage de l'agritourisme à La Réunion.



ACCOMPAGNEMENTS ET LABELS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION POUR L'AGRITOURISME

État, Région, Département, Chambre d'agriculture : les agriculteurs souhaitant s'orienter vers l'agritourisme peuvent se faire aider. Il existe par ailleurs plusieurs labels offrant des avantages et des outils d'accompagnement.

Dispositifs régionaux :

La stratégie régionale du tourisme est définie par son schéma de développement et d'aménagement touristique dont l'objectif majeur est d'accroître et de diversifier l'offre touristique en valorisant les différentes facettes qui composent le tourisme.

Quatre principes sont mis en avant :

- **monter en qualité**
- **soutenir le développement durable**
- **rééquilibrer l'offre en faveur des Hauts de l'Est et du Sud**
- **valoriser l'authenticité et l'identité.**

La Région a mis en place une aide en faveur des investissements pour l'hébergement touristique et la montée en gamme, mais aussi de l'extension des structures existantes. Sont concernés : la création de gîtes, chambres d'hôte, maisons d'hôte, campings à la ferme et qui valorisent l'identité des territoires. C'est également un dispositif de soutien pour la restauration : tables d'hôtes, fermes auberges. Le taux de base est de 40 %, FEDER compris. Une bonification de 20 % est ajoutée si le projet est dans les Hauts, l'Est ou le Sud. Pour la montée en gamme, le taux de base est de 30 % avec la même bonification géographique. Ces aides sont mises en œuvre dans le cadre d'un label.

Deuxième dispositif pour l'investissement dans les activités de loisirs touristiques : fermes pédagogiques, visites, goûters à la ferme par exemple. Ce sont des activités mises en œuvre dans le cadre d'un label.

La subvention publique est de 40 % et peut monter jusqu'à 60 % pour les Hauts, le Sud et l'Est. Il y a des plafonds à 300 000 euros.

Un nouveau dispositif : une aide en amont du projet pour avoir recours à des prestations d'architectes, décorateurs et paysagistes. Le taux de base est de 40 % et peut aller jusqu'à 50 % si vous êtes issus de la filière touristique.

Un dispositif s'adresse à des groupements d'entreprises pour structurer des filières, s'adapter aux normes, pratiquer l'intelligence économique, accompagner la transition écologique. L'action collective de marchés extérieurs est également soutenue pour des actions de prospection et de promotion sur des marchés extérieurs (foires, salons, rendez-vous prospects).



Pascal Teyssedre, responsable du service tourisme de La Région, a présenté les dispositifs régionaux pouvant être mobilisés pour aider les agriculteurs souhaitant développer une activité complémentaire. © Photo Arnaud Maunier

La cellule départementale d'accompagnement aux agriculteurs



Joël Lin responsable de la cellule d'accompagnement des agriculteurs place l'écoute au cœur de son approche.
© Photo Arnaud Maunier

Le département de La Réunion met en place une cellule d'accompagnement pour les agriculteurs. Joël Lin est un des animateurs de cette cellule.

“ Le département a trois objectifs forts : renforcer le métier d'agriculteur ; garantir des revenus complémentaires par la diversification et organiser une réponse forte à la demande des consommateurs d'avoir un tourisme authentique. ”

La cellule d'accompagnement est un outil gratuit, au sein du service du développement durable. La cellule sert de centre de ressources pour aider les porteurs de projet à être en cohérence avec le territoire et à porter des offres ayant un potentiel.

La cellule accompagne les appels à projets du Département. Elle a un rôle de facilitateur et de médiateur, notamment sur les dispositifs en fonds propres du département. La cellule travaille sur l'ingénierie relationnelle, interface entre le management de gestion publique – notamment les décideurs qui créent la politique agricole – et le management de projets.

Les outils mis en place par la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture propose une cellule d'accompagnement capable de suivre les projets agritouristiques. Cette cellule, composée de trois personnes, peut être contactée par téléphone ou sur le site de la chambre.

L'idée centrale est que la personne vienne avec un projet déjà défini. Pour bénéficier de l'accompagnement de la Chambre d'agriculture dans votre projet d'agritourisme, il est nécessaire

d'être agriculteur. Il est impératif d'être en conformité avec les documents d'urbanisme. Pour cela, il faut prendre contact avec les services de la mairie et de l'urbanisme pour évaluer la faisabilité du projet d'agritourisme en complément de l'activité agricole.

La cellule peut orienter vers des formations notamment pour ce qui concerne l'accueil du public. Il existe une formation pour tester la validité de son projet : «Évaluer et concrétiser son projet agritouristique». La Chambre va ensuite accompagner la création du projet depuis l'évaluation de la situation actuelle jusqu'à la concrétisation



José Fontaine rappelle les formations liées à l'agritourisme proposées par la Chambre d'agriculture. © Photo Arnaud Maunier

Le label « Accueil paysan »

Le label « Accueil paysan » existe dans trente-deux pays. Il identifie et fait connaître des projets agricoles qui disposent d'offres d'hébergement et de loisirs. Le label est implanté depuis 2005 à La Réunion, à l'initiative d'agriculteurs des Hauts qui souhaitent diversifier leur action. Avec une trentaine d'adhérents dans l'île, le label suit des projets variés : gîtes, tables d'hôtes, ateliers de transformation.

La convivialité est une des valeurs phares de ce label. Comme l'explique Nathalie Crescence :

« Nous défendons un accueil qui privilégie la richesse et la qualité des relations humaines, la défense de la culture paysanne pour construire un monde écologique et durable. » Ces valeurs sont matérialisées à travers une charte en dix points¹. L'authenticité et la typicité sont très importantes. L'objectif n'est pas d'avoir des gîtes standardisés. »

¹ <https://staging.accueil-paysan.com/fr/qui-sommes-nous/notre-charte/>



Nathalie Crescence présidente d' « Accueil paysan » rappelle l'important rôle des labels pour faire émerger des projets solides.

Le label « Bienvenue à la ferme »

Bienvenue à la ferme est une marque portée par les Chambres d'agriculture depuis 1988 en France et depuis 1993 à La Réunion.

Les agriculteurs du réseau s'engagent à proposer des produits fermiers de qualité à leurs hôtes, un accompagnement personnalisé et à être les ambassadeurs d'une agriculture durable et responsable enracinée dans les terroirs. Il y a dix-huit membres à La Réunion. L'adhésion passe par la signature d'une charte et commission d'agrément.

Bienvenue à la ferme se divise en deux entités : « Vivez Fermier » et « Mangez Fermier ». Dans « Vivez Fermier » se trouvent les hébergements, les chambres d'hôtes, gîtes, campings, structures insolites, la restauration avec les fermes auberges, le goûter à la ferme, ainsi que toutes les activités et animations sur l'exploitation, comme les fermes de découverte, les fermes pédagogiques, les fermes équestres, et bien sûr, les salles d'accueil comme ici.

Dans « Mangez Fermier », on retrouve tous les produits de la ferme, ce que l'agriculteur va produire sur son terrain et transformer par la suite. Tout cela fait partie de ce label. Actuellement, nous sommes à 18 membres, et malgré une diminution de la croissance depuis le Covid, nous avons à cœur de faire pousser notre jolie fleur sur l'île.



Emmanuelle Guichard de « Bienvenue à la ferme »

Le label « Clé vacances »

Clé vacances est une association nationale qui labellise des structures proposant de l'hébergement. C'est également un organisme de classement. Le label a travaillé avec la Chambre d'agriculture pour permettre à une majorité des agriculteurs en agritourisme de bénéficier des aides liées au tourisme, durant le Covid. L'association réunionnaise a créé une charte « Agriculteur en agritourisme » à partir de cette expérience.

Le label travaille à promouvoir la formation et l'accompagnement. Il promeut l'agritourisme auprès des agriculteurs et les accompagne face aux questions administratives, notamment la consultation des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). La philosophie du label est de mettre l'agriculteur au centre de ses préoccupations.



Régine Moutan-Virin a rappelé les difficultés administratives liées notamment au PLU © Photo Arnaud Maunier

Le label « Gîtes de France »

Gîtes de France à La Réunion compte actuellement 77 adhérents offrant 111 hébergements, avec 39 agriculteurs, 13 gîtes, 20 maisons d'hôtes, 3 gîtes de groupe, et 1 camping. L'association accompagne les porteurs de projets depuis 1977 sur l'île.

En matière de commercialisation, l'association dispose d'une centrale de réservation locale et nationale. Elle anime également des événements et promeut les offres sur les réseaux sociaux.

Ses objectifs incluent la professionnalisation, l'augmentation des ventes, la fédération pour une meilleure visibilité, et la diversification des offres dans les différentes zones de l'île. L'association se finance avec des adhésions et des commissions sur les ventes.



Florian Hoarau insiste sur le travail en réseau de la marque.
© Photo Arnaud Maunier

La marque « Esprit Parc national »

La marque « Esprit Parc national » découle de la loi de refonte des parcs nationaux en 2006 et est déployée en 2015 sur l'ensemble du territoire national. C'est une marque utilisée par l'ensemble des acteurs économiques situés dans le Parc national. Elle vise à « fédérer les acteurs qui travaillent sur les territoires de parcs afin de sensibiliser les consommateurs à la préservation et à la valorisation des différents patrimoines naturels, culturels et paysagers. » Attention, la marque est attribuée pour des biens et services et non pour une entreprise. Un agriculteur peut avoir certains produits estampillés et d'autres non. Certaines règles sont communes à tous les parcs.

À La Réunion, une cinquantaine d'entreprises bénéficient de cette marque. La grande majorité des bénéficiaires de la marque sont des producteurs agricoles, notamment sept apiculteurs. On trouve également des produits tels que la vanille, le cacao, le thé, le curcuma, le café Bourbon pointu, ou le géranium. Il y a également onze sorties découvertes, dont trois visites de jardins, et quatre hébergements.

L'objectif final est de consolider les destinations et de proposer des produits combinés pour valoriser les produits. Les actions de communication et de promotion se font à la fois au niveau national et local, notamment via les réseaux sociaux et la création d'un guide de présentation de la marque. Adhérer à la marque permet au bénéficiaire de mettre en avant la qualité environnementale et l'ancrage local de son produit, engageant ainsi un fort investissement dans la préservation de l'environnement et des patrimoines. Cela offre une reconnaissance, une visibilité, et l'intégration dans un réseau professionnel.



Photo : Arthur Herbreteau rappelle que la marque « Esprit Parc national » met en avant les qualités environnementales du produit.

Le label « Qualité Tourisme Île de La Réunion »

Le label Qualité Tourisme Île de La Réunion (ex Réunion Qualité Tourisme) peut être obtenu en complément des labels précédemment présentés. Il est porté par le service « Qualité » de l'Île de La Réunion Tourisme. Cette démarche a été mise en place en 1996 et concerne plusieurs secteurs d'activité : hébergement, restauration, loisirs culturels, parapente, plongée, randonnée, les jardins des exploitations agricoles, les transports, les locations de voitures, les excursions et les boutiques d'artisanat.

C'est la déclinaison locale du label national « Qualité tourisme ». Il y a des prérequis : le règlement des cotisations, le respect des normes et règles de sécurité, et la justification d'une inscription auprès des organismes compétents. La démarche se fait en plusieurs étapes, incluant une présentation, un autodiagnostic, un pré-audit et un audit final par un client mystère, la validation du dossier par le comité technique et la DGE, et enfin, une remise de diplôme et d'outils de communication.

Le label est attribué pour trois ans, avec un coût comprenant une cotisation d'entrée, une cotisation annuelle, et la prise en charge des frais de l'auditeur par le professionnel. Cela offre une plus-value auprès des clients, le signe d'une amélioration continue des prestations, et un signe de reconnaissance qui valorise l'accueil. L'engagement vise à reconnaître les établissements offrant des prestations de qualité. L'IRT mène des campagnes de communication et propose des ateliers de sensibilisation en langues étrangères et numériques. Actuellement, nous avons 255 prestations labellisées, dont 147 bénéficient de la marque nationale «Qualité Tourisme».



Karine Marie Louise et Rose-Lyne Cyrille rappellent que le label permet d'avoir une double communication territoriale et nationale avec ce label. © Photo Arnaud Maunier

La marque « Explore La Réunion »

Explore La Réunion est une marque créée par la Fédération Régionale du Tourisme (FRT) pour répondre à une demande croissante de déconnexion et de proximité dans le tourisme, et à une prise de conscience de nos modes de consommation, un retour aux valeurs de la terre et de l'authenticité. C'est une stratégie de marque visant à faire redécouvrir La Réunion d'une manière inédite.

Cette marque s'adresse en premier lieu aux habitants de l'île et aux visiteurs en séjour. Elle est perçue comme une référence locale, proposant des bons plans et des idées de sorties au quotidien.

L'agritourisme y a toute sa place. La FRT souhaite développer et mettre en avant dans l'avenir des animations innovantes.



Lilou Delacroix et Laure Desaujer présentent la marque « Explore La Réunion », marque qui allie l'innovation et la tradition. © Photo Arnaud Maunier

Zoom : le tourisme expérientiel, mode d'emploi

Le tourisme expérientiel vise à créer des expériences uniques pour les clients. Il est essentiel de bien connaître nos clients, surtout dans un contexte où ils sont de plus en plus connectés via leurs mobiles et les réseaux sociaux.

En moyenne, ces clients passent plus de cinq heures à se renseigner avant de choisir une destination, le support vidéo est privilégié. Ils cherchent à voyager autrement, à sortir des sentiers battus, à rencontrer les habitants, à partager leur mode de vie et à découvrir la culture locale.

L'agritourisme s'inscrit clairement dans cette approche.

Le désir d'authenticité devient le principal critère de sensibilité des clients, qui recherchent l'identité de la destination, son histoire, ses valeurs, et surtout, de nouvelles expériences.

Les attentes des voyageurs restent standardisées en termes de confort, d'équipements, d'accès internet, de propreté, et d'harmonisation de la décoration, tout en valorisant l'identité locale.

En matière de restauration, il est important de valoriser les spécialités locales, les produits du terroir, et de répondre aux nouveaux comportements alimentaires tels que les régimes végétariens, flexitariens et sans gluten, sans omettre de privilégier les circuits courts.

Les animations et activités sont également de plus en plus demandées, avec une préférence pour des moments de partage authentiques.



Caroline Pain, responsable développement produit au sein de l'IRT, détaille les éléments incontournables du tourisme expérientiel. © Photo Arnaud Maunier



Agnès Lavaud :
APRÈS L'ÉTUDE :
L'AGRITOURISME
À LA RÉUNION –
ÉTAT DES LIEUX
ET ENJEUX
D'UNE FILIÈRE
EN DEVENIR
Vice-présidente de la
commission Cadre de
vie et développement
territorial

Agnès Lavaud a présenté l'étude menée en 2022 par la commission « Cadre de vie et développement territorial durable » du CCEE de La Réunion : « L'agritourisme à La Réunion – État des lieux et enjeux d'une filière en devenir »¹.

¹ <https://ccee.re/lagritourisme-a-la-reunion-etat-des-lieux-et-enjeux-dune-filiere-en-devenir-2022/>

C'est une petite fierté de vous voir aussi nombreux aujourd'hui. C'est le résultat d'un travail fait en collaboration. Je remercie tous mes collègues de la commission et toutes les personnes qui se sont prêtées à l'exercice de nos entretiens, donnant de leur temps. Cela permet aujourd'hui de réaliser ce travail avec ce volet diagnostic qui vous a été rendu l'année dernière. Nous n'allons pas rester sur le diagnostic, car nous voulons aujourd'hui entrer dans une phase d'action.

Nous allons nous concentrer sur les préconisations. Juste un petit rappel méthodologique, nous avons interrogé des professionnels et des institutions. C'est une analyse classique des atouts, faiblesses, opportunités, menaces (NDLR analyse SWOT). Ceci nous a permis de rendre des préconisations. Nous avons reçu plus de cinquante propositions issues de ces auditions, que nous avons classées pour avoir un cadre de travail qui clarifie les actions qui pourraient être engagées, car l'objectif est de mettre en place un comité de pilotage.

Ce qui est ressorti, c'est vraiment le besoin de définir une gouvernance solide qui porte la stratégie de la filière agritouristique. Le deuxième point, c'est de mobiliser l'ensemble des acteurs. Aujourd'hui, nous voyons que cet effort de mobilisation est réussi.

Votre présence montre votre envie de participer à ce travail collégial de concertation pour co-construire une vision partagée, définir une stratégie, et surtout élaborer une feuille de route.

Souvent, on a des études, mais ce qui nous manque, c'est le volet opérationnel. C'est-à-dire qu'on reste avec des schémas, et on a du mal à passer à l'acte. Notre souci aujourd'hui, c'est vraiment d'aller vers l'action. L'objectif, c'est de définir un plan d'action pluriannuel.

On insiste sur le pluriannuel, vu les difficultés budgétaires. Si on pouvait avoir des contrats d'objectifs sur trois-quatre ans, ça permettrait de déverrouiller. Il faudrait aussi identifier les pilotes, définir le « qui fait quoi », et les moyens qui vont avec.

Il faut associer à ce comité de pilotage, la création d'un observatoire de la filière. Il y a très peu de données, et quand elles existent, elles sont cloisonnées. C'est important d'avoir des indicateurs pour éclairer l'action.

Il y a un Observatoire régional du tourisme, c'est une des thématiques dont il pourrait s'emparer.

● ● **Le deuxième axe, c'est le soutien à l'accompagnement de la filière avec deux points importants sur le plan financier, en définissant un cadre dédié aux professionnels de la filière.** ● ●

Les présentations qui suivront par le Département, la Région, ou la Chambre d'agriculture éclaireront ce point. Il faut également élaborer des outils d'aide à la décision.

Ce n'est pas évident pour un agriculteur d'avoir deux métiers. Il faut leur donner des outils pour les aider dans leur travail. Mettre en place de l'innovation est important. Le Lab Tourisme peut apporter son expertise aux agriculteurs pour les aider à avoir des outils innovants. Pour améliorer l'offre, il est important d'accompagner la montée en compétences.

“ **Le troisième axe, c'est l'offre.** ”

Asseoir l'offre, la communication, la mise en réseau sont des points très importants. Lorsque nous avons commencé les travaux, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait peu de visibilité sur l'ensemble de ces professionnels pour valoriser les entreprises de la filière, promouvoir les activités agricoles et promouvoir les activités agritouristiques.

Il faut cartographier ces activités. Il faut aussi créer un dispositif de soutien aux actions de promotion. Il y a des offices de tourisme, notamment l'OTI de l'Ouest qui s'est emparé du rapport et a créé une page dédiée sur son site internet.

“ **Ce n'est pas évident pour un agriculteur d'avoir deux métiers. Il faut leur donner des outils pour les aider dans leur travail.** ”

“ **La deuxième partie, c'est la mise en relation des acteurs de la filière.** ”

Il est important de créer du lien, d'encourager les partenariats par des actions d'animation sur le volet agricole et touristique.

Ça peut être des journées portes ouvertes, des Educ'tour. Il faut soutenir les labels, qui sont engagés au quotidien pour accompagner leurs collègues.

Le quatrième axe, c'est le volet formation et éducation, avec deux points importants. D'une part : accompagner la montée en compétences et travailler sur la formation continue et initiale. Il faut mieux répondre aux attentes et aux besoins exprimés par les professionnels. Les formations doivent être en adéquation avec leurs besoins.

Il faut répertorier les formations existantes, renforcer les formations sur des compétences spécifiques au tourisme.

D'autre part, il faut assurer la transmission des savoirs et des savoir-faire à la jeune génération.

Il faut former les jeunes, rendre ces filières attractives et sensibiliser les jeunes dès le plus jeune âge.

“ **Il faut ouvrir les exploitations aux scolaires.** ”

Le dernier axe est coriace, c'est la réglementation. Il faut accompagner le choc de simplification administrative attendu par les acteurs de la filière. Plusieurs pistes d'évolution réglementaire sont explorées. Il y a la commission nationale des normes, les élus réunionnais peuvent s'emparer de ce type de sujet pour le porter au niveau national.

Il y a la loi 3DS qui ouvre un droit à l'expérimentation. Elle ouvre la possibilité d'adapter la réglementation aux spécificités territoriales. Il faut travailler ensemble en mode projet pour faire évoluer le champ de l'agritourisme. Aider les professionnels et les porteurs de projet pour limiter les lourdeurs administratives.

“ **La réponse numérique est une chose, mais il faut de l'humain pour faciliter les démarches.** ”

Pour conclure, je reprends les propos d'un des interviewés :

“ **L'agritourisme, c'est se recentrer sur ce que La Réunion a de mieux à offrir tout en la préservant.** ”

Équitable, traçable, authentique, multisensoriel, l'agritourisme permet de partager les richesses de La Réunion via des prescripteurs ambassadeurs de la culture qui recréent du lien social et plus durable.



Les deux sœurs Julie et Aurélie invitent les touristes à découvrir les traditions agricoles de La Réunion
© Photo Arnaud Maunier

Julie de Lé Yabar :

« NOUS PROPOSONS AUX GENS DE FAIRE PARTIE DE LA FAMILLE LE TEMPS D'UNE JOURNÉE »

Passer une journée dans les bottes d'un agriculteur, c'est l'invitation que vous propose Lé Yabar. Située au Tampon, cette exploitation, tenue par Julie et sa famille, mise tout sur l'accueil afin d'inviter les visiteurs à découvrir la culture biologique depuis le riz chauffé le matin jusqu'au repas du midi, concocté à partir des légumes cueillis ensemble.

Comment est venue l'idée de Lé Yabar ?

Julie : Le projet a été lancé il y a un an. Il s'agit d'une ferme qui existait déjà avant. En fait, nous sommes dans l'agriculture depuis 8 ans. Avant le Covid, nous avons lancé une table d'hôte. Malgré l'épisode Covid, nous avons ressenti l'envie de partager notre expérience au-delà de la table d'hôtes.

Quel est votre parcours ?

J. : Avant la table d'hôte, avant la première table, nous pratiquions l'agriculture pure. J'ai fait l'école agricole à Saint-Joseph. Mes parents ont vendu tous leurs biens pour m'acheter un terrain agricole et venir travailler la terre avec moi. Ma maman avait le titre d'agricultrice, mais on avait seulement le terrain. Elle n'y travaillait pas forcément, mais elle a toujours rêvé de le faire. Son rêve s'est concrétisé grâce à ce projet de famille.

Que trouve-t-on sur votre exploitation ?

J. : Nous sommes en polyculture biologique, c'est-à-dire que nous cultivons un peu de tout en petite quantité.

Cela peut inclure des cultures annuelles comme l'ananas, le bissap, le yacon (poire de terre), l'ail, des agrumes, du maraîchage, des aromates. Nous cultivons vraiment de tout, mais en petite quantité. C'est exclusivement végétal, pas du tout animal.

Avec ces cultures, vous proposez aux visiteurs une expérience unique ?

Les gens viennent faire partie de notre famille le temps d'une journée. Ils nous aident, prennent le petit-déjeuner créole avec nous, récoltent les fruits de l'exploitation.

Ensuite, il y a une visite de l'exploitation, et tout au long de la visite, ils récoltent ce qu'il y a, par exemple, de la tisane qu'ils boiront à la fin du repas.

Ensuite, on cuisine tous ensemble. Tout le monde met la main à la pâte pour préparer le repas.

Enfin, tout le monde s'assoit sur une grande table, comme autrefois. C'est vraiment un retour aux sources de la tradition et du mode de vie créole.

“
**Tout ce que nous
mangeons provient
de notre exploitation.
Nous sommes certifiés
bio à 100 %.**”

Zoom : Lé Yabar,
133 chemin du Grand Tampon
97430 LE TAMPON

UN invité de l'UROI : Pascal Baptiste, un exemple de tourisme à Rodrigues

Depuis 2004, l'Université Rurale de l'Océan Indien (UROI) travaille sur des sujets de réflexion collective autour de la ruralité et son développement. L'UROI accueille, par ailleurs, des délégations venues de toutes les îles de l'océan Indien (Mayotte, Madagascar, Maurice, Rodrigues et Seychelles). Les partenaires se retrouvent pour échanger et partager de bonnes pratiques tous les deux ans. La dernière session a eu lieu en 2012.

À l'occasion des Assises de l'Agritourisme, l'UROI et le CCEE ont souhaité inviter leurs partenaires indianocéaniques à venir assister aux travaux afin d'apporter leur vision des projets et poursuivre le travail de réflexion en commun, l'agritourisme étant voué à se développer dans l'ensemble des îles de l'océan Indien.

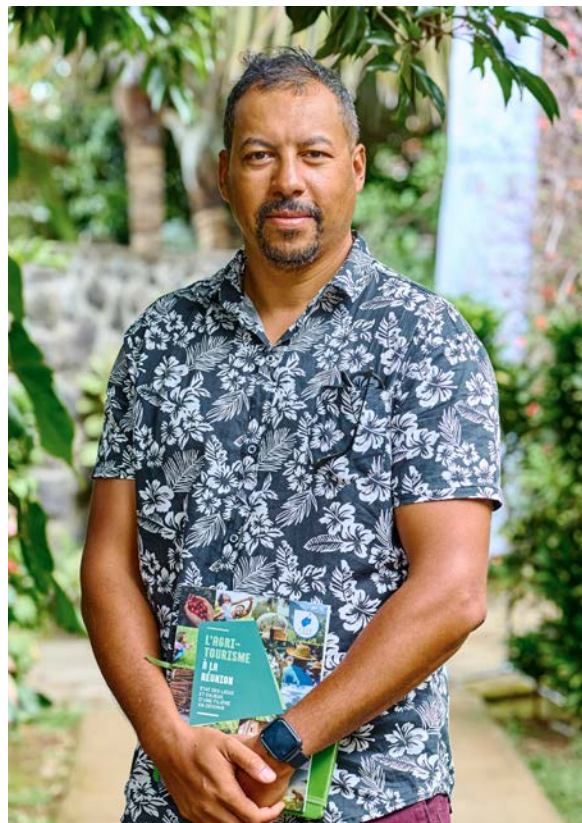
Située au cœur de la ruralité, la Belle Rodriguaise existe depuis 2007 à Gravier, au sud-est de l'île Rodrigues. Pascal Baptiste travaille dans l'hôtel pour aider ses parents à travailler autour de l'agritourisme, après avoir suivi une formation dans le développement durable. Nous sommes situés au cœur de la ruralité, explique-t-il.

« Nous proposons à nos visiteurs de vivre un parcours qui part de la ferme jusqu'à l'assiette, avec visite de jardins traditionnels et cours de cuisine. »

Nous proposons également de visiter notre distillerie d'huiles essentielles. »

En participant à l'UROI, Pascal Baptiste découvre le travail pratiqué dans les autres îles de l'océan indien et présente ses projets. « Il y a une grande entraide dans l'océan Indien, explique-t-il. À Rodrigues, nous connaissons de gros problèmes avec l'approvisionnement en eau.

Du coup, nous avons aussi développé une forme de résilience. »



AGRITOURISME : LA FILIÈRE A UNE FEUILLE DE ROUTE

Lors des Assises de l'agritourisme, les professionnels et institutions se sont retrouvés à l'occasion d'une table ronde mettre en place une feuille de route.

Cette réunion avait pour mission de partir des travaux du CCEE pour installer un premier COmité de PIlotage (COPILO) et organiser le travail conjoint de la Région et du Département, qui ont chacun des compétences en lien avec l'agritourisme (économie et tourisme pour la Région, agriculture pour le Département). Ces deux collectivités ont décidé de copiloter cette instance et sont donc chargées de la mise en œuvre des actions proposées.

Représentants des labels, offices de tourisme, agriculteurs ont pu échanger avec les représentants des deux collectivités afin de leur faire part de propositions pour rapprocher tourisme et monde agricole.

Suite au premier tour de table, apparaît clairement ce qui manque et ce qui ne fonctionne pas, mais également l'importance de valoriser ce qui fonctionne. Ces éléments constituent la base du plan d'actions à élaborer. En complément de l'étude CCEE, il est impératif de revoir les définitions, l'ambition, et de confronter ces



aspects aux attentes de la clientèle locale et extérieure, ainsi qu'aux nouvelles tendances de consommation.

En ce qui concerne les méthodes à suivre, le plan d'actions du CCEE, comprenant les axes, objectifs et actions, sera transmis à tous les participants.

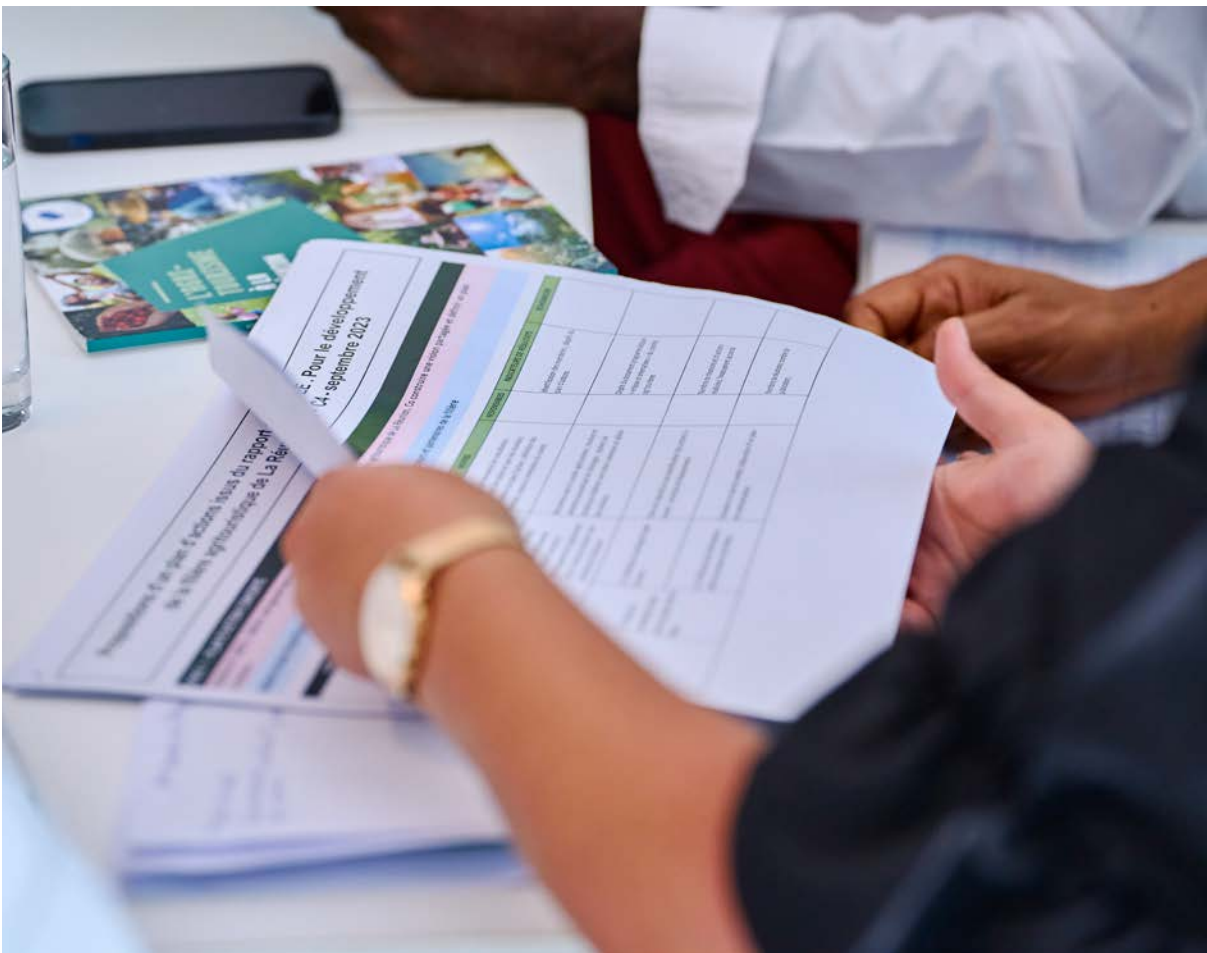
Ces derniers auront pour mission, d'ici début 2024, d'identifier d'éventuels «trous dans la raquette» (actions oubliées), de hiérarchiser les actions, et de se positionner en tant que pilotes de ces actions.

Le comité de pilotage sera activé en janvier 2024 avec pour objectif l'élaboration d'une feuille de route partagée, basée sur les retours des membres du COFIL.

Cette feuille de route inclura également un calendrier de réalisation, la définition du rôle d'un pilote, et la méthode de

travail à adopter, notamment la mise en place de groupes de travail.

Une première action déjà identifiée consiste en la cartographie des structures agritouristiques, incluant le repérage de l'existant et des projets en cours.





SAINTE-MARGUERITE, UN ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'EST DE LA RÉUNION

VENDREDI 27 OCTOBRE 2023



La partie basse de la forêt a été aménagée pour accueillir le public. © Photo Arnaud Maunier

BALADE AU CŒUR DE SAINTE-MARGUERITE UN ESPACE NATUREL SENSIBLE EMBLÉMATIQUE DE L'EST

Le vendredi 27 octobre, les membres de l'inter CCEE ont effectué une visite dans un Espace Naturel Sensible de l'Est : la forêt de Sainte-Marguerite. On y trouve notamment des bois de couleur remarquables et des fourrés à pandanus montanus et son fruit, le pinpin.

Située dans les Hauts de Saint-Benoît, non loin de la Plaine des Palmistes, la forêt de Sainte-Marguerite appartient au Département depuis 1985 et qui est classée ENS (Espace Naturel Sensible). Elle fait partie des vingt et un Espaces Naturels Sensibles de l'île, avec la forêt de Bois Blanc, le site de l'Eden à Bras Panon, ou encore Dioré. Pour visiter le site, l'Association de Protection des Milieux Naturels de l'Est, qui en assure le suivi, a dépêché ses deux meilleurs "Thierry". La visite débute sous l'unique kiosque, aménagé dans la partie basse, accompagné du passage d'un papangue mâle, reconnaissable à son plumage noir et blanc. Objectif : reconnaître et retenir quatre plantes.

« C'est une forêt qui est quand même assez récente, explique Thierry Ferrol, puisqu'elle a ouvert ses portes en 2005. Avant tout était en friche. On peut dire que c'est un bébé forêt qui mesure 159 hectares. Elle démarre au portail à 550 m d'altitude et elle se termine à la limite de la Plaine des Palmistes à 780 m d'altitude. »



En l'absence de fruit, la forme des feuilles est un moyen de reconnaître l'espèce. © Photo Arnaud Maunier



Le bois de piment se reconnaît à la forme de son fruit qui rappelle le piment Martin, mais également à ses feuilles. © Photo Arnaud Maunier

La partie basse de 11 hectares a été aménagée pour faciliter l'accueil du public, avec un sentier botanique et une pépinière qui vend des plantes endémiques aux particuliers. La balade en forêt peut conduire à une marche de cinq kilomètres.

Comme dans toutes les forêts de La Réunion, on y trouve des espèces exotiques, c'est-à-dire amenée par l'Homme, et des espèces endémiques ou indigènes arrivées de manière naturelle. En créole réunionnais, les arbres exotiques portent souvent un nom débutant par « pied », tandis que les endémiques portent un nom débutant par « bois ». À l'exception d'un palmier, le latanier rouge, tous les fruitiers sont des exotiques. De fait, sur le site de Sainte-Marguerite, on aperçoit des goyaviers.

Thierry Ferrol s'arrête justement devant un bosquet. « Les noms sont souvent imagés.

Quelqu'un voit pour la première fois un arbre, regarde ses fruits, à quel autre fruit fait-il penser ? À la pomme ! On l'appelle donc le « bois de pommes ».



Les noms des plantes locales sont souvent très évocateurs, que ce soit en référence à leur origine, à leur fleur ou à leur odeur.

Le bois de demoiselle, par exemple, tire son nom de diverses caractéristiques, et on le trouve principalement dans l'Ouest. Cependant, il est important de noter qu'il était historiquement utilisé à des fins médicinales, notamment pour des propriétés abortives.

Pour la première espèce à découvrir, on s'approche d'un petit bosquet. « Cette plante tient son nom de son fruit, montre Thierry Ferrol. Ça ressemble à un petit piment Martin. On l'a appelé « bois de piment ». »

L'identification des plantes en forêt peut se faire en regardant les fruits et les fleurs uniquement pendant de courtes périodes. Le reste de l'année, c'est donc à partir des feuilles qu'on peut identifier les végétaux. Ce qui est important, c'est la manière dont les feuilles sont réparties : leur insertion.

On peut observer quatre types d'insertions différentes sur certaines espèces, ce qui régule la disposition des feuilles. Dans certains cas, les feuilles sont disposées



Sous les feuilles du bois d'osto, on trouve des domaties qui abritent de petits acariens. © Photo Arnaud Maunier

en opposition, c'est-à-dire que deux feuilles se trouvent l'une en face de l'autre. On appelle cela des feuilles opposées. En revanche, d'autres espèces présentent une seule feuille au niveau du nœud, mais cette disposition est variable. Ainsi, si une seule feuille se situe à chaque nœud, on qualifie cette disposition de feuilles alternées.

« Quand on arrive devant la plante, on observe la disposition des feuilles

Si les feuilles sont par trois ou cinq, on parle de feuilles verticillées. Sur une petite feuille, on peut avoir d'autres critères qui nous aident à différencier les feuilles. Ce qui rattache la feuille à la tige : le pétiole.

On regarde également la nervure principale ou les secondaires et enfin le bord ou limbe. »

Le tronc, la tige et l'écorce complètent l'observation. Le bois de piment est une espèce endémique de Maurice et La Réunion, qui ne dépasse pas les quatre cinq mètres de haut. Les fruits poussent directement sur la tige (cauliflore).

« Comment reconnaître ce bois dans la forêt quand il n'a pas ses fruits ?

Il y a deux feuilles opposées et les feuilles sont en quinconce. Le bois de piment a une particularité qui permet de le reconnaître à coup sûr : les nervures en réseau de ses feuilles sont légèrement translucides à la lumière. »

Le bois d'osto tire du nom de la maison en ancien français, la maison qu'on fabriquait grâce à son bois qui monte droit.



La visite est guidée par les deux Thierry, Thierry Picard et Thierry Ferrol. © Photo Arnaud Maunier



Cette plante classée à la pharmacopée française est utilisée pour ses propriétés anti inflammatoires. Ses feuilles verticillées permettent de le reconnaître très facilement. Les domaties, points et bosses situées sous les feuilles, permettent d'accueillir des acariens qui vivent en symbiose avec la plante et la protègent contre les agressions.

Dernier critère pour reconnaître le bois d'osto : « on trouve un appendice, comme une griffe : une stipule, précise Thierry Ferrol. Avec ces trois critères, c'est un bois d'osto. S'il en manque un, ce n'est pas un bois d'osto. » Les fleurs du bois d'osto sont de petites fleurs blanches à quatre pétales et qui donnent de petits fruits devenant grenat.

“
C'est un des fruits préférés du merle péi, qui le dissémine dans la forêt.
”

Le vacoa est très utilisé pour tisser des objets, c'est le pandanus utilis qu'on retrouve en bord de mer. En forêt, on trouve une autre espèce de pandanus purpurascens qui pousse à l'ombre. On l'appelle le vacoa de sous-bois (ou vacoa des Hauts). « Il donne un fruit ressemblant à celui qui est en bas, précise

Thierry Ferrol. Leurs fruits ont cependant une couleur différente. Celui des bas passe du vert au jaune, celui des Hauts passe du vert au rouge. »

En montant dans la forêt, on trouve le pandanus montanus. Le fruit du pandanus, le pinpin, est très prisé.



Le pandanus et son fruit caractéristique.
© Photo Arnaud Maunier



Le passage d'un papangue mâle est l'occasion de rappeler la légende d'Anchaing, un esclave marron qui se serait transformé en oiseau pour échapper à ses poursuivants.
© Photo Arnaud Maunier

La forêt de Sainte-Marguerite abrite un « remède » très puissant et radical.

Toutes les parties du bois de rempart contiennent en effet un poison très dangereux. « La légende dit qu'une feuille tue un boeuf ! rappelle Thierry Ferrol.

Mieux vaut éviter de casser les feuilles des arbustes quand on se promène en forêt. »

Cette espèce indigène est une des premières espèces ligneuses qui colonise un sol nu après une coulée de lave. Des quatre espèces à retenir quand on se promène sur Marguerite, le bois de rempart est celle dont il faut se méfier.



Le bois de rempart est un arbre dont toutes les parties sont toxiques. © Photo Arnaud Maunier



La pépinière d'arbres endémiques. © Photo Arnaud Maunier



Une ferme à l'ancienne. © Photo Arnaud Maunier

CHEZ PHILIPPE MOREL DU CHAMP À L'ASSIETTE



Le farfar pour conserver à l'ancienne. © Photo Arnaud Maunier

**Retrouver La Réunion du temps lointan,
c'est le pari que propose
Philippe Morel à ses visiteurs à Cambourg,
dans les Hauts de Saint-Benoît.**

On y cuisine au feu de bois et on y mange sur des feuilles de bananes. L'ensemble des produits proviennent de l'exploitation qui propose ainsi une balade du champ à l'assiette.



La charcuterie est produite sur place. © Photo Arnaud Maunier



Un agriculteur heureux de montrer son pilon !
© Photo Arnaud Maunier

Philippe Morel a repris la ferme en 1999, l'exploitation était alors en friche. Comme beaucoup d'agriculteurs à La Réunion, il cultive en premier lieu la canne. Sa seconde production, c'est le « caviar végétal », c'est-à-dire le palmiste. « Les clients que nous accueillons déjeunent à plus de 90 % de nos produits », explique Philippe Morel. Pour l'heure, le riz et le sel viennent d'ailleurs, mais ça pourrait changer car l'exploitant souhaite se lancer dans la production de riz, et il a récupéré des pieds de riz.

On fait déjà du maïs depuis deux ou trois ans, sachant qu'autrefois les Réunionnais mangeaient le maïs. Un bon carri canard, on le mange avec le sosso.

La semaine, l'agriculteur est dans ses champs et accueille les touristes le week-end sur son exploitation.

En saison, et lorsqu'il y a des surplus, l'exploitation vend directement à ses clients des letchis, longanis ou ananas.



Agriculteur, c'est le plus beau métier du monde, raconte Philippe Morel, c'est celui qui nourrit le monde !



Parmi les découvertes de la ferme, les touristes peuvent goûter certains fruits consommés comme des légumes, à l'instar de la banane.

Chez Philippe Morel
106, chemin de la Lamandière
97470 Cambourg



Le jacquier. © Photo Arnaud Maunier



Ron kozé convivial © Photo Arnaud Maunier

RON KOZÉ CONVIVIAL

À l'occasion de la visite de l'Est, les CCEE de La Réunion, Guadeloupe et Mayotte se sont retrouvés pour un Ronnkozé autour de la question de la ényonité en tourisme dans les Hauts de l'est de La Réunion.



Un maloya pour découvrir les musiques de La Réunion © Photo Arnaud Maunier

“
**Le premier dépaysement
pour quelqu'un qui pose
le pied à La Réunion,
c'est le langage
et les paysages,
constate Jairo Bègue
de l'Office de tourisme
de l'Est.** ”

Félix Lurel, vice-président du CCEE de Guadeloupe, dont c'était la première visite dans l'île, note une ressemblance entre les paysages volcaniques de Basse-Terre et ceux de La Réunion. Il évoque le travail effectué en Guadeloupe pour le développement touristique.



Michel Charpentier brosse la situation de Mayotte
© Photo Arnaud Maunier

Michel Charpentier, du CCEE de Mayotte, connaît La Réunion.

Il rappelle les difficultés de son île entre problèmes sociaux et problèmes d'eau. La population mahoraise est accueillante et calme, malgré de la violence de bandes.

Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer ce que sera l'île dans vingt ans. Il y a des atouts : progrès dans l'éducation, population très ouverte, un véritable trésor écologique.

Il y a plusieurs dizaines de tortues vertes qui viennent pondre dans l'île, à comparer avec les deux tortues qui viennent pondre à La Réunion.

Les Hauts de La Réunion bénéficient de nombreux atouts pour séduire les touristes en s'appuyant sur la culture créole : gastronomie, paysages, mais surtout sa musique.

Après avoir découvert les charmes de la cuisine au feu de bois, les visiteurs de l'inter CCEE partagent un moment musical autour d'un roulèr et d'un kayamb.



Initiation aux rythmes guadeloupéens par Félix Lurel © Photo Arnaud Maunier



PRIX DANIEL HONORÉ LANKRÉOL 2023 POUR UNE BIODIVERSITÉ CULTURELLE

SAMEDI 28 OCTOBRE 2023

Lors de la remise des prix, une des lauréates a souhaité interpréter un fonnkèr en hommage à la protection de l'environnement. Ce texte, hors concours, était un bel hommage aux thématiques de la semaine inter CCEE.

Pyéd bwa i plèr

Si pou tout' frui nana
 Zamé nou la pa fin
 Si asiz sou pyéd'bwa
 I di pi nou riyin
 Si la pli i pé dansé
 Dan' fèy pyé zavoka
 É la briz i pé shanté
 Nou la pa la èk sa
 Si dann lo fon nout kèr
 I rès riyink' la plas
 Pou tou sak i fé pèr
 Sak i briz, sak i kas
 alor koman ou vé
 marmay nora lo gou

mèt la min pou swanyé
 sak i pous koté nou
 koki sra in pyéd'bwa ?
 zalimèt pou craké ?
 in fé i éklèr pa
 i fé zis la la fimé ?
 Gran moun i di :
 kan in' bransh' la pous tort
 I quintle pi ardrésé !
 Sé' ta nou' d' rouv la port
 Si sak i fo shanjé
 Kan do moun èk la tèr
 Va arkomanse kozé
 La, marmay va tèv an frèr
 Si sak nou la semé



Texte rédigé et lu par Marie Gilberte Rougemont, une des lauréates 2023 © Photo Arnaud Maunier



Les lauréats et surtout les lauréates 2023, cette année les femmes ont particulièrement fait briller la langue. © Photo Arnaud Maunier

ET DE DIX-NEUF POUR LE PRIX LANKRÉOL-DANIEL HONORÉ !

Les lauréats et participants du prix LanKRéol-Daniel Honoré, co organisé par le CCEE, la ligue de l'enseignement et l'UDIR, ont été reçus le 28 octobre 2023 au Moca pour une remise des prix festive, accompagnée par la musique de Davy Sicard. Quarante-deux participants ont envoyé cette année des textes. Quarante personnes ont concouru dans la catégorie Fonnkèr avec près de deux cents textes. Il y a eu également seize nouvellistes. Signe d'une grande qualité des œuvres reçues, le jury a distribué plusieurs coups de cœur.

LE PALMARÈS DES GAGNANTS

Pri Fonnkèr

1^{er} pri : Charles Lauret *Pou mont met dé galé, lo met bann sopennté*

2^e pri Adolphe Maillot *kartié madoré*

Koudkèr ziri : Fabienne Damour-Garciane : Tadbou

Pri Nouvèl

1^{er} pri : Céline Aho-Nienne *La boutik lo pèp*

2^e pri : Jessica Imaho-Ichiza : *Tanatos, titilèr la sosiété vante anlèr*

3^e pri : Marie-Gilberte Rougemont : *Konfine zot manman !*

Koudkèr ziri : Mariline Dijoux *Lil-Rosh*



Un jury qui a eu fort à faire. © Photo Arnaud Maunier



Davy Sicard a fait danser la salle et chanter le député Maillot.
© Photo Arnaud Maunier



Davy Sicard a accompagné l'acérémonie de plusieurs morceaux. © Photo Arnaud Maunier



Les visiteurs sont repartis avec le recueil des œuvres.



Dominique Carrère a accueilli le public en récitant le Fonnkèr du président Ramchetty.



Nout lang i anériz anou ?
 Lé gayar kan Zanmari Baré i shant
 Sèk li néna dsi son kèr dann son vant :
 « Nout lang koman kanot si la tèr
 Malizé débouz ali
 Dèk li tous la mèr sa malèr
 Li fiyout an zangy »
 Mwin lé kontan i di nout lang kréol
 Li sé in bon demèrdèr
 Li anserv pa solman pou mèt lakol
 Pa pou fé lo vilin manières
 Zordi, mi gard tout bann zoli modèkri
 Néna pou le Honoré 2023 nout gran pri
 Mi domann amwin si kanot-là
 Na poin mil pat pou filosh partou dsi la tèr
 È si na poin la zèl pou papang dann syèl anèr
 Ti dousman
 Ti dousman
 Li pran son plas
 Rienk son plas
 Mé tout son plas
 Li vé pa èt in zéro kalbas
 Li minm zinnzan karnèr dann kartié Madoré
 Li koz touttan dann la boutik lo pèp oté
 Défoi dopi granmatin
 Li lé kapab krash margozri malin
 Pou kontine zot manman shagrin
 Pou fé mont zot kolèr sanfin
 Pli dou, li néna lo gou lamour an débor
 Pou tégorine èk son tégor
 Kan flèrfléré lé dann zot kor
 Pou fé dépas la rézon foutor
 Ti pé, bon pé, nout lang lé kab fé tousalalà
 Li lé nout zarboutan nout zarlor nout voi !
 Akoz sa minm néna in bèl bouké la min
 Po nou aminn lo Pri Honoré ankò pli loin
 Manm ziri èk l'organizasyon dabor inn
 CR, CCEE, LEFR èk l'UDIR pou lané proshinn !
 Sirtou mi oubli pa domoun la fé zot digdigkoko
 Pou fé mont nout lang, lo réyoné, là-o !
 Gran mersi zot tout !

Roger RAMCHETTY
 Prézidan CCEE



Frédéric Maillot :

« NOUT LANG,
LI DWA PI ÈT IN
LOPSION ! »

Député et conseiller régional

Néna dé sominn de-sa, mwin lété dann la komisyon des « affaires culturelles et de l'Éducation » a lasanblé nasyonal dan lekel mi siyèz pou lo group GDR. Mwin lé le komisèr. Navé lodisyon de Gabriel Attal, lo nouvo minis de lédikasyon nasyonal. Mwin la odisyonn ali notaman desi la plas band zékol dann « réseau d'éducation prioritaire » mé pe pa sas lo natirèl parsé li rovien vitman. Mwin la glis in kestyon si la fin parsk nana ke dé minit pou poz in kestyon, épi mwin la gard kanmèm in kestyon desi la plas « des langues régionales dan lédikasyon nasyonal ».

Pap N'Diaye li lété plito favorab mé té in pé timoré. Lo nouvo minis, kan mwin la poz la kestyon, li la konfié a mwin dirèk ke li lé pour lansèyman la lang kréol épi li la insis mèm si sak i fé La Rényon dann divèrs méri notaman méri Sin-Dni ki donn in vré plas pou la lang épi dot komine ankòr. La pa tonm dann zorèy in sour ! Dann la foulé, ma la fine travay èk mon lékip si in propozisyon de lwa pou fé rant lo lang rézyonal dan lo tron komin de lédikasyon. Nout lang li dwa pi èt in lopsion. Pars kan nou lang lé in lopsion in bout de nou mèm sé in lopsion, donk nou rant pa totalman dan lékol.

Nou pé pa konsidèr ke nou, ek nout lidantité, ek nout lang, ke lé lo siman nout lidantité, li rès andéor lékol. Pou mwin, sa lété pa normal : «voilà tou le sans de ma propozisyon de loi la été déposé mardi». Aster li di li lé favorab, li di i fo ansèy ali. Apré mwin lé pa toutafé dakor èk tout sak i di. Byin sir li défann son parwas, amwin mi défann la myinn. Li di i fo aprann kréol pou byin koz fransé, mwin mi di i fo aprann kréol zist parske sé mon lang ! Astèr i fo li sava about son démars. Nou sava pa asèt tout sèk néna dann sak ! Wi, li di li lé favorab propozisyon d lwa-la !

Mi koné ke mi pe kont si bann député Bask, Kors, Broton ek Gwadeloupéen. Olivier Serva¹ la di amwin ké li ko-sinye. Jean-Philippe Nilor² osi. Dann la foulé ke mwin la anons sa, néna bann media de legzagone la kontak amwin é lo promier kestyon zot poz amwin : « Pourkwa sa lé inportan ? » « Pourquoi c'est important pour vous de défendre la langue créole ? » Bin lo répons lé dan la kestyon. Tou simpleman sé in lang ! E pi mi eksplik a li shak pèp néna in léléman fédératèr. Néna pèp sé zot fasiès lé in léléman fédératèr.

Ou rekoné ke sé in bann parske ou néna in fasiès an komin. Sé pa lo ka dan nout péi ! Na dot pèp ke léléman fédératèr sé bann kroyans. Sé pa lo ka dan nout péi ! Na in pé i sava la sapèl, lot i di néna la moské lé o sant lo vilaz, dot noré di légliz. Na dot pèp ankor néna dot léléman fédératèr.

**Mé La kestyon
po nout pèp ?
Nout léléman
fédératèr ké li
lé Kaf, Sinwa,
Malbar, Yab, i
seré pa la lang ?**

-
1. Député la Gwadeloup
 2. Député la Martinik

Lo batay pou fé rant la lang dann lekol lé in pé kom Maloya. Sé pa ke mi yinm pi sèk lé dépasé konm i di zordi i fo sov Maloya. Kan Soan i zwé Maloya si TF1, sé in marmay néna à pèn 8 an. Sé la prèy ke nou na pi bézwin sov Maloya. Simangavole, in group antièrman konpozé de fanm, la mont anou ke na pi bézwin de sov Maloya parse ke kan in fanm i pran in zafèr dan son min li sar sové. Parske sé lo fanm ki done lédikasyon.

Zordi sé in gran viktwar de savwar ke néna 400 zabilité, ke néna 32 kapesyin et néna zagrezés. Si lé pa in véritab répons pou lédikasyon nasyonale, si lé pa in véritab viktwar pou sali ali, pou kraz ali ; bin nou a travèr nout bann zabilité, a travèr nout bann kapézien, a travèr nout bann zagrezés, nou di lo minm zafair ke Jean-Marie Baré : « Lès na i yinm ali, lès na mour ali ! »

Nou krwa an bon kréol ke nou lé zamè kontan. In zour mwa lété ek Danyel Waro dann la méri Sin-Dni. Lété ékir an kréol et li da : gard sa, lé pa bon koman lé ékri.

Mi pran mon kouraz dé min, mi koné pa kèl rébéliion té abit an mwin é mi di : an fèt ou lé zamé kontan. Li la ri é li la di : « mwin lé in motèr, si mi avans pi, dèrièr i avans pi non pi. » Li lavé rézon, mèm kan nou lé satisfé, il fo ke nou demann ankor plis !

Lo véritab batay pou mwin lé pa sèlman dann lékol, mé dann landrwa pli pros, pli konfiné : dann la kaz. »

Lo méyèr manièr sov la lang, sa va pa èt mon propozisyon de lwa, sava pa èt lo bann zabilité. Sé koz kréol ek nout bann marmay. Sé kan nou va koz kréol, toultan, ki swa politik, kiswa aktèr ékonomik, kiswa lo mond kiltirèl, ke nou koz déza kréol sé sa lo méyèr manièr sov la lang, alors koz ali.



Mi ropwann in kozman in frèr : « koz kreol koz anou ! ».



Pou finir, mwin la ékri kat ti mo pou komansé, ma propoz azot kat ti mo pou fini : manz, pans, koz, épi lo pli zinportan rèv an kréol, parse konmsa-minm nou lé kréol rényoné !



KRÉOL



Félix Lurel :

**LA LANG KREOL
SÉ IN ZARBOUTAN
LA KILTIR EK
LIDENTITÉ !**

A l'occasion de la remise du prix Daniel Honoré – LanKReol 2023, le président du CCEE de Guadeloupe s'est fendu d'un discours en créole réunionnais et en créole guadeloupéen, salué par la salle.

Messieurs et Dames bwin bonzour koman i lé ?

Créole réunionnais : Nou lé vréman kontan èk Marie-Claude ètan parmi zot isi La Réunion pou mèten lèr é pouss la lang Kreol ankor pliss do lwin.

Créole guadeloupéen : Konsidéré dépi diyab téti gason, kòn on « franse kòwonpi », jodi jou sé on biten ésyansyèl a kilti a idantité, a nanm Gwadeloup.¹

Créole réunionnais : Pandan lontan, la kalkil lang-la lété in langaz baragoin, in fransé frodé. Zordi, la lang kréol sé in zarboutan la kiltir ek lidantité.

Créole guadeloupéen : Lang la itilizé adan anpil domèn : an ké a fanmiy, an lédikasyon, maké andidan medya, relijyon, kilti...²

Créole Réunionnais : Domoun i koz épi i èm la lang kréol : nou ansèrv ali pou koz dann la famiy, pou aprann dann lékol, pou koz dann média, dann la rolizion, dann la kiltir, tousala.

Créole guadeloupéen : Rekonesans a lang Gwadeloupe pa rivé kon sa. Sé rézilta on goumé, on ripaj ki diré onpil, padvwa détwà mèten manyoc méné³, kon sosyolog

1. Longtemps considéré comme un « baragouin », un « français corrompu », le créole est aujourd'hui un élément essentiel, central de la culture et de l'identité guadeloupéenne.

2. Pratiqué et apprécié au sein de la population, il est employé dans de nombreux domaines : au cœur de la sphère familiale, dans l'éducation, les médias, la religion, la culture...

3. Cette reconnaissance de la langue guadeloupéenne ne se fit pourtant pas naturellement. Elle fut le fruit d'un combat mené de longue date par des intellectuels guadeloupéens, tels qu'en Guadeloupe la sociologue Dany Bébel-Gisler, les enseignants Sylviane Telchid, Hector Pouillet ou encore Gérard Edmond Lauriette dit « Papa Yaya ».

Dany Bébel-Gisler, met lékol Sylviane Telchid, Hector Pouillet évé Gérard Lauriette yo kriyé « Papa Yaya ».

Gérard Lauriette ki té voyé lang la sentenkè timoun gwadloup dwèt kòmansé, sèvi avè lang a manman'ypou y wouvè asi on lòt kilti.¹

Créole réunionnais : Sé bann militan la travay tanpirkipé pou tashmanier done la lang kréol in plas an respé, pou fé ansort marmay i aprann ali lékol, liniversité ziska, ek lo capes épi lagrégation kréol. Lo CCEE la Gwadeloup i kontinié tras in shomin pou la lang kréol, dann léritaz son valorizasion.

Créole guadeloupéen CCEE ka pòté mannè, an lynnaj avè Akademi Gwadeloup é anba fòs Rejyon Gwadeloup, é ka òrganizé, dépi 2018, « Majò an maké Kréyòl » : on ripaj istwa kout, istwa pwezi an kréyòl Gwadeloup.²

Majò an maké kréyòl, sé pou zèlèv sègondè ki ka pwofité ansèyman an lang, ki reprezante préské 2000 zèlèv anba 52 mèl lekol.³

A dan lidé ba lang kreyòl Gwadeloup on dòt balan, CCEE ka bay lavwa pou on DCL, on Diplòm pson Kreyòl Gwadeloup, kon

1. Gérard Lauriette dit « Papa Yaya » fut l'un des précurseurs de la défense du créole, convaincu que l'enfant guadeloupéen devait partir de ce qu'il connaissait afin de pouvoir s'ouvrir à une autre langue et à une autre culture, il préconisa l'usage du créole à l'école pour favoriser les apprentissages, en décomplexant ainsi les élèves par rapport à leur langue maternelle.

2. Ainsi, le CCEE Guadeloupe organise depuis 2018, en collaboration avec l'Académie de Guadeloupe et sous l'égide de la Région Guadeloupe, le concours ou « ripaj » de nouvelles, contes et de poésies en créole guadeloupéen : « Majò an maké kréyòl ».

3. Ce prix « Majò an maké kréyòl » s'adresse aux lycéens bénéficiant d'un enseignement en langue vivante régionale représentant 2 000 élèves encadrés par 52 enseignants.

TOEIC – obligé ni pou antre adan konpayi ki ka palé anglé.⁴

Sé on sètifika ki ta pèmèt vérifyé on bon konesans adan kilti é lang kréyòl a kandida la ki vlé travay komandè, egzékif adan kompayi Gwadeloup.⁵

Anplis fè pwomosyon lang é kilti an nou, sistèm la sa ké améyoré kominikasyon adan travay, é mannyè bay, mannyè fè konesans pasé adan on ékip.⁶

Pli bon pataje lang la avè tout sibtilité ay, ka ankourajé konpreyansyon, viv ansanm, é menm dyalòg sosyal⁷

Créole réunionnais : Minmsi zordi la lang kréol néna son plas dann léspas piblik, dann la litératir, i fo domoun i kontinié port atansyon la lang papa-momon la donn azot.

Créole réunionnais : Kontinié koz ali, partaz ali, transmèt ali, sinonsa pangar in zour lang-la i tinn son fanal.

Discours bilingue en créole pour Félix Lurel
© Photo Arnaud Maunier

4. Toujours dans cette optique de valorisation de la langue créole guadeloupéenne, le CCEE lance l'initiative de la création d'un DCL (Diplôme de Compétences en Langue) option créole guadeloupéen – à l'instar du TOEC exigé à l'entrée des entreprises anglophones.

5. Il s'agit d'une certification standardisée qui permettrait notamment de vérifier une bonne connaissance de la culture et de la langue créoles par les candidats aux emplois de cadres dans les entreprises du territoire guadeloupéen.

6. Au-delà de la valorisation de notre langue et de la culture, ce dispositif pourrait contribuer à améliorer la communication au travail, les modalités de transferts de savoirs et de savoir-faire, dans les équipes et les relations hiérarchiques.

7. Un meilleur partage de la langue et de ses subtilités pourrait favoriser la compréhension mutuelle, le vivre ensemble, voire le dialogue social sur le territoire.





Mickaël Maillot :

« LANKRÉOL, C'EST L'ANCRE
DE MARINE QUI NOUS ANCRE
À CETTE TERRE RÉUNIONNAISE. »

Directeur du CCEE

Comment est né le prix LanKRéol ?

Mickaël Maillot : C'est une initiative de feu Daniel Honoré, qui en 2003 est venu rencontrer le président du Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement, Roger Ramchetty. Il estimait qu'il n'y avait pas suffisamment de productions en créole réunionnais à disposition des

enseignants. Pour lui, il fallait mettre en place un concours littéraire pour enrichir le corpus de textes et accroître la qualité de ceux-ci.

Daniel Honoré représentait l'Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise (UDIR) et il avait proposé à la ligue de l'enseignement et au CCEE de se retrouver à trois pour lancer le concours.

Au vu des textes proposés cette année, il a eu raison. Est-ce que la participation progresse ?

M.M. : Il y a eu plus de quarante personnes qui ont envoyé des textes cette année. Le nombre de personnes qui envoie est toujours fluctuant, mais le nombre de textes, lui, ne cesse d'augmenter. Les candidats peuvent envoyer jusqu'à trois textes pour des nouvelles et jusqu'à cinq textes pour des fonnkèrs. Au début, les gens envoyaient un fonnkèr, une nouvelle et aujourd'hui les candidats envoient le maximum de textes autorisés.

Le concours s'appelle LanKRéol-Daniel Honoré, on comprend pourquoi il porte le nom de Daniel Honoré, mais pourquoi ce choix de LanKRéol ?

M.M. : LanKRéol, c'est un néologisme. Daniel Honoré aurait dit un mot feknèt. À l'époque du lancement du concours, je lui avais proposé de faire référence à la langue : Lan et à la langue créole réunionnaise. Ça donnait un jeu de mots avec l'encre, qui sert à écrire et en poussant davantage, on entend une référence à l'ancre de marine qui nous a tous ancrés sur cette terre réunionnaise et qui fait de nous des créoles de La Réunion.



Si le prix porte le nom de Daniel Honoré, ce n'est pas seulement parce qu'il a initié celui-ci. C'est aussi car il est un de nos grands auteurs.



Je retiens particulièrement son roman Bra Kanot, mais également son travail sur le dictionnaire des mots feknèt. Il parlait du principe que le créole devait refléter la réalité du monde tel qu'il évolue et pas seulement le système des plantations agricoles du 19^e siècle.

Dix-neuf ans, c'est un bel âge pour un concours !

M.M. : Nous fêterons l'an prochain les vingt ans de ce concours.

C'est un prix littéraire en langue régionale qui a une durée de vie remarquable. Nous essayons de le développer avec nos homologues des CCEE. Celui de Mayotte a lancé, cette année, un concours d'éloquence en langue en shimaoré et en kibushi. Ce concours s'appelle Tamasha. C'est le pendant du concours d'éloquence en créole réunionnais : Kozarlor. Le CCEE de Guadeloupe a créé également un concours littéraire dans les lycées. On peut les inciter à développer un concours destiné aux adultes, c'est un outil intéressant pour développer la pratique de la langue régionale.





Hidaya Chakrina :

LES GRAPHIES DU SHIMAORÉ ET DU KIBUCHI SONT EN BONNE VOIE

**Directrice de la communication du
Conseil général de Mayotte**

Quelle est la situation linguistique de Mayotte ?

Hidaya Chakrina : En termes de langue régionale à Mayotte, nous en avons deux principalement. Aujourd'hui, nous n'avons pas les chiffres exacts, qui sont difficiles

à définir en raison du nombre variable de locuteurs. Il y a plus de shimaoréphones mais cela dépend aussi des villages qui parlent l'une ou l'autre langue. Concernant les graphies, le shimaoré et le kibushi sont en bonne voie, car en 2020, le Conseil départemental a validé les graphies officielles.

Nous utilisons à la fois l'alphabet latin et l'alphabet arabe ou perse. Cependant, la difficulté majeure réside dans l'appropriation de ces graphies par la population, afin qu'elles soient utilisées au quotidien. Nous avons également besoin du soutien d'autres institutions et entreprises qui utilisent ces graphies, notamment pour les panneaux publicitaires où l'on constate souvent des écrits non conformes à ce qui a été validé.

Quelle expérience venez-vous chercher à La Réunion ?

H.C. : J'étais encore il y a un mois la directrice de la culture au Département. Avec le CCEE de La Réunion, nous avons l'habitude d'échanger régulièrement. Nos attentes consistent à nouer des partenariats avec les institutions réunionnaises pour s'entraider et garantir que nos langues respectives trouvent leur place dans les territoires concernés. Récemment, il y a eu une collaboration entre le CCEER et le CCEEM (Conseil de la Culture de Mayotte) pour l'organisation d'un concours d'éloquence appelé « Tamasha », dont la finale se déroule aujourd'hui même à Mayotte (NDLR le 28 octobre). Ce concours est destiné à toute la population, et se déroule dans les deux langues, shimaoré et kibushi.





Marie-Claude Pernelle :

« VERS LA
CINÉMATHÈQUE
NUMÉRIQUE
DE LA CARAÏBE ! »

**Troisième vice-présidente du
CCEE Guadeloupe et présidente
de l'Association pour la promotion
du cinéma des Antilles et de
la Guyane.**

Quel travail menez-vous autour du cinéma ?

Marie-Claude Pernelle : L'Association pour la promotion du cinéma des Antilles et de la Guyane existe depuis 2007, elle est classée d'utilité publique. Nous présentons tous les longs métrages, documentaires et courts-métrages qui viennent de sortir. Nous portons également un projet de cinémathèque. Ce sera une cinémathèque numérique de la Caraïbe, qui est financée avec le soutien d'Interreg, et qu'on va présenter à la fin du mois. C'est une plateforme, qui nous a été inspirée par celle de La Réunion (NDLR Ciné-oi), ça s'appelle Ciné Deal VOD.

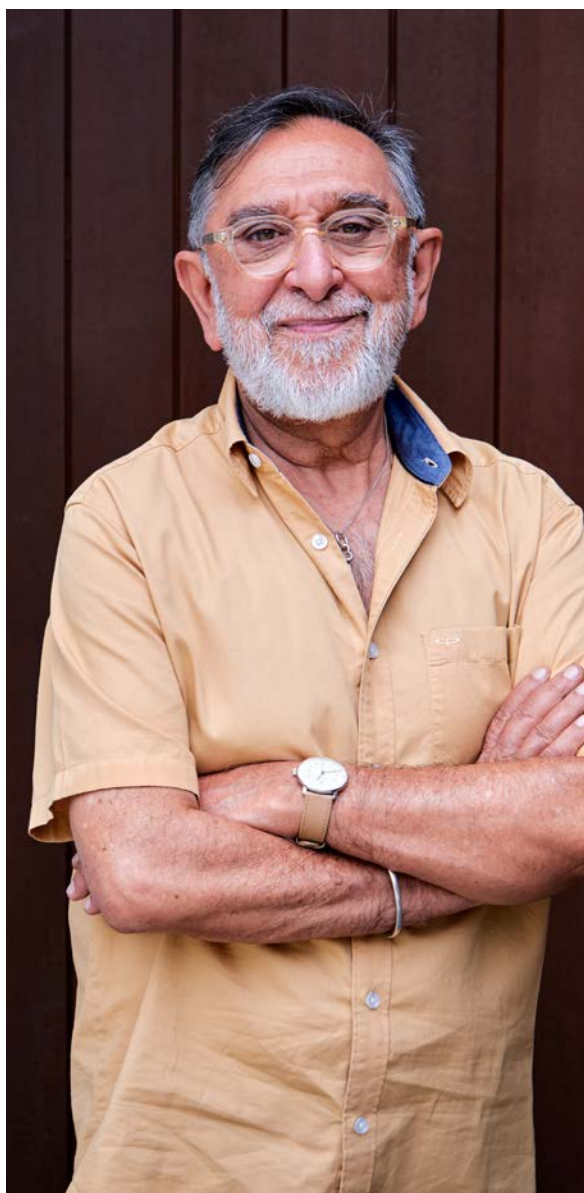
Comment se déroulent les concours en langue créole en Guadeloupe ?

M.C.P. : C'est un concours de nouvelles et de poésie au niveau du second degré. Il met en valeur la langue créole à travers des nouvelles et des poèmes. Sur la langue créole, l'idée c'est quand même d'asseoir un diplôme universitaire, de continuer cette lutte pour institutionnaliser nos langues et qu'elles soient, à côté du français, une langue vraiment qui traduise notre identité culturelle, notre transmission de nos valeurs, de notre environnement et notre histoire aussi. Une langue, c'est tout ça. Et si on la détruit, on n'est plus rien.



L'ŒIL DU JURY : UNE CUVÉE DE TEXTES RICHES ET SURPRENANTS

Pour ce cru 2023 du concours Daniel Honoré-LanKReol, le jury a eu fort à faire car les nombreux textes étaient de très bonne qualité et certains étaient surprenants.



Gora Patel, ancien journaliste et directeur de Réunion la 1^{ère}

J'ai été ravi de participer pour la première fois en tant que membre du jury. C'était une expérience enrichissante pour moi, qui m'a conforté : il y a une qualité exceptionnelle dans l'écriture créole ici à La Réunion. Réunion la 1^{ère} accompagne ce prix depuis ses débuts. Je crois que dès la première édition de ce prix, RFO était là.

Il est essentiel de se rappeler que Daniel Honoré, avec tout ce qu'il a accompli, était également chroniqueur avec *Grammoun la di*.

Annie Darcourt, présidente, poète

C'est une année avec beaucoup d'émotions. Nous avons une question récurrente : « ki sa ékri kosa ? » La kan i enten chak memb ziri lir son ban text kom li fé in kado a lassamblé. Cé vréman lemosion et pi navé Davy Sicard ! Navé dé text nou pansé ke lété in bonhom mél été in famn ! La oze koz dessi lamour et lo sexualité. Sa lé importan pou nou les famn, pou zom ossi ! Lo ziri nou koné a nou dépwé dé zanés et nou travay ansamb dann la bon humeur !



Isabelle Poncharville, journaliste

Bokou de fonnkèr et de nouvel ke nou la lir lété des famn ke la ékri. Famn i détak la lang ! La in sansibilité in kozé ke la touch lo juri. Quand nous lisons, on essaye toujours de savoir, est-ce un homme, est-ce une femme ? Tout de suite, il y avait des fonnkèr où nous savions que c'était des femmes. C'est une bonne nouvelle parce que l'actualité des femmes n'est pas rose entre les violences conjugales, les femmes seules qui doivent porter une famille et là elles parlent. Li koz kosa sak i attend de la vi !



Barbara Robert, enseignante, auteure

Ça fait cinq ans que je suis membre du jury et j'ai remarqué une grande ouverture sur les sujets qui sont traités. Lil roch on est sur du réaliste et de la science-fiction. Ça évolue dans le sens où on sent chez beaucoup une qualité littéraire du créole. J'ai ressenti qu'il y avait eu du travail, y compris avec dictionnaires. Tous les gens qui participent au concours sont aujourd'hui capables de le gagner et c'est très difficile de les départager. Sur les prix, nous étions assez unanimes.

Patrice Treuthardt, poète

Lo pri LanKReol i di a mwin nou travay lontan dessi la lang pou mèt ali anlèr pou fèr batay ! Kan ou vwa tout bann moun léla et bann text lé gayar. Jean-Louis Robert i invant in verb : anlériz. Lo konkour i anlériz nout kiltir, i anlériz nout lang ! Lé importan zamé larguer ! Isi nou artrouv bann kamarad. Nou tienbo pou la lang. Si nou fé pa attention nou pé perd in zarlor. Nout dévwar sé continuer lo travay. Bann domoun i pans la lang kreol lé kont fransé mwa mi èm mon lang fransèz, cé mon lang, mé lo kreol cé mon lang mwa lé plis nou mèm ! Sé la lang nou di sak nou ressan ou sa nou gagn la kreation.





Cindy Refesse, enseignante, poète

J'ai participé en 2014, 2016 et 2019. Ma la gagn lo premier pri les trwa zané. La premier fwa ma gagn èk in text li appèl : kabri mang salad su le doubl sans lo proverb kreol. O dépar ma la amuz a mwin fèr text la, kan mi gagn lo pri sa i donn a mwin la

fors continuer. Fo pa larg. Mi mèt amwin a zot plas kan mi argard lo bann text. Lo text Tadbou ke la gagn lo pri koudkèr la mark a mwin. Sé in sizè lé pa fasil é lekritir lé in gran térapè kan zot nana in gran soufrans !



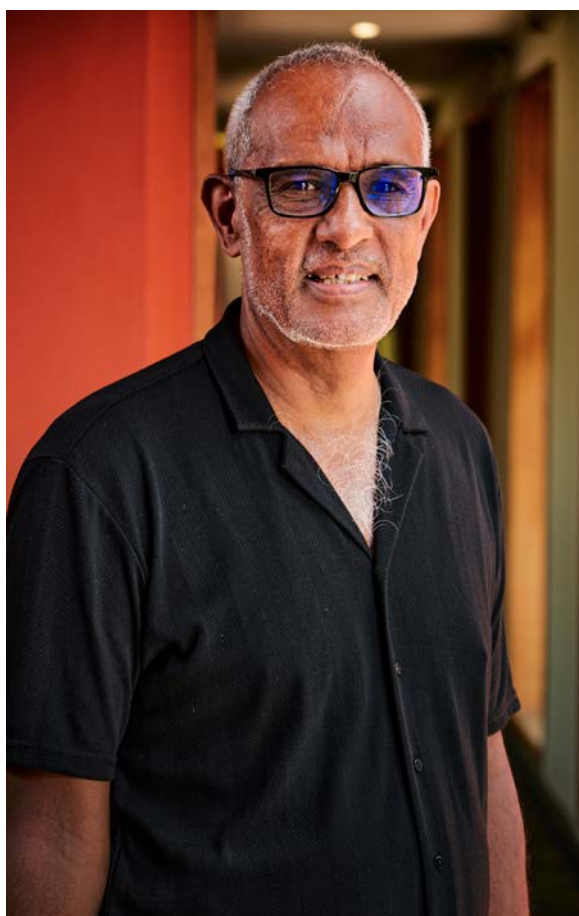
PAROLES DE PARTICIPANTS

André Robert, éditeur et militant

Sé in pri é gramoun Honoré la batay pou fé sa et gramoun Honoré la publi kat roman an kréol ! Lété in dalonaz nou la fée k li in bout. O déla lé importan mèt en lèr la lang ke leta fransé et tout bann zéta vé minorer. I fo sobat pou fè sort lo lang. Si mi rèstan Catalogne mi défand lo Catalan, kom mi défand lo Kreol ek zéditèion K'A.

Daniel Guérin, ancien lauréat

À l'époque de mon texte, j'accompagnais des agriculteurs dans une association, et je recueillais des récits de vie. Il y avait une histoire qui m'avait touchée et que j'avais transcrite. J'avais participé dans la catégorie poésie, mais sans résultat. Et là, j'avais envie de faire connaître cette histoire. C'est une femme qui voit revenir son mari avec un petit veau dans les bras et elle comprend que la vache est morte et elle sait tout ce qu'il va falloir faire : acheter le biberon et elle raconte ce que la maladie des animaux a eu comme conséquences sur leur exploitation. Après cette histoire, je n'avais plus envie d'écrire.





**Fabienne Damour-Garciane,
lauréate 2023**

Kom mi dizé la fin mon fonnkèr : sé lèr détak lo mo ! Band peti zazakèl la lès bann makro ! Mi voulédira mersi pou mon bann sèr, mézarboutan mon papa èk mon monmon. In gran mersi zot tout. Pou mwinn lé importan. Mi prand tan pou bwinn ékri. An plis na Davy Sicard ! A mwinn lé in gran fan !

**Rose Lynda Hoarau,
lauréate pri koudkèr**

Mwa lé plito maillé kozé sé pour sa mi ékri mon bann text. Mi trouvé lété lé mo pou dir lamour, tout lé mo ki manké pour réunir tout bann ras.





BILAN DU TRAVAIL DES CCEE DEPUIS LES DERNIÈRES RENCONTRES

MARDI 24 OCTOBRE 2023

BILAN DE MANDATURE 2018-2023

CCEE La Réunion

La Réunion, au même titre que Mayotte et la Guadeloupe, a été dotée par l'État français de deux assemblées consultatives : le Conseil Economique, Social et Environnemental ainsi que le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement. La création de ces deux assemblées remonte aux lois de décentralisation de 1984 qui accordent aux Outre-mer le droit à l'expression de leur spécificité propre à des cultures et identités fortes.

Le CCEE est saisi dans le cas où la loi prévoit un avis obligatoire du CCEE ; lorsqu'il est saisi par l'une des deux assemblées (régionale ou/et générale) pour émettre un avis ; et dans le cas d'une autosaisine dans ses domaines de compétences.

Le CCEE n'est pas un service de la Région. Il comporte 31 membres, qui sont nommés pour 6 ans par le préfet de La Réunion et se divisent en 3 collèges de 10,

accompagnés d'une personnalité qualifiée. Le Conseil est administré par un président et son bureau, élus en assemblée plénière. Il y a 5 commissions qui peuvent être saisies ou s'autosaisir.

Le CCEE agit pour la mise en place de projets/travaux par les commissions. Ils prennent également part aux travaux d'autres instances (cf Parc national) et ils agissent lors de plusieurs missions. Le travail des commissions est actif et débouche sur la création de projets ou de travaux pouvant être utilisés comme expertise pour de futurs projets.

Dans ce bilan seront renseignés les travaux/projets qui nous ont semblé les plus significatifs de la mandature 2018-2023.



Jean-François Beaulieu initie la présentation des travaux. © Photo Arnaud Maunier

Le CCEE au travail de la préservation de la Culture

A. (Re)valoriser la langue créole...

LanKRéol adulte (C1)

La commission numéro 1 « Vivre ensemble » met en place chaque année depuis 2004, le concours LanKRéol, un concours littéraire. Celui-ci est ouvert à toute personne voulant soumettre son œuvre littéraire rédigée en créole réunionnais. Pendant cette mandature le concours a connu certaines modifications. En effet, en 2019, il change de nom et prend celui de Daniel Honoré, en son honneur (décès en 2018). Cette même année, le CCEE et la Région mettent en place une collaboration forte, ce qui permet l'organisation d'une manifestation sur le site du Moca à Montgaillard. Le Pri Honoré pou lékol est également lancé. Les œuvres des lauréats sont par la suite publiées sous la forme d'un ouvrage, se composant également d'une courte biographie de l'auteur ou de l'autrice de l'œuvre.

En 2020, le concours propose un nouveau genre littéraire. Après le fonnkèr (transmission d'un sentiment profond, une pensée, une mélancolie...), est instauré un nouveau genre : celui de la nouvelle (histoire courte d'inspiration réaliste).

Ainsi les prix se composent d'un « Pri Fonnkèr » et d'un « Pri Nouvèl » avec, à chaque catégorie, trois lauréats. C'est en 2021 que le prix prend un nouveau tournant avec une couverture médiatique (télévision et

radio) importante. L'année suivante, la remise des prix au Moca remporte un succès phénoménal avec près de 250 personnes présentes. Quant au lancement 2023, la remise des prix a eu lieu le 28 octobre au site du Moca. Ainsi, il s'agit d'un travail de revalorisation de la langue créole afin de préserver l'identité culturelle liée à la langue à La Réunion.



Dominique Carrère aborde la place du créole dans les projets du CCEE. © Photo Arnaud Maunier

Ouvrage sur le bilinguisme (C2)

La commission « Égalité des chances », dans le but également de participer à (re)valoriser la langue créole, a travaillé sur le bilinguisme. Lors de l'année Covid (2020), la commission a travaillé sur une nouvelle problématique: « Comment et à quelles conditions un bilinguisme équilibré peut se substituer à un bilinguisme soustractif ? ».

Le but, lors de la réalisation de ces travaux, était de changer le regard de la société réunionnaise sur la langue créole en revalorisant son image mais aussi en participant à l'épanouissement des enfants et des adultes dans les deux langues, tout en levant les réticences à un enseignement en langue régionale et également dans l'optique de réconcilier le créole et le français sur le territoire. Par conséquent, ont eu lieu des auditions, sous la forme d'entretiens, avec pour objectif la collecte d'expériences bilingues de ces individus, leurs expériences positives du bilinguisme, qui seront ensuite restituées dans une publication écrite. Le projet est finalement réalisé et peaufiné en 2022 sous la forme de la publication d'un ouvrage portant sur le bilinguisme créole réunionnais-français. Il est composé de 16 témoignages d'acteurs appartenant à des secteurs différents et est restitué sous la forme de synthèses en français et en créole.

Cet ouvrage a alors pour objectif de changer l'image du créole au sein de la société réunionnaise, en mettant en lumière des acteurs de la société civile (agriculteurs, enseignants, artistes...).

B. ...afin de réduire les inégalités à l'école

LanKRéol pou lékol (C1)

Ces travaux de revalorisation du créole par les commissions ont également d'autres objectifs, comme celui de réduire les inégalités à l'école. La commission 1 crée le concours du Prix Honoré pou Lékol en 2019.

Un concours ayant d'abord pour but de promouvoir la culture littéraire réunionnaise, et qui permet également de réduire les inégalités à l'école à travers l'utilisation de la langue régionale (le créole réunionnais). Les différentes classes de La Réunion peuvent y participer. Ce concours permet aux élèves d'écrire en créole.



Isabelle Testa présente le travail du CCEE avec l'Éducation nationale. © Photo Arnaud Maunier

En 2022 le concours est ouvert à tous les cycles du 1^{er} degré au 2nd degré, avec en plus les classes de BTS. A cela s'ajoute la réalisation de capsules vidéos en partenariat avec Réunion la 1^{ère} (qui n'aura pas lieu pour l'édition 2024). C'est en 2021 que le concours prend une nouvelle direction avec un nouvel appui sur l'oralité des élèves avec l'aide de professionnels. Une aide également requise pour la réalisation des vidéos. C'est pourquoi ce concours permet aux élèves de prendre connaissance des disciplines artistiques et de se rapprocher de la culture créole à travers l'écriture. Comme pour les adultes, les œuvres littéraires sont ensuite transmises dans une publication écrite où chaque premier prix est mis à l'honneur. Pour la publication 2023, nous avons le premier prix « Kontine » et « Fonnkèr » pour lékol (école primaire) puis le pri kolèj et lisé (collège et lycée) dans la catégorie Fonnkèr également. Concernant la rentrée d'août 2023, la commission 1 travaille à une nouvelle organisation du concours à travers la plateforme ADAGE et le Pass Culture afin d'utiliser au mieux le budget reçu par l'Etat.

KoZarlor (C2)

La commission 2 quant à elle a mis en place pendant cette fin de mandature l'organisation d'un concours d'éloquence en créole réunionnais appelé KoZarlor. Ce projet voit le jour en 2021 et est mis en place pour la première fois en 2022. La commission a voulu faire prendre conscience aux jeunes que s'exprimer en public en créole était possible. Ce concours n'est pour l'instant ouvert qu'aux lycéens, toutes spécialités confondues. La première édition avait eu pour thème « Kisa mi lé ? In moun, in mond ». 14 classes avaient participé, ce qui était deux fois plus

que prévu, pour un total de 220 élèves. Les élèves ont été accompagnés pour écrire en créole et mettre en scène leurs discours par des artistes professionnels. Les finalistes peuvent à la fin du processus de sélection se représenter sur scène (dans l'amphithéâtre bioclimatique de l'Université de La Réunion à Saint-Denis) devant les classes participantes. Pour l'édition 2023, la commission a pour objectif d'instaurer une demi-finale. Ceci représente une opportunité pour les jeunes réunionnais d'apprendre à s'exprimer devant un public, qui plus est, dans leur langue maternelle.

Avis du CESE 2019 :

« Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale »

Le CCEE a également pris part à l'avis du CESE 2019 sur « Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale ». Ces travaux se positionnent dans la même lignée que celle du CCEE ayant pour but de promouvoir la langue réunionnaise afin de réduire les inégalités entre les individus et préserver l'identité culturelle du territoire. L'ensemble de ces travaux et la réalisation finale de l'avis, se regroupent au sein d'un ouvrage publié en 2019. Voici donc quelques exemples de préconisations présentes dans l'avis du CESE :

chaque enfant doit avoir la possibilité d'apprendre à lire et écrire dans sa langue maternelle

idée de création d'une journée nationale « des langues et cultures régionales des Outre-mer » les agents publics ou enseignants des Outre-mer doivent recevoir systématiquement une formation permettant une meilleure approche des langues et cultures du territoire dans lequel ils travaillent. Ces travaux se positionnent dans le mouvement de reconnaissance des langues des Outre-mer, qui ont historiquement souffert d'un déni d'existence de la part de la République française. La sauvegarde des langues régionales des Outre-mer représente un combat différent de celui de l'Hexagone. Ce sont des langues encore d'utilisation usuelle et maternelles des populations (avec une identité différente de celle de l'Hexagone).



Mickaël Maillot, directeur du CCEE, présente le travail sur le prix LankReol. © Photo Arnaud Maunier

C. Ouverture d'un dialogue sur l'interculturalité

La commission 3 a également effectué un travail sur la culture réunionnaise à travers l'ouverture d'un dialogue sur l'interculturalité. Cette idée date de 2019, lors d'un colloque inter CCEE sur le thème de la culture. Ce colloque avait alors pour but de préparer le débat sur l'interculturalité. Toutefois, en 2020 avec le Covid, le plan a dû être adapté et la focale s'est déplacée sur les retranscriptions des auditions en amont du colloque et celles du débat. C'est en 2021 que le groupe de travail a pu mettre en lumière plusieurs thématiques dont celle du « vivre ensemble », de la « construction d'un commun », et de l'« identité réunionnaise ». Ainsi, de nouveaux acteurs ont pu être auditionnés, avec une attention particulière sur la question de l'alimentation avec les travaux de Laurence Tibère.



Saravanan Rangaradjou présente le travail mené autour de l'interculturalité. © Photo Arnaud Maunier

C'est donc en 2022 qu'est organisée, le 21 mai, une manifestation en l'honneur des 20 ans de la Journée mondiale de la diversité culturelle (créée par l'ONU en 2002). Trois axes sont alors retenus pour favoriser le développement du dialogue interculturel au niveau local. Il s'agit du renforcement du vivre-ensemble, de la construction d'un commun et de l'affirmation d'une identité réunionnaise.

La journée du 21 mai a alors eu pour but de promouvoir et de valoriser trois marqueurs liants de l'identité culturelle à La Réunion – l'espace social alimentaire, la langue créole et la musique – afin de montrer comment ils contribuent et perdurent à établir et à consolider les bases d'une société réunionnaise dans ses composantes transculturelles.

Cette journée regroupe plus de 300 participants et est couverte médiatiquement par Réunion la 1ère de manière significative.

II. Accroître la cohésion sociale : connecter les différents acteurs

A. La mise en avant de l'associatif

Réseau associatif (C3)

Le CCEE a également pour objectif d'accroître la cohésion sociale et d'aider à connecter les différents acteurs de la société réunionnaise. Dans cette dynamique, la commission 3 « cohésion sociale » travaille afin de mettre en avant l'associatif dans l'île. C'est en 2018 qu'est organisée la Journée réseau associatif à Saint-André, dans le but de mettre en relation les différents acteurs. L'année suivante est organisée, dans la même ligne d'étude, la Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire, organisée à l'initiative de l'Etat et du Mouvement Associatif de la Réunion (MAR), en partenariat avec la Région et le CCEE. Le CCEE avait été chargé de la réalisation des actes de la manifestation ayant eu lieu en décembre 2019 mais a accumulé du retard en raison du Covid. C'est finalement en 2021 que les actes sont finalisés et diffusés à l'ensemble des partenaires et participants à la conférence.

Avis du CESE : engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Le monde de l'associatif est également mis en avant par le CCEE lors de sa participation à la rédaction de l'avis du CESE « engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté » en 2022. La participation du CCEE peut être retracée dans un ouvrage publié en 2022. Voici quelques exemples de préconisations présentées par le CESE. Il faut faciliter l'accès au bénévolat par un meilleur accueil, mais aussi un meilleur accompagnement et davantage d'informations. Cela pourrait être réalisé grâce à la création de nouveaux droits interprofessionnels en interdisant aussi les activités bénévoles effectuées en contrepartie de la perception de minima sociaux.

Volonté de mieux former et reconnaître davantage les compétences des bénévoles. L'avis du CESE démontre que le bénévolat est vecteur d'unification de la société. Aujourd'hui 22 millions de citoyens français sont bénévoles ou agissent au sein d'associations ou de syndicats par exemple. Cette activité est un secteur en crise dû au vieillissement des responsables et au manque de formation. Il s'agit donc d'un secteur important pour la cohésion sociale qui se voit fragilisé.

B. La recherche de l'inclusion numérique

Afin de connecter les différents acteurs, l'accès au numérique pour tous fait aussi partie de la ligne portée par le CCEE durant cette mandature. En effet, déjà auparavant, le CCEE organisait les Universités de la Communication de l'Océan Indien afin de préparer l'arrivée de la société réunionnaise dans l'ère des Nouvelles Technologies de l'Information

et de la Communication (NTIC). C'est donc l'association SOLIDARNUM, en partenariat avec le CCEE et la Région, qui organise le NEC. Le Numérique En Commun est un événement rassemblant tous les acteurs portant le développement d'un numérique inclusif. L'objectif est de penser l'évolution des usages du numérique pour mieux la mettre au service des concitoyens et citoyennes.

Dans la même optique, en 2020, la commission 5 rencontre le directeur de Réunion la 1ère dans le but de rédiger un dossier sur l'état de la communication audiovisuelle à La Réunion (finalisation du rapport en 2021). Ce rapport contient de nombreuses informations telles que l'évolution des chaînes de La Réunion de 2010 à 2020, celle sur la programmation télé ainsi qu'un focus sur la chaîne Réunion la 1ère et son rôle dans la représentation des Réunionnais. Le CCEE propose certaines préconisations :

une diffusion des oeuvres de création audiovisuelle plus forte (mise en place de cases de diffusions de créations audiovisuelles locales plus régulières)

porter le Cross Média de manière plus élargie sur d'autres contenus (étendre à d'autres plages horaires de manière forte et interactive) travailler sur une nouvelle approche de l'information (insérer des thématiques sociétales fortes afin d'y faire participer les Réunionnais).

Également en 2021, le CCEE organise, lors de la manifestation du NEC, une table ronde sur l'opportunité de la mise en place d'un portail culturel numérique. La problématique choisie est alors la suivante : la mise en place d'un portail numérique culturel commun peut-elle être un vecteur de transmission de notre patrimoine matériel et immatériel et un centre de ressource pour tous les acteurs ?

III. Le CCEE à la rencontre du changement climatique

A. Promouvoir de nouveaux modes de vie

Le CCEE au sein de la commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable », s'est emparé de la problématique environnementale afin de pallier le changement climatique à La Réunion.

En 2021, afin de promouvoir de nouveaux modes de vie, un rapport sur l'agritourisme est publié. Ce projet s'est fait en deux étapes. Tout d'abord avec la publication de l'état des lieux de la filière de l'agritourisme à La Réunion. En effet, ce travail a été réalisé pour pallier le manque d'informations concernant les structures agritouristiques à La Réunion. La commission a alors fait le choix d'utiliser les données statistiques du Conseil départemental, c'est-à-dire le fichier des demandes de soutien des exploitations agritouristiques durant la crise Covid. Ainsi 134 établissements ont été identifiés.

Ce sont également 17 personnes qui ont été auditionnées et interrogées sur les points forts et faibles du secteur d'activité.

Puis, c'est dans un second temps que la commission organise une journée sur l'agritourisme, où les différents acteurs vont pouvoir se réunir dans le cadre de différentes tables rondes en vue d'échanger sur la filière et d'enrichir leurs connaissances.

La journée s'est déroulée le 26 octobre 2023.

B. S'adapter au changement climatique

Outre la filière de l'agritourisme, la commission 4 a aussi opté pour des travaux sur l'adaptation au changement climatique. Il s'agit toujours d'un travail en deux phases, divisé entre état des lieux et rencontre. L'état des lieux consiste à faire le point des connaissances sur la thématique tout en proposant une priorisation des politiques à déployer. Ce travail a été réalisé par les bureaux d'études Eco-Stratégie Réunion et CEDRE et s'intitule *La Réunion à l'horizon 2040 : une île face aux défis du changement climatique. État des lieux et politiques d'adaptation.*

Ce rapport a pu voir le jour grâce à une recherche bibliographique et des entretiens et auditions d'experts.

Ces intervenants ont été regroupés dans différentes thématiques afin de cibler les entretiens. Ces thématiques se sont divisées en 5 catégories : biodiversité ; aménagement du territoire ; agriculture ; risques ; études et recherches financeurs.

La question de l'eau, quant à elle, a été abordée de façon transverse à travers l'ensemble des auditions d'experts.

La première phase du rapport comporte l'état des lieux du changement climatique, avec en premier lieu un constat mondial,



Bernadette Le Bihan-Ardon présente le travail du CCEE pour faire face au réchauffement climatique.
© Photo Arnaud Maunier

qui recentre par la suite la focale sur du local avec des exemples plus précis dans l'océan Indien et à La Réunion.

La phase 2 se compose des politiques d'adaptation du changement climatique à La Réunion, avec un bilan des politiques déjà en place et également des propositions de nouvelles stratégies. Par la suite une journée sera organisée le 25 octobre 2023 pour mettre en lien les différents acteurs.

IV. Le CCEE et son rôle en tant qu'organe démocratique

Les saisines

Le CCEE a eu également comme travail pendant cette mandature des saisines obligatoires et des saisines spécifiques (saisines par la Région).

“
Le CCEE est saisi par le Conseil régional concernant des documents budgétaires comme les bilans d'activités de la Région ou encore les orientations budgétaires.
”

Concernant les saisines spécifiques, on indiquera ici, deux exemples : la crise des Gilets jaunes en 2018 et la contribution du CCEE sur *L'après Covid-19*, en 2020.

Les représentations extérieures

Le CCEE a également participé à des représentations extérieures durant cette mandature. Par exemple en 2020, les membres du CCEE ont participé à la réunion préparatoire « Les jours de la nuit » du Parc national de La Réunion, et aussi à la cérémonie liée au nouvel an chinois, organisée par la Région Réunion.

Les missions du CCEE

Le CCEE a eu une participation active dans de nombreuses missions comme lors de la conférence Région Outre-mer-Mayotte en 2018 et 2019 à Paris au Palais d'Iéna au CESE. Cette participation a permis aux conseils de faire le point sur un ensemble de dossiers communs et d'élaborer des positions stratégiques communes.

Un autre exemple de mission du CCEE est celle du NEC national du 10 au 15 septembre 2018 à Nantes et du 17 au 19 septembre 2018 à Paris. Ici, c'est le président de la commission 5 « Média, numérique & communication » qui a participé à ces deux manifestations : celle du NEC+Ultra et celle du NEC national. Il a ainsi pu recueillir des informations et avoir connaissance d'expériences en matière de médiation numérique. L'objectif pour les populations est de développer un usage de masse de ces outils à des fins de culture et d'éducation.

Les nouveautés

Avec l'arrivée du Covid, le CCEE a dû s'adapter et changer sa structure en instaurant le télétravail et en arrêtant les missions. L'objectif durant cette année a donc été de mettre en place le télétravail et les réunions en distanciel, tout en poursuivant la réalisation des objectifs fixés. La commission Égalité des chances s'est aussi saisie de cette problématique.

Elle souhaitait interpeller les autorités publiques sur l'importance d'engager dès à présent les actions indispensables pour organiser dans les meilleures conditions la mise en place d'une formation hybride, qui mixerait présentiel et distanciel, permettant d'augmenter la résilience du système éducatif et celui de la formation face aux crises futures.

En outre, en termes de nouveauté, le CCEE possède désormais un site internet et une page facebook depuis 2018.

Mais aussi de nouveaux locaux depuis mai 2021 et deux nouvelles personnes dans l'équipe : le webmestre et la chargée de communication.

La réunion annuelle des conseils consultatifs de La Réunion fait également partie des nouveautés pour la nouvelle mandature. Ainsi, pourrait avoir lieu lors de la prochaine mandature, une réunion annuelle des conseils consultatifs de la Réunion, à savoir :

le CCEE
le CESER
Le CESC du conseils du développement
et des intercommunalités...



Remise des cadeaux aux invités. © Photo Arnaud Maunier





Félix Lurel, président du CCEE Guadeloupe et écologue de formation. © Photo Arnaud Maunier

BILAN DU CCEE DE GUADELOUPE FÉLIX LUREL, PRÉSIDENT

J'ai pris la présidence du CCEE de Guadeloupe en 2021, en succession de Lucette Verrac, qui ne pouvait poursuivre pour des questions de santé.

Sur le plan culturel, nous travaillons autour du concours « Majò an maké kréyòl », qui est organisé en partenariat avec le rectorat dans les écoles. Nous parlons de Ripaj, c'est notre mot pour « concours ». Nous avons reçu environ quinze contributions au cours de ces dernières années, ce qui témoigne d'un intérêt notable. Cependant, le principal obstacle,

sans trop s'avancer, reste l'implication des enseignants. Cela représente un surcroît de travail pour eux, surtout dans des périodes complexes telles que celles que nous avons traversées avec la crise post-Covid. Nous recevons de belles contributions que nous souhaitons valoriser dans un ouvrage.

Par ailleurs, nous souhaitons instaurer un diplôme de compétence en langue créole, inspiré de la démarche existante en Occitanie ou en Bretagne. Cette initiative

sera mise en œuvre à travers l'Université, bien représentée au sein de notre Conseil, et nous avons un institut de formation. Nous envisageons de créer un diplôme universitaire, potentiellement deux ou trois diplômes universitaires, puis nous évaluerons la possibilité d'adopter une formule plus poussée avec un Diplôme de Compétence en Langues (DCL).

Il s'agit d'une revendication de longue date, sur laquelle nous travaillons assidûment. Nous comptons sur le soutien de Ripaj en créol pour sensibiliser et diffuser les informations relatives à ce projet. Peut-être même aspirons-nous, de manière ambitieuse, à la création d'une académie de la langue créole ou d'un office. D'autres l'ont évoqué avant nous, mais nous poursuivons dans cette voie avec détermination.

Dans le cadre de cette démarche, nous avons également sollicité la participation d'associations d'enseignants, et nous continuerons sur cette lancée. Nous envisageons la fin de cette mandature avec l'espoir de concrétiser les phases prévues, notamment le concours, le diplôme, l'académie ou l'office, et le renouvellement de ces initiatives.

Lors de mes participations à d'autres réunions, j'ai perçu un manque de motivation, peut-être perçu comme une dimension politique, notamment en lien avec le mouvement patriotique en Guadeloupe.

Nous avons entrepris des démarches en envoyant quelques courriers, mais malheureusement, nous n'avons pas encore reçu de réponse.

L'objectif est de faire en sorte que le créole ne se limite pas au volet émotionnel ou à la diglossie linguistique que nous connaissons, mais qu'il soit intégré dans tous les aspects de la vie sociale, y compris la position sociale et le bien-être en entreprise. C'est une manière de lutter contre les ségrégations qui persistent à un niveau qui n'est pas encore officiellement reconnu.

Dans les recrutements, surtout pour favoriser les locaux, nous encourageons la maîtrise de la culture et de la langue créole comme un critère positif pour certains postes. Cette approche vise également à apporter un soutien aux jeunes qui ont été particulièrement touchés par les problèmes sociaux liés à la Covid-19, les mouvements sociaux prolongés, et les difficultés liées à l'échec scolaire.

“ Il est clair que nous cherchons à intégrer le créole de manière substantielle dans le milieu professionnel, mais jusqu'à présent, nous n'avons pas suscité de réactions enthousiastes dans le monde économique. ”

Nous avons reçu des jeunes représentatifs avec des projets, certains envisageant même un retour au pays, et au sein du CCEE, nous menons une réflexion pour utiliser notre patrimoine créole comme un atout dans le monde économique.

Nous avons également été confrontés à des problèmes sociaux complexes, avec des républiques déclarées et des inégalités manifestes qui touchent la jeunesse de manière significative. Nous sommes sensibles à ces problématiques et recherchons des solutions qui prennent en compte tous ces enjeux sociaux, tout en restant ouverts au dialogue avec toutes les parties prenantes.

Nous avons intensifié nos efforts de communication, mettant en place un visuel pour présenter le Conseil Consultatif Économique et Environnemental (CCEE) en Guadeloupe, une entité encore relativement méconnue, dépourvue de l'image et de l'écho du CESER dans le milieu économique. Nous avons opté pour une communication axée sur nos actions plutôt que sur des documentaires publicitaires.

Ainsi, nous cherchons à présenter nos projets lors de plateaux du 20 heures, mettant en avant les actions que nous menons plutôt que de simplement affirmer notre existence.



Marie-Claude Pernelle, membre de la délégation du CCEE Guadeloupe et gérante d'une salle de spectacle et de projection.
© Photo Arnaud Maunier

Cette approche a eu un impact sur les candidatures pour le renouvellement, avec un nombre significativement plus élevé de postulants. Nous pourrions ne pas être en mesure d'accepter tous les candidats, sauf éventuellement en suivant votre exemple avec une équipe de 3 membres, étant donné que nous avons plus du double de candidatures. Cela témoigne d'un intérêt croissant pour nos actions.

Personnellement, je m'oppose à la fusion en un seul grand groupe. Je crois en la complémentarité des deux conseils, comme le démontrent les ordres du jour lors des plénières avec nos collègues du CESER.

Il existe des plus-values en termes de perspectives et de sensibilités, notamment sur les questions économiques. Nous abordons également des sujets économiques en nous auto-saisissant ou en répondant à des demandes spécifiques, notamment sur des questions telles que le budget modificatif ou les octrois de mer, qui ont un impact sur la culture, l'environnement et l'économie.

Malgré les années difficiles liées à la pandémie de Covid-19, nous avons maintenu notre fonctionnement via des visioconférences, ce qui s'est avéré pratique.

Nous avons trouvé du plaisir à nous retrouver, et même si nous avons eu une expérience intéressante en passant une journée de travail dans un restaurant, nous continuons à privilégier la flexibilité des réunions en ligne.

Pour la nouvelle mandature, je souhaite renforcer notre équipe avec des personnes convaincues de l'importance de cette

question, surtout avec les défis actuels liés aux changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes. La question environnementale représente un défi majeur pour notre mandature, et personnellement, c'est un domaine que je considère comme un point faible. Les événements climatiques récents, une tempête qui a impacté notre région, ont mis en évidence les dysfonctionnements et la vulnérabilité de notre territoire face à l'eau. Il est impératif de renforcer notre résilience, en particulier face à notre dépendance alimentaire, une urgence à laquelle il faut répondre. Nous avons besoin de personnes engagées et convaincues, prêtes à prendre ces enjeux à bras-le-corps.

Je crois même que nous, en tant que territoires, pouvons devenir des pionniers, voire des exemples, pour d'autres territoires plus continentaux. Il s'agit de transformer notre faiblesse en force, en tirant parti des problèmes liés à l'eau pour en faire une véritable force de proposition.

“ **Nous sommes
des sentinelles
du réchauffement
climatique.** ”

Sur la question des risques naturels, notamment les incendies, notre territoire est particulièrement exposé et vulnérable. Nous assistons à une réduction de nos plages à chaque tempête, avec des pertes significatives de plusieurs dizaines de mètres. Il est crucial que le Conseil Consultatif Économique et Environnemental (CCEE) renforce son action sur ce volet, car c'est un levier essentiel, aussi bien sur le plan économique que sur celui du bien-être général.

Dans nos travaux, au-delà des avis que nous émettons, nous avons contribué de manière significative à la Stratégie nationale biodiversité et à la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB). Nous avons exercé une pression considérable, même si cela ne faisait pas nécessairement partie du programme initial de la nouvelle gouvernance. Aujourd'hui, l'ARB est devenue un outil dont nous sommes fiers, en constante montée en puissance.

Nous avons également contribué activement à la Stratégie nationale de la biodiversité, avec la publication d'ouvrages récapitulatifs. Notre implication s'est étendue au niveau international avec l'UICN, où nous avons participé à des congrès et sollicité nos associations de la société civile pour apporter des éléments adaptés à ces événements. Cette dynamique positive est appelée à se poursuivre dans nos actions futures.

Lors des événements sociaux dont je parlais plus haut, on a assisté à la coupe d'arbres centenaires pour créer des barricades. C'est ce qui m'a amené d'ailleurs à lancer aussi un concours de photos d'arbres remarquables.

Ce concours doit permettre de prendre conscience du patrimoine naturel. Il peut également permettre de développer des produits agritouristiques et d'aider à préserver les îlots de fraîcheur. Il permettra de réaliser une cartographie par communes, de proposer des circuits et de valoriser tout cela avec des guides. Nous aimerions en profiter pour restaurer aussi les paysages ou les endroits, raconter les légendes qui sont associées.

La mise en place du concours de photographie dédiées aux arbres remarquables devrait stimuler la créativité et encourager la création de parcours, films, livres, et d'autres œuvres valorisant notre patrimoine naturel. Nous espérons mettre en lumière ces trésors, y compris les légendes, tout en promouvant la langue créole à travers ces initiatives.

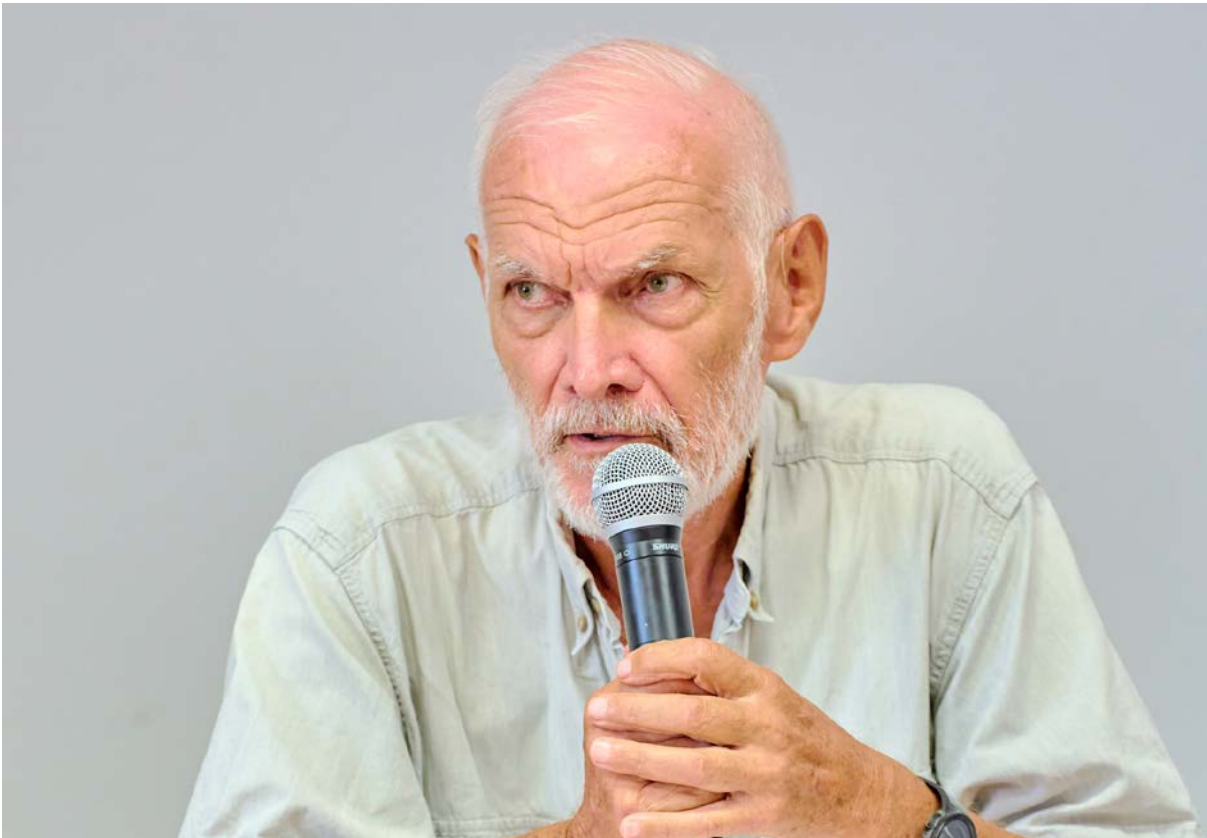
“ **Cette année,
deux projets ont
retenu notre attention.** ”

Tout d'abord, une étude sur le spectacle vivant en Guadeloupe a été commencée, avec le soutien de la Région, en raison de la détérioration du réseau des salles et des problèmes rencontrés par les professionnels, tels que la professionnalisation, le statut d'intermittent, et l'état général du spectacle local.

Nous croyons que le développement d'une industrie culturelle solide est essentiel pour créer des emplois, en particulier pour les jeunes, et pour défendre notre culture.

Deuxièmement, nous avons entrepris un projet d'étude sur l'état des lieux des films en Guadeloupe, en vue de la réalisation d'une cinémathèque, porté par mon association. L'état des lieux n'avait pas été actualisé, et il était essentiel d'avoir une vue d'ensemble de tous les films, car la jeunesse n'a pas toujours accès à ces documents.

Nous voulons défendre un capital culturel et un patrimoine dispersé, car leur valorisation est entravée par des problèmes de droits d'auteur. Nous avons plaidé auprès de la commission culture pour la défense de ce patrimoine, soulignant l'importance des images pour l'existence et la valorisation de soi, surtout à l'ère numérique où la visibilité sur les plateformes mobiles est cruciale. Nous avons organisé une soirée réussie avec la projection d'un film historique, « Le Pays des Belles Eaux » d'Alfred Chaumel, datant de 1928, et nous sommes engagés dans la construction d'une cinémathèque.



Michel Charpentier © Photo Arnaud Maunier

Bilan du CCEE Mayotte

MICHEL CHARPENTIER, VICE-PRÉSIDENT

Concernant la situation à Mayotte, je souhaite aborder deux aspects : le climat général et les préoccupations actuelles du CCCE.

D'une part, le travail mené a été fortement impacté par la crise du Covid, et bien que cette période soit désormais derrière nous, de nouvelles préoccupations ont émergé. En particulier, la question de l'insécurité et de la violence à Mayotte, souvent moins médiatisée, est devenue une préoccupation

majeure. La violence, en particulier au niveau scolaire, est présente non seulement dans les établissements mais également à l'extérieur, impliquant parfois des bandes de villages. Des incidents choquants, comme le cas d'un jeune jeté dans une poubelle en feu, soulignent la gravité de la situation et la complexité de ses origines.

D'autre part, une problématique de fond persistante concerne l'immigration. L'opération «Wuambushu», visant à déplacer des immigrants vers leur pays d'origine, a suscité des réactions contrastées, notamment en raison de la manière dont elle a été médiatisée. Derrière cette opération, se profile le problème de l'immigration, un défi auquel il n'existe pas de solution simple. Les réactions du président des Comores ont également mis en évidence

les tensions entourant ce sujet, puisqu'il a refusé tout retour des ressortissants comoriens dans son pays. La population mahoraise est agacée par le manque d'empressement de la diplomatie française à trouver des solutions viables.

“ **Il est à noter que les immigrants arrivant à Mayotte ne peuvent pas être renvoyés vers la métropole, ce qui crée une situation particulière par rapport à d'autres territoires.** ”

Mayotte est comme une cage pour ces personnes. Cette contrainte contribue à créer une atmosphère tendue et alimente les violences observées. La population locale exprime son mécontentement face à la lenteur apparente des démarches diplomatiques pour résoudre ces problèmes structurels.

Le problème démographique à Mayotte semble être au cœur de nombreuses difficultés. Mayotte détient le titre de champion de France dans divers secteurs de la démographie, notamment en ce qui concerne le taux de natalité, le taux de fécondité, et le pourcentage d'immigrés. La natalité est particulièrement élevée, avec environ 11 000 naissances par an.

Cet essor démographique crée des défis significatifs, notamment en termes d'emploi. Alors que seulement quelques centaines d'emplois sont créés chaque année à Mayotte, il est facile d'anticiper les difficultés auxquelles la jeunesse locale sera confrontée

à l'âge adulte. Cette situation peut générer des sentiments de frustration et d'incertitude parmi les jeunes qui cherchent des perspectives d'avenir et des opportunités. Il semble y avoir un lien direct entre la croissance démographique rapide et les problèmes sociaux, économiques et d'immigration évoqués précédemment.

“ **Trouver des solutions durables à ces défis nécessitera probablement une approche globale qui aborde à la fois les questions démographiques, économiques et sociales.** ”

Le CCEE à Mayotte concentre ses efforts sur deux grands domaines : le patrimoine culturel et linguistique. Une attention particulière est portée à la promotion des langues maternelles, notamment le shimaoré, le kibushi, et le malgache. Cependant, le travail dans ce domaine a été confronté à des défis, notamment en termes de relais avec le rectorat, ce qui diffère de l'expérience signalée en Guadeloupe.

Une initiative notoire dans ce contexte est le concours d'éloquence, appelé «Tamasha», qui a lieu depuis plusieurs années.

Ce concours est une occasion de mettre en valeur les langues maternelles et de stimuler l'éloquence parmi la jeunesse à Mayotte. La finale de ce concours a eu lieu le samedi 28 octobre.

«
**Cette approche visant
à promouvoir les
langues maternelles
et à encourager
l'éloquence contribue
probablement
à renforcer
le patrimoine
linguistique et culturel
de Mayotte, offrant ainsi
une plateforme pour
la préservation
et la célébration
de ces éléments
identitaires.**»

D'autres travaux ont été entrepris pour mettre en valeur le patrimoine culturel de l'île. Ces efforts comprennent des recherches sur l'historique de l'audiovisuel à Mayotte, la préservation de jeux traditionnels tels le M'raha wa tso, et des initiatives visant à revivifier des pratiques culturelles anciennes qui risquent de disparaître. Par ailleurs, des recherches ont été entreprises sur les maximes traditionnelles pour l'éducation des enfants, dans le but de récupérer des éléments traditionnels d'éducation qui ont tendance à disparaître.

Les travaux incluent également des recherches biographiques sur les premiers élus de Mayotte depuis 1977 et sur des personnalités marquantes de l'histoire locale, notamment des Fundis (savants).

Dans le domaine du patrimoine naturel, la commission Environnement du CCCE a travaillé sur des problématiques telles que l'eau, l'assainissement, la déforestation, l'érosion, et l'envasement du lagon. Des saisines ont été mises en place pour examiner ces questions, notamment celles liées à l'assainissement non collectif, aux brûlis, à la déforestation, à l'érosion et à l'envasement du lagon. Un accent particulier a été mis sur la nécessité de développer le reboisement pour contrer ces problèmes.

Les travaux du CCCE visent à préserver et à promouvoir le patrimoine culturel et naturel de Mayotte, tout en abordant des enjeux contemporains liés à la jeunesse, à l'éducation, à l'environnement, et à la sécurité.

LISTES DES PUBLICATIONS DU CCEE DE LA RÉUNION

- | | | | |
|-----------|--|-----------|---|
| 1982 | — Les actes des Assises de la culture
mars-avril 1982 | 1996 | — Les actes et avis du CCEE sur le colloque
« Mobilité, culture et développement » |
| 1985-1986 | — Brochure sur L'Inde et La Réunion | — | — Ouvrage « Éléments de réflexion sur la synthèse
de vie des enfants à La Réunion et proposition
concrètes |
| Rapport | — Proposition en vue de l'élaboration d'une
politique régionale sportive, socio-éducative
et culturelle à La Réunion | 1996-1997 | — Rapport sur le paysage audiovisuel
à La Réunion |
| — | — Les actes du colloque international
« Alcoolisation et suralcoolisation
à La Réunion » | 1997 | — Livret « La problématique du développement
culturel à La Réunion » de la collection Esquisses |
| 1988 | — Revue sur les « Figures de la littérature
réunionnaise contemporaine » | 1998 | — Rapport sur l'état de la coopération régionale |
| 1989 | — Ouvrage « Bourbon des origines à 1848 »
dans le cadre de l'exposition « De la servitude
à la liberté — Bourbon des origines à 1848 » | — | — Livret « La problématique de l'éducation
à La Réunion » de la collection Esquisses |
| 1990 | — Ouvrage sur « Histoire abrégée
de l'enseignement à La Réunion » | 2000 | — Rapport sur le Socio-éducatif à La Réunion |
| — | — Plaquette de l'exposition sur La Révolution
à La Réunion de 1789 à 1803 | — | — Rapport sur la coopération régionale —
la situation associative à Madagascar |
| — | — Rapport Propositions en matière de centres
de vacances et de loisirs à La Réunion | — | — Les actes de la 1ère rencontre de la fédération
communautaire de l'océan Indien |
| — | — Les actes du colloque
« Éducation personnalité responsabilité » | — | — Guide européen multilingue des
communautés culturelles et des maisons
de pays d'Europe (pages sur La Réunion
— traduction française, anglaise et créole) |
| 1992 | — Rapport — Pour un développement
du socio-éducatif à La Réunion | — | — Les actes des rencontres de la culture — 29
et 30 septembre 2000 — Horizon culturel
« Le Pari de La Réunion » |
| 1993 | — Rapport de la commission transversale
« Données psychosociales et contenu
des programmes » | — | — Rapport « Pour une école sans drogue » |
| 1994-1995 | — Rapport — Enseignement artistique
Luxe ou nécessité ? | — | — Répertoire sur la coopération régionale
associative |
| | | 2001 | — Les actes du Forum territorial ERE —
quelle éducation relative à l'environnement
dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien ? |
| | | — | — Les actes des XIèmes Rencontres
interrégionales des langues et cultures |

	— Livret « La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion » de la collection Esquisses		— Les actes du colloque sur l'Éducation populaire — pour une démocratie citoyenne et solidaire
2003	— Synthèse de la table ronde sur l'Éducation populaire — les élus construire ensemble		— Rapport sur le tourisme à La Réunion
	— Rapport sur le paysage audiovisuel réunionnais		— Salon régional de l'Éducation — 4ème édition — « Rythmes scolaires — quelles organisations de la journée et de la semaine pour La Réunion ? » — (version sonore)
	— Documents et synthèse des Assises du sport à La Réunion, atelier « Sport et Tourisme »	2014	— Salon régional de l'Éducation — 5ème édition — « Rencontre-débat du CCEE — « Parler bambin » — (version sonore)
2004	— Rapport sur l'étude « Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion (état des lieux, les enjeux et perspectives en matière de développement durable)		— Les actes des XXIIIèmes Rencontres interrégionales des langues et cultures régionales — Tourisme, langues et cultures régionales — un pays partagé ! »
	— Ouvrage des 20 ans du CCEE de La Réunion	2015	— Rapport sur la situation des arts plastiques à La Réunion
2005	— Rapport « Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion »		— Les actes du colloque inter-CCEE « Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social »
	— Les actes du colloque inter-CCEE « Lanvironman, alon mèt ansanm »		— Ouvrage des 30 ans du CCEE de La Réunion
	— Journal de la coordination de la semaine créole	2017	— Les actes des Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien — « Quelle éducation pour faire face aux défis d'aujourd'hui ? Une pédagogie qui unit et qui libère »
2008	— Étude sur « La place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion »		— Rapport sur la relation tourisme et culture à La Réunion
	— La Place de La Réunion dans le sport français — Un diagnostic du sport à La Réunion	2018	— Les actes des Rencontres de l'Éducation à l'environnement et au développement durable « Pou mazine nout domin »
	— Plaquette « Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel »		— Rapport sur la relation tourisme et culture à La Réunion
2009	— Les actes de la Journée mondiale de la philosophie 2008		— Bilan de la mandature 2011-2017 du CCEE
2010	— Étude sur le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion		— Ouvrage — La Réunion, une île unique et exceptionnelle — pitons, cirques et remparts
	— Le livre à La Réunion — Synthèse des auditions réalisées en 2008-2009 et propositions du CCEE	2019	— Les actes des Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien — « S'émanciper, s'unir pour construire du commun - Rouv out zieu pou trase out schemin » — version sonore
2011	— Actes du colloque inter-CCEE 2010 « La place des Outres-mer dans le sport français »	2020	— Les actes du Colloque inter-CCEE 2019 « Pou mazine in domin — nout kiltir, zarboutant nou
	— Rapport sur le service public de l'audiovisuel à La Réunion		
2013	— Étude sur les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais.es		

	pei » – Cultures et développements pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires – synthèse et présentation des échanges (version numérique)	2006	– Édition en co-partenariat avec Lofis la lang kréol La Réunion et l'association Tikouti d'un dossier culturel « La kaz créole de La Réunion »
	– Rapport « Ateliers Culture du CCEE de La Réunion »	2007	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2005-2006
2022	– Rapport « Le service public de l'audiovisuel à La Réunion – Réunion la 1ère »	2009	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2007-2008
	– Rapport « L'agri-tourisme à La Réunion – État des lieux et enjeux d'une filière en devenir »	2010	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2009
2023	– Rapport « Les droits culturels à La Réunion – Entre universalité et interculturalité »	2011	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2010
	– Rapport « Korbèy shomin-la-vi biling kréol ek fransé – le bilinguisme créole réunionnais – français – une réalité en terre réunionnaise	2012	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2011
	– Les actes du colloque, du 21 mai 2022, dans le cadre de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement – « In zourné pou anlériz gayar tapi mandian nout Péi »	2013	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2012
	– Les actes du colloque, du 21 mai 2023, dans le cadre de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement – « Kroyans dann zerbaz partou, tizane La Rényon – Les simples à La Réunion – croyances et pratiques partagées »	2015	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2013 et 2014
1987	– Double numéro 107 et 108 de la revue « Action poétique » – FONN'KÉZER La Réunion (poètes de La Réunion). Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole et française	2016	– Recueil de fonnkèr et slam, de nouvelles et contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2015
1992	– Vidéogramme Vert mascarlin sur les plantes endémiques de La Réunion	2017	– Recueil de fonnkèr et slam, de nouvelles et contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2016 et 2017
1995	– Vidéogramme Mensonge de l'ibis sur l'histoire des animaux endémiques de La Réunion	2018	– Recueil de fonnkèr et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2018
1996	– Vidéogramme sur Le peuplement des Mascareignes	2019	– Recueil LanKRéol pou lékol – édition 2019
1997	– Édition en co-partenariat avec l'Office national des forêts d'une bande dessinée Bat'karé en forêt		– Recueil de fonnkèr et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2019 – Pri Daniel Honoré
2005	– Recueil de nouvelles, de contes, de légendes et de poésies en créole réunionnais – LanKRéol primés en 2004		– Recueil LanKRéol pou lékol – édition 2019

- Re transcription des échanges de la Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire (version sonore)

2020 — Recueil de fonnkèr et de nouvel en créole réunionnais primés en 2020 — Pri Daniel HONORÉ

2021 — Pri Honoré pou lékol — LanKRéol — Poésies en créole réunionnais primées en 2021

- Pri Honoré — LanKRéol — Nouvelles, poésies et slam en créole réunionnais primés en 2021

- Ouvrage collection « La Réunion d'hier à aujourd'hui — Vers l'égalité »

2022 — Pri Honoré pou lékol — LanKRéol — Poésies en créole réunionnais primées en 2022

- Pri Honoré — LanKRéol — Nouvelles, poésies en créole réunionnais primées en 2022

- Ouvrage collection « La Réunion d'hier à aujourd'hui — Reconnaissances »

2023 — Pri Honoré pou lékol — LanKRéol — Poésies en créole réunionnais primées en 2023

- Pri Honoré — LanKRéol — Nouvelles, poésies en créole réunionnais primées en 2023

- Ouvrage collection « La Réunion d'hier à aujourd'hui — Responsabilités »



C C E E
La Réunion

Colloque inter-CCEE 24 au 27 octobre 2023